

Université de Montréal

**La manifestation de traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes contrevenants :
état des connaissances, enjeux et pistes d'intervention**

par
Véronique Laframboise

École de Criminologie
Faculté des arts et des sciences

Rapport de stage présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise (M. Sc.) en criminologie
Option stage en intervention criminologique

Décembre 2017

© Véronique Laframboise, 2017

RÉSUMÉ

Les problèmes graves de comportement (p. ex., trouble des conduites, délinquance, comportements violents commis par des membres de gangs de rue) engendrent des coûts importants pour la société. Considérant l'envergure des conséquences associées aux individus qui ont des problèmes graves de comportement, il est primordial d'accroître et d'améliorer les connaissances qui sous-tendent l'identification, l'évaluation et la réadaptation de cette population particulière. En tant que facteur de risque ayant un rôle décisif dans le développement d'une telle problématique, la notion de traits d'insensibilité émotionnelle (facette affective de la psychopathie, p. ex., manque d'empathie, faible sentiment de culpabilité) constitue une avenue intéressante. Cependant, malgré un bon nombre de résultats de recherche soulignant la contribution spécifique de cette variable à la délinquance, les connaissances quant aux stratégies d'intervention à mettre en place auprès des jeunes contrevenants ayant des traits d'insensibilité émotionnelle demeurent limitées. Dans cette optique, le présent projet consiste en la rédaction d'un guide pratique destiné aux intervenants de mon milieu de stage, soit le Centre Jeunesse de Montréal-Institut Universitaire (CJM-IU). Pour illustrer l'utilité de s'attarder à cette variable dans le cadre de l'évaluation et de l'intervention en centre de réadaptation, 26 jeunes contrevenants de 15 à 19 ans hébergés en garde ouverte au centre de réadaptation Cité des Prairies ont été invités à remplir un questionnaire évaluant les traits d'insensibilité émotionnelle. L'échantillon final de 24 participants fait état de scores moyens plus élevés que ceux relatés par les études antérieures menées auprès de populations non délinquantes et délinquantes. Malgré un nombre restreint de participants et certaines limites méthodologiques, ces données suggèrent que plusieurs jeunes placés en centre de réadaptation auraient des scores élevés de traits d'insensibilité émotionnelle. Au final, le guide pratique comporte des informations importantes quant à la notion de traits d'insensibilité émotionnelle, les principaux enjeux associés à cette problématique ainsi que les pistes d'intervention qui pourraient s'avérer efficaces.

Mots clés : Traits d'insensibilité émotionnelle, Délinquance, Intervention, Jeunes contrevenants, Trouble des conduites, Problèmes graves de comportement, Psychopathie, Gang de rue.

ABSTRACT

Serious conduct problems (e.g., conduct disorder, delinquency or violent behaviour among street gang members) are associated with significant costs for society. Given the magnitude of the consequences associated with individuals who have serious conduct problems, it is essential to increase and improve the knowledge underlying the identification, assessment and rehabilitation of this specific population. The notion of callous-unemotional traits (the affective facet of psychopathy) constitutes a promising avenue when it comes to the study of the risk factors involved in the development of such a problematic. However, despite several research findings highlighting the specific contribution of this variable to delinquent behaviour and crime, knowledge about effective treatment strategies remains limited. With this in mind, the goal of the current project is to develop a practical guide for the various stakeholders working at the Centre Jeunesse de Montréal-Institut Universitaire (CJM-IU). To illustrate the utility of considering callous-unemotional traits in the evaluation and treatment offered in rehabilitation centers, 26 offenders aged between 15 and 19 years old and placed in an open custody unit at the rehabilitation center Cité des Prairies were asked to complete a questionnaire assessing callous-unemotional traits. The final sample of 24 participants reported higher scores of callous-unemotional traits than the ones reported in previous studies based on non-delinquent populations or adolescent offenders. Despite a small number of participants and some methodological limitations, these findings suggest that adolescent offenders detained in rehabilitation centers are at risk of having high levels of callous-unemotional traits. Taking this into consideration, the practical guide contains important information on the notion of callous-unemotional traits as well as the intervention strategies that could be effective with this specific population.

Keywords: Callous-Unemotional Traits, Delinquent Behavior, Treatment, Adolescents Offenders, Conduct Disorder, Serious Conduct Problems, Psychopathy, Street Gang.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
ABSTRACT	iv
TABLE DES MATIÈRES	vi
Liste des tableaux, figures et illustrations	viii
Liste des sigles et des abréviations	ix
REMERCIEMENTS	x
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE THÉORIQUE ET PROBLÉMATIQUE	5
1.1 Les traits d'insensibilité émotionnelle	5
1.1.1 Qu'entend-on par traits d'insensibilité émotionnelle ?	5
1.1.2 Trajectoires développementales	11
1.1.3 Étiologie, facteurs de risque et facteurs associés	14
1.2 Les traits d'insensibilité émotionnelle et la délinquance	16
1.2.1 Délinquance	16
1.2.2 Gangs de rue	17
1.3 L'importance de s'intéresser aux traits d'insensibilité émotionnelle	21
1.4 L'intervention en matière de traits d'insensibilité émotionnelle	23
1.4.1 Pistes d'intervention	24
CHAPITRE 2 : MILIEU ET OBJECTIFS DE STAGE	28
2.1 Description du milieu de stage	28
2.1.1 Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal	28
2.1.2 Le CJM-IU	29
2.1.3 Le centre de réadaptation Cité des Prairies	30
2.1.4 La garde ouverte à Cité des Prairies	31
2.2 Objectifs du projet de stage	33
2.2.1 Objectif général	33
2.2.2 Objectifs spécifiques	34

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE	36
3.1 Participants	36
3.2 Mesures	37
3.2.1 Traits d'insensibilité émotionnelle (<i>Inventory of Callous–Unemotional Traits</i>)	37
3.2.2 Mesure de l'adhésion à la culture de gang (<i>MAC^g</i>)	40
3.2.3 Type des délits à l'origine de la présente peine	41
3.3 Plan d'analyses	43
CHAPITRE 4 : RÉSULTATS	44
CHAPITRE 5 : SCRIPT (CONTENU TEXTUEL) DU GUIDE PRATIQUE	49
CHAPITRE 6 : DISCUSSION	64
6.1 Forces	64
6.2 Limites	65
6.3 Recommandations finales (pistes d'intervention spécifiques)	67
6.3.1 Rencontres tutorales (suivi individuel du jeune)	68
6.3.2 Auto-observations	68
6.3.3 Habiletés sociales	69
6.3.4 Contrat comportemental	70
6.3.5 Système de renforcement des comportements prosociaux	71
6.3.6 Plan d'intervention	71
6.4 Étiquetage : dangers et précautions	73
CONCLUSION	74
RÉFÉRENCES	76
ANNEXES	88
ANNEXE 1 : Formulaire de consentement	88
ANNEXE 2 : Inventaire des traits d'insensibilité émotionnelle (ICU)	89
ANNEXE 3 : Mesure de l'adhérence à la culture de gang (<i>MAC^g</i>)	90
ANNEXE 4 : Copie du guide pratique (avec mise en forme)	101

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES ET ILLUSTRATIONS

FIGURE 1 : Composantes de la psychopathie telle qu'évaluée par la PCL-R	5
TABLEAU 1 : Statistiques descriptives des variables de nature sociodémographique	37
TABLEAU 2 : Liste des 24 items composant l'ICU lors de sa conception	39
TABLEAU 3 : Statistiques descriptives des variables se rapportant aux traits d'insensibilité émotionnelle et à l'adhésion à la culture de gang	44
TABLEAU 4 : Matrice des corrélations entre les différentes sous-échelles des variables d'insensibilité émotionnelle et d'adhésion à la culture de gang	45
TABLEAU 5 : Statistiques descriptives selon le type des délits à l'origine de la peine	46
TABLEAU 6 : Comparaisons des rangs moyens entre le type de délits à l'origine de la peine et les variables de traits d'insensibilité émotionnelle	47
TABLEAU 7 : Comparaisons des rangs moyens entre le nombre de type(s) de délits à l'origine de la peine (polymorphisme) et les variables de traits d'insensibilité émotionnelle	48

LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

- APA : American Psychiatric Association
- APSD : Antisocial Process Screening Device
- CIUSSS : Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
- CJM-IU : Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire
- CLSC : Centres locaux de services communautaires
- DAPJ-RAJC : Direction adjointe du programme jeunesse, secteur réadaptation adolescents et jeunes contrevenants
- DSM-5 : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux
- GART-C.I.T.E. : Gang Aggression Replacement Training - Chercheurs et Intervenants Travaillant Ensemble
- ICU : Inventory of Callous-Unemotional Traits
- LPJ : Loi sur la protection de la jeunesse
- LSJPA : Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
- LSSSS : Loi sur les services de santé et les services sociaux
- MAC^g : Mesure de l'adhésion à la culture de gang
- PCL-R : Psychopathy Checklist – Revised
- PCL:YV : Psychopathy Checklist : Youth Version
- TDAH : Trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité

REMERCIEMENTS

Près de 10 ans se sont écoulés depuis mon entrée sur les bancs universitaires. 10 ans passés à me promener à travers les différents pavillons de l'Université de Montréal et à en apprendre sur des sujets qui me passionnent. Les trois dernières années ont été des plus intenses et des plus marquantes dans tout ce parcours. Entamer et terminer ma maîtrise en criminologie est sans contester un point tournant de mon parcours académique et professionnel. À cet égard, je tiens à remercier avec la plus sincère des reconnaissances les personnes suivantes ainsi que Geneviève Parent et René-André Brisebois qui ont accepté de lire et évaluer ce rapport.

Nathalie Fontaine, directrice de maîtrise et professeure à l'École de Criminologie. Merci de ton soutien sans faille et de toute l'attention que tu as portée à mon projet de stage et mon rapport. Merci de ton écoute et de tes précieux conseils tout au long de mon cheminement à la maîtrise. L'implication dont tu fais preuve auprès de tes étudiants est grandement appréciée !
Mathieu Perrier, éducateur et superviseur de stage. Merci de ton temps, de ton dévouement et de ton écoute dans le cadre de mon stage. Nos conversations, ton professionnalisme et ton savoir-être m'ont permis de développer mes compétences d'éducatrice et de passer au travers les moments les plus intenses. Merci aussi de partager une aussi grande passion que moi pour la caféine ! Merci également à toute l'équipe de *l'Inouik* et de *La Place* pour votre accueil, votre enthousiasme, votre écoute et votre expertise !

Merci aussi à **mes amis et ma famille** qui me supportent depuis toutes ces années. Merci **Julien** de m'accompagner dans toutes mes aventures et de me soutenir peu importe mes aspirations, de m'aimer même en fin de session ou en période de rédaction intensive. Merci **Mireille** et **Maude** d'avoir écouté sans jugement mes péripéties de stage et mes difficultés de rédaction à maintes reprises. Merci **Laura** de m'avoir permis de ventiler lors du chemin du retour après nos journées de stage. Merci **maman**, **mamie** et **papi** de vos encouragements et de votre soutien, tant psychologique que financier, depuis le tout début. Merci **papa** de veiller sur moi depuis toutes ces années et de m'avoir toujours encouragé à me surpasser. Je vous suis tous excessivement et sincèrement reconnaissante !

INTRODUCTION

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du cheminement à la maîtrise en criminologie, option stage en intervention clinique, de l'Université de Montréal. Le stage s'est déroulé dans une des composantes de ce que nous connaissons de coutume comme le CJM-IU, soit au centre de réadaptation Cité des Prairies à Rivière-des-Prairies. Plus précisément, les 80 jours de stage ont été effectués auprès de jeunes contrevenants hébergés dans une unité de garde ouverte, l'*Inouik*, entre le premier septembre 2016 et le 23 mars 2017. Les jeunes de cette unité se trouvent donc à être des adolescents ayant commis des délits et ayant reçu une ordonnance de placement sous garde et surveillance. Plusieurs de ces jeunes présentent une problématique sur le plan de l'affiliation aux gangs de rue, ce qui a poussé le CJM-IU à mettre sur pied un laboratoire social, le Laboratoire sur les gangs GART-C.I.T.E. (GART pour « *Gang Aggression Replacement Training* » et C.I.T.E. pour « *Chercheurs et Intervenants Travaillant Ensemble* »), destiné à l'étude de ce phénomène. Ce laboratoire est affilié aux deux unités de garde ouverte du site Cité des Prairies, soit *La Place* et l'*Inouik* (Gélinas et Brisebois, 2011). En plus de cette problématique particulière, ils présentent des problèmes graves de comportement que les intervenants du milieu doivent aborder dans le cadre d'un processus de réadaptation et de diminution des risques.

Les problèmes graves de comportement, tant chez les adolescents que chez les adultes, engendrent des coûts importants pour la société, que ce soit sur les plans personnel, monétaire ou en matière de sécurité publique. De plus, ces problèmes de comportement sont généralement associés à un éventail d'autres problématiques importantes telles que la consommation abusive de drogue ou d'alcool, le décrochage scolaire, l'instabilité des relations conjugales, un rendement inférieur au travail ou des problèmes de santé physique (Frick, Ray, Thornton et Kahn, 2014; Frick, Stickle, Dandreaux, Farrell et Kimonis, 2005). Au fait de ces répercussions, un intérêt grandissant s'est développé quant à l'identification des facteurs sous-jacents à ces problèmes graves de comportement, plus particulièrement encore en ce qui a trait à la délinquance. Considérant les nombreuses conséquences que génèrent les délinquants à la société, aux victimes et à leur famille (Baskin-Sommers, Waller, Fish et Hyde, 2015; Frick et al., 2014), il demeure encore à ce jour primordial d'accroître et d'améliorer les connaissances qui sous-tendent l'identification,

l'évaluation et la réadaptation de cette population particulière et de se questionner sur les facteurs de risque ayant un rôle décisif dans le développement d'une telle problématique.

À cet égard, les études sur la psychopathie nous révèlent que les individus présentant un niveau élevé de traits psychopathiques sont plus à risque de présenter un profil grave et chronique de problèmes de comportement, d'antisocialité, de délinquance, de récidive criminelle (Hart, Knopp et Hare, 1988), de coercition et de violence (Knight et Guay, 2006). Ce faisant, les délinquants psychopathiques sont parmi les plus prolifiques et les plus violents (Lynam, Caspi, Moffitt, Loeber et Stouthamer-Loeber, 2007). De manière générale, il est possible de conceptualiser la psychopathie selon un modèle multidimensionnel regroupant quatre facettes, soit la facette interpersonnelle, la facette affective, la facette style de vie et la facette antisociale (Hare et Neumann, 2006; Neumann, Kosson et Salekin, 2007). Selon certains auteurs, il n'est pas adéquat de prioriser l'une de ces facettes ou de ne pas considérer celles-ci dans leur globalité (Neumann, Vitacco, Hare et Wupperman, 2005), alors que d'autres avancent que la facette affective serait la composante centrale de ce trouble (Chabrol, Van Leeuwen, Rodgers et Séjourné, 2009; Cleckley, 1976; Frick et Viding, 2009) et qu'elle permettrait une identification plus efficace des individus les plus à risque de comportements antisociaux importants (Frick, 2012; Frick et al., 2014; Frick et Viding, 2009).

Minimalement, la plupart des chercheurs s'entendent pour dire que cette facette est une figure majeure du concept de psychopathie. Au cours des dernières années, bon nombre de chercheurs se sont donc afférés à l'étude de cette facette spécifique de la psychopathie que sont les traits d'insensibilité émotionnelle. Dans le cadre du présent projet, nous nous concentrerons sur l'étude de cette caractéristique chez les adolescents. À cet effet, plusieurs études rapportent que la présence de traits d'insensibilité émotionnelle à l'enfance ou à l'adolescence constituerait un facteur de risque important dans le développement de la délinquance en général (Frick et al., 2005), des comportements d'agression et de violence (Frick et al., 2014; Pardini et Fite, 2010) et de l'abus de drogue et d'alcool (Wymbs et al., 2012). Un des éléments les plus intéressants est que, parmi les jeunes ayant des problèmes de comportement, la présence de traits d'insensibilité émotionnelle permettrait une meilleure différenciation de ceux plus à risque de s'enliser dans des comportements antisociaux graves à long terme (Frick et al., 2014). Les études à cet effet soulignent donc

l'importance de s'attarder à l'évaluation des traits d'insensibilité émotionnelle dans le cadre de l'intervention auprès des jeunes contrevenants, ce qui pourrait s'avérer encore plus pertinent pour les jeunes placés en centre de réadaptation considérant la gravité des problèmes de comportement qu'ils présentent. À cet effet, il est intéressant de souligner que, dans sa dernière version du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-5), l'*American Psychiatric Association* (APA) a décidé d'ajouter une spécification se rapportant aux traits d'insensibilité émotionnelle dans son diagnostic du trouble des conduites (American Psychiatric Association, 2015). Cette spécification est identifiée sous l'appellation « émotions prosociales limitées » et comprend quatre composantes : l'absence de remords ou de culpabilité, la dureté (insensibilité) et le manque d'empathie, l'insouciance de la performance ainsi que la superficialité ou déficience des affects.

Le défi concernant les traits d'insensibilité émotionnelle réside dans les différents déficits que présentent ces jeunes. En effet, ceux-ci se distinguent des autres jeunes ayant des problèmes graves de comportement sur divers points (Frick et Viding, 2009; Frick et White, 2008), ce qui influence leur réceptivité à l'intervention (Hawes et Dadds, 2007; Hawes et Dadds, 2005). Or, la réceptivité à l'intervention est l'un des trois ingrédients essentiels pour assurer une réadaptation efficace des délinquants et ainsi prévenir la récidive (Andrews et Bonta, 2010). En plus de proposer un modèle global, les programmes d'intervention doivent être appliqués de manière individualisée (Frick, 2012). Les recherches récentes à ce sujet ont relevé des signes encourageants quant à certains programmes de traitement intensif (Caldwell, Skeem, Salekin et Van Rybroek, 2006a; Hawes et Dadds, 2005; Kolko et Pardini, 2010; Waschbusch, Carrey, Willoughby, King et Andrade, 2007). Ces résultats sont détaillés dans la section abordant l'intervention en matière de traits d'insensibilité émotionnelle.

C'est dans cette optique que s'inscrit le présent travail puisque celui-ci consiste en la rédaction d'un guide pratique destiné aux intervenants du CJM-IU, plus particulièrement ceux œuvrant auprès de la population « jeunes contrevenants » de la garde ouverte du centre de réadaptation Cité des Prairies. Ce guide vise prioritairement à fournir les informations les plus pertinentes et importantes quant à la notion de traits d'insensibilité émotionnelle afin de répondre à la question « qu'entend-on précisément par traits d'insensibilité émotionnelle ? » Il vise également à illustrer les enjeux principaux associés à cette problématique ainsi que les pistes

d'intervention qui pourraient s'avérer efficaces auprès de cette population particulière dans le cadre d'un séjour en centre de réadaptation. Il se veut un résumé des connaissances actuelles issues de la documentation scientifique, mais aussi de certains éléments découlant de cette expérience de stage. Ce guide permettra ainsi aux intervenants d'avoir accès facilement à un résumé de la problématique et à des pistes d'intervention concrètes.

Dans les prochaines sections du travail, une recension des écrits en ce qui concerne les traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes contrevenants est présentée. Celle-ci comprend une définition du concept et un survol de la problématique, une brève revue des facteurs étiologiques pouvant y être associés ainsi qu'un portrait des différents comportements problématiques qui accompagnent souvent les individus ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle. On pense notamment au trouble des conduites, à la délinquance, à l'agressivité et la violence, aux problèmes de consommation et à l'affiliation à des groupes de pairs déviants. Par la suite, le milieu de stage ainsi que les objectifs du projet sont présentés succinctement. Les deux sections subséquentes concernent la méthodologie et la collecte de données auprès des jeunes contrevenants placés en garde ouverte au centre de réadaptation Cité des Prairies ainsi que les principaux résultats des analyses qui en ont émané. L'élaboration du guide pratique et le contenu textuel (« script ») se trouvent à la suite de ces sections. Le dernier chapitre débute par une discussion quant aux principaux enjeux soulevés tout au long du travail et se poursuit par les forces et limites du présent projet avant de conclure par une série de recommandations qui m'apparaissent indispensables et par des suggestions pour les futurs projets de stage ou de recherche en ce qui a trait à la notion de traits d'insensibilité émotionnelle.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE THÉORIQUE ET PROBLÉMATIQUE

1.1 Les traits d'insensibilité émotionnelle

1.1.1 Qu'entend-on par traits d'insensibilité émotionnelle ?

Tel que souligné précédemment, les traits d'insensibilité émotionnelle constituent un sujet de recherche de plus en plus mis de l'avant dans l'étude des troubles de comportement et de la délinquance, tant chez les enfants que chez les adolescents et les jeunes adultes. Mais qu'entend-on précisément par « **traits d'insensibilité émotionnelle** » ? En général, les traits d'insensibilité émotionnelle se résument comme un manque d'empathie et de culpabilité (Baskin-Sommers et al., 2015). Les individus ayant une problématique sur ce plan ont tendance à manquer d'empathie, de remords, de culpabilité et de considération face aux émotions d'autrui, mais aussi à présenter un affect superficiel et à accorder peu d'importance à la performance (Frick, 2012), ce qui facilite l'endossement d'objectifs de vie déviant des normes de la société (Frick et al., 2014). La notion de traits d'insensibilité émotionnelle se rapporte donc en grande partie à la composante affective de la psychopathie telle qu'évaluée par la *Psychopathy Checklist – Revised* de Hare (PCL-R) (voir Figure 1 pour les détails quant à la composition des quatre facettes selon les analyses factorielles).

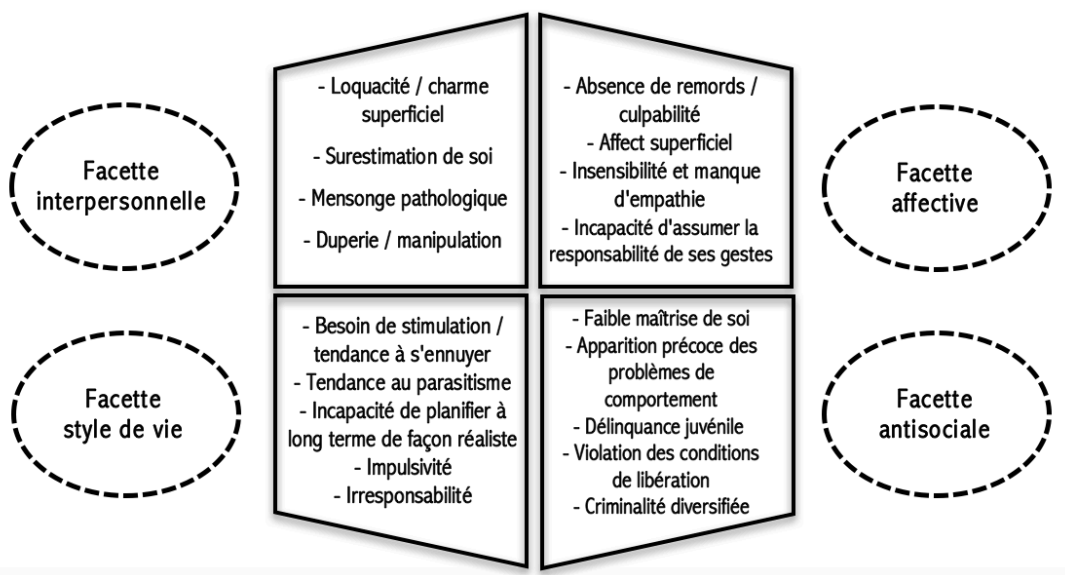


Figure 1. Composantes de la psychopathie telle qu'évaluée par la PCL-R (Hare et Neumann, 2006)

Note. Selon les analyses factorielles, les items « sexualité débridée » et « instabilité conjugale » n'adhèrent à aucun de ces quatre facteurs (Hare et Neumann, 2006).

Les caractéristiques de la psychopathie, et plus spécifiquement de la composante affective, ont été reconnues à maintes reprises parmi les meilleurs prédicteurs des comportements délinquants (Andrews et Bonta, 2010).

Plus précisément, le manque d'empathie peut être compris comme étant l'incapacité de se créer une représentation mentale et affective de ce que vit ou ressent l'autre personne intérieurement. Ainsi, la personne présente des difficultés à ressentir de l'empathie envers les sentiments des autres (Cleckley, 1976; Hare, 1993). En termes courants, il s'agit d'individus qui semblent incapables de « se mettre dans la peau » ou « de marcher dans les souliers » de l'autre afin de comprendre leur vécu émotionnel. S'ils sont en mesure d'intellectualiser ce vécu, ils n'en demeurent pas moins inébranlés sur le plan personnel (Hare, 1993). Il est donc possible de catégoriser l'empathie selon deux dimensions, soit l'empathie cognitive (qui réfère à la capacité de comprendre et d'identifier le vécu émotionnel d'autrui) et l'empathie affective (qui réfère plutôt à la capacité de se laisser émouvoir par le vécu émotionnel d'autrui) (Dadds et al., 2009). Les jeunes ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle présentent des déficits tant sur les plans cognitif qu'affectif, mais ces déficits sont tout de même plus importants en ce qui a trait à l'empathie affective (Pardini, Lochman et Frick, 2003).

Pour ce qui est de l'absence de culpabilité ou de remords, cet aspect ressort fortement lorsqu'il est question des traits d'insensibilité émotionnelle. Ces individus apparaissent peu préoccupés par les effets et les conséquences négatives de leurs agissements sur les autres. Ainsi, ils ne se sentent ni mal, ni désolés de ce qu'ils font subir aux gens qu'ils blessent ou escroquent. Bien souvent, ils ne voient pas la nécessité de se questionner à cet égard. S'ils peuvent reconnaître certaines conséquences générées chez l'autre, ils ont tout de même tendance à en minimiser l'étendue et la gravité. Bien qu'il ne soit pas rare que certains verbalisent des remords et du regret, surtout en contexte judiciaire ou carcéral, l'expérience affective associée à ces propos demeure fort souvent déficiente (Hare, 1993) et se traduit par un manque de sincérité. La honte ne fait habituellement pas partie de leur éventail d'émotions (Cleckley, 1976).

En ce qui a trait à l'affect, on réfère souvent à celui-ci comme étant superficiel, c'est-à-dire qu'on dénote une pauvreté sur le plan émotionnel. Ces individus présentent effectivement plusieurs limites quant à l'éventail, l'étendue et la portée de leurs émotions et de leurs réactions affectives (Cleckley, 1976; Hare, 1993). Aux yeux des autres, ils peuvent paraître « froids » et dépourvus d'émotions. S'ils peuvent ressentir certaines émotions fortes comme la colère ou l'euphorie, il n'en demeure pas moins difficile pour eux de distinguer les nuances et les subtilités de leur vécu émotionnel. Sur le plan cognitif, ils ont habituellement les capacités de définir les différentes émotions (Hare, 1993) et arrivent dans certains cas à les reconnaître correctement chez les autres (Dadds et al., 2009), mais l'expérience interne et affective associée à celles-ci est déficiente. Par exemple, s'ils savent ce qu'est la peur sur le plan intellectuel et quels en sont les signes physiologiques, ils n'ont pas la référence interne pour savoir ce que l'on « ressent » au plus profond de soi en état de peur.

Bref, ces individus présenteraient davantage de déficits sur le plan affectif que sur le plan cognitif. Selon les résultats de Dadds et al. (2009) et Blair (2005), l'habileté cognitive de reconnaître les émotions ne serait pas aussi développée chez les enfants et les adolescents que chez les adultes. Les jeunes présenteraient ainsi des déficits plus importants sur le plan cognitif en matière de reconnaissance des émotions (expressions de tristesse, de peur et de dégoût) comparativement aux adultes, même si des déficits sont aussi décelés chez certains adultes ayant des traits psychopathiques élevés. Quant à elle, la capacité de reconnaître la colère, la joie et la surprise ne serait pas affectée (Blair, 2005). Selon Dadds et al. (2009), l'âge, la maturité cérébrale et l'expérience de vie permettraient de surmonter les déficits initialement présents via un processus de maturation, d'imitation et d'apprentissage. Ces déficits pourraient expliquer pourquoi ces jeunes semblent peu réactifs à la détresse et à la souffrance d'autrui (Viding, Fontaine et McCrory, 2012).

Même si cela est aussi caractéristique des délinquants en général, les individus présentant des déficits sur les plans de l'empathie et de la culpabilité semblent avoir une habileté encore plus marquée pour ne pas assumer la responsabilité de leurs gestes. Ils ont tendance à rejeter la faute sur les victimes ou la société, à rationaliser leurs actes de manière inadéquate ou à trouver une multitude d'excuses pour justifier leurs actions (Hare, 1993). Par conséquent, on dénote souvent une absence de considération générale face à autrui. Ces individus sont aussi enclins à présenter

peu de préoccupations quant à leur performance dans des activités importantes de leur quotidien comme l'école ou le travail (Frick, 2012).

Évidemment, il existe plusieurs nuances à cet égard en fonction des profils de traits d'insensibilité émotionnelle ou des caractéristiques problématiques concomitantes. À titre d'exemple, lorsque l'on distingue les traits d'insensibilité émotionnelle en fonction du niveau d'anxiété, on remarque que les déficits sur le plan des processus liés au traitement cognitif des émotions, surtout la détresse et la peur, ne seraient présents que pour la variante primaire (faible niveau d'anxiété) et non pour ce qui est de la variante secondaire (haut niveau d'anxiété) (Kahn et al., 2013b; Kimonis, Frick, Cauffman, Goldweber et Skeem, 2012). De manière générale, les jeunes qui présentent d'importants traits d'insensibilité émotionnelle présentent aussi des troubles du comportement. Bien que plus rare, il demeure que certains jeunes peuvent présenter des traits élevés d'insensibilité émotionnelle sans toutefois manifester de problèmes graves de comportement (Fontaine, McCrory, Boivin, Moffitt et Viding, 2011). Au sein de ce groupe, on remarque généralement des scores plus faibles sur le plan de l'estime de soi et ces jeunes qualifient leur soutien social comme étant faible, tant face à leur famille que face à leurs pairs (Fanti, 2013). Une des hypothèses à cet égard est que les manifestations comportementales associées aux traits d'insensibilité émotionnelle poussent les proches à s'éloigner ou se désinvestir de la personne (Fanti, 2013). Comparativement aux jeunes ayant une problématique conjointe, ceux ayant seulement des traits d'insensibilité émotionnelle présentent un meilleur contrôle exécutif, moins de manifestations d'impulsivité et un attachement plus important au milieu scolaire (Wall, Frick, Fanti, Kimonis et Lordos, 2016). Néanmoins, les jeunes ayant des traits d'insensibilité émotionnelle élevés ont tout de même tendance à faire preuve de plus d'impulsivité que ceux ne présentant pas ou peu de ces traits (Chu, Daffern, Thomas, Ang et Long, 2014; Kahn, Byrd et Pardini, 2013a).

Il est important de souligner toutefois que l'appréciation des traits d'insensibilité émotionnelle chez un individu ne devrait pas se réduire à sa présence ou à son absence (p. ex. « *le jeune a de l'empathie* » ou « *le jeune n'a pas du tout d'empathie* »). Tout comme le concept général de la psychopathie et ses différentes facettes (Guay, Ruscio, Knight et Hare, 2007), les traits d'insensibilité émotionnelle se manifesteraient plutôt selon un continuum (conception

dimensionnelle). Les personnes ayant une problématique à cet égard devraient donc être considérées comme ayant des carences et des déficits plus ou moins importants sur les plans de l'empathie, de la culpabilité et de la considération envers autrui. Un outil intéressant pour évaluer cet aspect est l'« *Inventory of Callous–Unemotional Traits (ICU)* » (Frick, 2004). Cet outil a été conçu spécialement pour évaluer la présence de traits d'insensibilité émotionnelle chez les adolescents. Il ne s'agit pas ici d'établir un diagnostic ou d'affirmer que le jeune a une problématique s'il obtient un score supérieur à un score donné, mais plutôt de fournir un portrait de la situation du jeune.

À cet effet, il est intéressant de souligner que l'on retrouve désormais une spécification se rapportant aux traits d'insensibilité émotionnelle dans le diagnostic du trouble des conduites tel qu'évalué par le DSM-5. Cet ajout est d'autant plus pertinent puisque les jeunes qui manifestent conjointement un trouble des conduites et des traits d'insensibilité émotionnelle sont plus à risque de présenter des comportements d'intimidation, de consommation de substances illicites, d'inattention, d'impulsivité et de narcissisme que les jeunes présentant seulement un trouble des conduites ou seulement des traits élevés d'insensibilité émotionnelle (Fanti, 2013). Quant au diagnostic plus précisément, outre l'évaluation des critères se rapportant à l'agression, à la destruction de biens matériels, à la fraude ou le vol et aux violations graves de règles établies ainsi que le type (début avant ou après l'âge de 10 ans ou début non spécifié) et la gravité du trouble, il importe aussi de préciser si celui-ci s'accompagne d'émotions prosociales limitées (American Psychiatric Association, 2015). Voici ce qu'entend l'APA par « **émotions prosociales limitées** » :

« ***Absence de remords ou de culpabilité*** : Ne se sent ni mauvais ni coupable en faisant quelque chose de mal (exclure les remords exprimés seulement quand le sujet est arrêté ou confronté à une punition). L'individu montre un manque général de préoccupations par les conséquences négatives de ses actes. Par exemple, il n'a pas de remords après avoir blessé quelqu'un ou il ne se soucie par des conséquences des transgressions des règles.

Dureté (insensibilité) – manque d'empathie : Ne tient pas compte ou ne se sent pas concerné par les sentiments d'autrui. Le sujet est décrit comme froid ou insouciant. Il paraît plus concerné par les effets de ses actions sur lui-même que sur les autres, même s'ils entraînent un dommage important à autrui.

Insouciance de la performance : Ne se sent pas concerné par ses performances faibles ou problématiques à l'école, au travail ou dans d'autres activités importantes. La personne ne met pas en œuvre l'effort nécessaire pour une bonne performance, même quand les attentes sont claires, et rend typiquement les autres responsables de ses mauvais résultats.

Superficialité ou déficience des affects : N'exprime pas de sentiments ou ne montre pas d'émotions à autrui, sauf de façon superficielle et peu sincère (p. ex. actions contradictoires avec l'émotion montrée, capacité d'activer ou de désactiver les émotions rapidement) ou quand les émotions sont utilisées pour un intérêt (p. ex. émotions montrées pour manipuler ou intimider les autres). » (American Psychiatric Association, 2015, p. 616)

Pour ce qui est de l'aspect « émotions prosociales limitées », l'APA souligne que seule une minorité des personnes ayant un trouble des conduites présenterait aussi une problématique sur ce plan (American Psychiatric Association, 2015). Plus précisément, ce pourcentage varierait entre 10% et 50% des individus ayant un trouble des conduites. Quant aux jeunes présentant des traits d'insensibilité émotionnelle sans trouble des conduites, le pourcentage varierait entre deux à 7% chez les jeunes de la population générale et 14 à 32% chez les jeunes provenant d'établissements communautaires œuvrant en santé mentale (Kahn, Frick, Youngstrom, Findling et Youngstrom, 2012).

Cette définition reflète en fait ce qui a été défini comme les traits d'insensibilité émotionnelle dans les paragraphes précédents. Il semble que le terme « émotions prosociales limitées » ait cependant été préféré à celui de « traits d'insensibilité émotionnelle » pour éviter d'apposer une étiquette trop négative aux jeunes. Lors de l'évaluation, il importe aussi de spécifier le sous-type du trouble des conduites en fonction de l'âge d'apparition des premières manifestations de symptômes puisque les facteurs sous-jacents et les répercussions à l'âge adulte ne seraient pas tout à fait les mêmes. Selon les propos rapportés par l'APA, les individus dont les symptômes apparaissent dès l'enfance (soit avant l'âge de 10 ans) présenteraient un profil plus agressif, de moins bonnes relations avec leurs pairs ainsi que d'autres problématiques sur le plan neurodéveloppemental. Ils ont aussi plus de risques de manifester un trouble des conduites persistant à l'âge adulte. De manière générale, les individus dont les symptômes débutent à

l'adolescence présenteraient un profil moins problématique et avec moins de risques de persister à l'âge adulte. Le profil conjoint de trouble des conduites et de traits d'insensibilité émotionnelle peut aussi être accompagné de caractéristiques se rapportant à la notion de psychopathie, comme la recherche de sensations fortes, l'absence de peur et l'insensibilité à la punition. L'aspect d'émotions prosociales limitées serait davantage présent chez les individus dont les symptômes du trouble des conduites sont apparus pendant l'enfance (Frick et Viding, 2009). La persistance du trouble des conduites à l'âge adulte est plus probable chez les individus dont les symptômes sont apparus pendant l'enfance et qui sont aussi accompagnés de traits d'insensibilité émotionnelle (Moffitt et al., 2008).

1.1.2 Trajectoires développementales

Différentes trajectoires développementales à l'égard des problèmes graves de comportement ont été identifiées (Frick, 2012) :

- 1) précoce et persistante (avec ou sans traits d'insensibilité émotionnelle);
- 2) limitée à l'enfance;
- 3) limitée à l'adolescence.

Les individus dont l'émergence des problèmes de comportement concordent avec le début de l'adolescence (limitée à l'adolescence) ont habituellement un pronostic plus favorable puisque leurs problématiques semblent se limiter à cette période du développement uniquement. Ceux-ci présentent moins de comportements d'agression et de violence en général et ont aussi moins de risque de persister dans cette voie à l'âge adulte. Les déficits sur les plans neurophysiologique, cognitif et familial s'avèrent moins marqués. On remarque toutefois chez ce groupe un niveau plus important de rébellion et de rejet des normes sociales (Frick, 2012). Selon Moffitt (2006), les problèmes de comportement des jeunes de ce profil constitueraient une amplification des comportements de rébellion commune à l'adolescence. Ainsi, bien que les manifestations soient plus graves que pour la plupart des adolescents n'ayant pas de problèmes de comportement, elles ne seraient pas révélatrices d'un profil significativement plus à risque de persister dans une voie délinquante à l'âge adulte (Frick, 2012). La trajectoire limitée à l'enfance réfère aux individus dont

les problèmes de comportement ont débuté tôt dans la l'enfance, mais qui se sont atténués au passage à l'adolescence et l'âge adulte. Une hypothèse à cet égard est que la manifestation de ces problèmes de comportement à l'âge adulte diffère sur le plan symptomatique et résulterait davantage en un isolement social et en une mésadaptation globale plutôt qu'en des comportements de délinquance et d'agressivité (Moffitt, 2006).

Quant à la trajectoire précoce et persistante, celle-ci peut se subdiviser en deux sous-trajectoires, soit : 1) avec traits d'insensibilité émotionnelle et 2) sans traits d'insensibilité émotionnelle.

La sous-trajectoire associée à des traits d'insensibilité émotionnelle serait la plus problématique. En effet, celle-ci débute généralement dès l'enfance et se caractérise par un manque de culpabilité, de considération envers les sentiments d'autrui, de préoccupation face à la performance et d'un affect peu diversifié. Les problèmes de comportement associés à ce profil sont beaucoup plus stables et persistants que pour le profil « limitée à l'adolescence » (Frick, 2012). Selon la revue des résultats recensés par Frick et White (2008), des déficits en matière de traitement des stimuli associés aux émotions négatives sont décelés chez ces jeunes, surtout en ce qui a trait à la peur et la détresse. Ils sont aussi moins sensibles aux indices liés à la punition, plus intrépides (en ce sens où ils ressentent moins la peur) et à la recherche de sensations fortes.

De manière générale, ils présentent de faible taux d'anxiété (Frick et White, 2008). Une des explications avancées sur le plan neurophysiologique se rapporte à un dysfonctionnement de l'amygdale. Comme souligné précédemment, les jeunes ayant des traits psychopathiques ou des traits d'insensibilité émotionnelle ont des difficultés à reconnaître les émotions de peur et de tristesse (et probablement aussi de dégoût), mais pas les émotions telles que la colère, la joie et la surprise (Blair, 2005). Comme il ne s'agit pas de déficits généraux en lien avec la reconnaissance de l'ensemble des émotions, l'hypothèse d'une dysfonction de l'amygdale est intéressante puisque cette structure est impliquée dans le traitement de la peur et de la tristesse de manière importante, mais aussi dans les comportements défensifs et dans le processus d'apprentissage (conditionnement et réponses anticipées aux stimuli) associé à ces émotions. Ainsi, on dénoterait une activation réduite de l'amygdale chez les individus présentant de forts traits psychopathiques en ce qui a trait

au traitement des stimuli liés à la peur et à la tristesse, ce qui viendrait bloquer la partie du processus de socialisation basée sur l'empathie :

« Individuals who are indifferent to the fear and sadness of others are individuals who are difficult to socialize through effective socialization practices as empathy induction. Empathy induction involves the socializer focusing the attention of the transgressor on the distress of the victim (and presumably heightens the salience of the aversive stimulus of the victim's distress). » (Blair, 2005, p. 710)

L'absence de peur combinée à une indifférence à la punition pourraient expliquer en partie l'incapacité de ces jeunes d'apprendre de leurs erreurs (par les conséquences) et le détachement progressif qu'ils présentent face aux attentes de la société en général (Blair, 2005). Quant à l'affect superficiel que l'on dénote aussi chez ces jeunes, celui-ci pourrait expliquer les déficits sur le plan du développement de l'empathie et de la considération pour autrui (Dadds et al., 2009). Des travaux récents ont cependant relevé que l'utilisation de techniques parentales basées sur le renforcement positif pouvaient venir atténuer les manifestations de traits d'insensibilité émotionnelle chez les enfants présentant des prédispositions héréditaires ou neurophysiologiques face à trouble (Hyde et al., 2016), soulignant ainsi l'interaction présente entre les facteurs héréditaires et l'environnement quant aux traits d'insensibilité émotionnelle. L'environnement aurait donc aussi un rôle important à jouer dans la manifestation de traits d'insensibilité émotionnelle.

Pour ce qui est de la sous-trajectoire sans traits d'insensibilité émotionnelle, celle-ci est également associée à un début des comportements problématiques à l'enfance, mais elle ne s'accompagne pas de déficits en ce qui concerne l'empathie et la culpabilité. Contrairement au profil précédent, des manifestations d'anxiété et de détresse quant aux conséquences de leurs gestes sur autrui accompagnent couramment ce profil. Le niveau d'impulsivité serait cependant plus élevé chez ces jeunes. Ceux-ci ont davantage de probabilités de provenir d'un milieu familial dysfonctionnel, caractérisé par l'hostilité et des pratiques parentales incohérentes, ce qui pourrait expliquer leur propension à attribuer des intentions hostiles aux gens qui les entourent et à y répondre agressivement (agressivité réactive). Les déficits des jeunes de cette sous-trajectoire seraient donc associés davantage à certaines caractéristiques environnementales combinées à des problèmes de contrôle et de régulation des émotions et du comportement (Frick, 2012).

Il est aussi possible de classer les traits d'insensibilité émotionnelle de manière typologique en fonction du niveau d'anxiété présent, résultant en une variante primaire (faible niveau d'anxiété) et une variante secondaire (haut niveau d'anxiété) (Kahn et al., 2013*b*; Kimonis et al., 2012). Cette distinction s'inspire des travaux réalisés dans l'étude de la psychopathie. Certainement, une des typologies marquantes de l'étude de la psychopathie est celle proposée par Karpman en 1948. Celui-ci identifie deux grands types de psychopathie : la psychopathie primaire (ou idiopathique) et la psychopathie secondaire (ou symptomatique). Le profil de psychopathie primaire fait davantage référence à des individus que Karpman (1948) qualifie comme étant dépourvus de conscience, de remords et d'émotions. Les problèmes de comportement de ces derniers se manifestent dès l'enfance et sont associés à une délinquance constante et persistante ainsi qu'à des problèmes d'agressivité et de violence. Quant au profil de psychopathie secondaire, il se rapporte plutôt à des manifestations d'un trauma dû à un environnement n'ayant pas répondu adéquatement aux besoins de base ou ayant fait preuve d'abus et de rejet, entravant ainsi le développement « normal » de la conscience. En traitant efficacement la source de cette névrose, il est possible de réduire la manifestation des comportements psychopathiques. Plus récemment, une étude menée auprès de 272 adolescents a identifié ces deux profils parmi des jeunes présentant un niveau élevé de traits d'insensibilité émotionnelle (Kahn et al., 2013*b*). Le profil primaire (48%) était relié à des scores significativement plus bas aux mesures d'anxiété, de trauma et de stress post-traumatique alors que le profil secondaire (52%) présentait le portrait inverse. Les jeunes du second profil avaient aussi un vécu d'abus physique et sexuel plus fréquent comparativement à la variante primaire ainsi que des problèmes d'impulsivité et de régulation émotionnelle plus importants (Kahn et al., 2013*b*).

1.1.3 Étiologie, facteurs de risque et facteurs associés

Dans une revue exhaustive, Frick et ses collègues (2014) ont rapporté que les jeunes ayant de graves problèmes de comportement et des traits d'insensibilité émotionnelle montreraient une étiologie différente de ceux ayant des problèmes de comportement, mais n'ayant pas de problématique en matière de traits d'insensibilité émotionnelle. Il y aurait ainsi des différences quant aux facteurs sous-jacents aux problèmes de comportement chez les jeunes ayant aussi une problématique de traits d'insensibilité émotionnelle. Ces jeunes ayant des traits d'insensibilité

émotionnelle présenteraient des spécificités sur les plans génétique, cognitif, affectif, neurobiologique, environnemental et personnel. Les facteurs de risque de ce trouble se situent donc à plusieurs niveaux. Les aspects environnemental et personnel en particulier sont abordés dans la section ci-dessous.

Sur le plan environnemental, les facteurs associés aux traits d'insensibilité émotionnelle relevés dans la documentation scientifique sont notamment des soins insuffisants lors de l'enfance, des techniques disciplinaires inadéquates ou de la maltraitance, l'association à des pairs déviants et une exposition fréquente à la violence (Frick, 2012). Un statut socioéconomique faible (Fontaine et al., 2011), des sentiments négatifs et des techniques éducatives négatives de la part des parents ainsi qu'un environnement de vie chaotique dès les premières années de vie sont aussi des facteurs de risque associés aux traits élevés d'insensibilité émotionnelle (Fontaine et al., 2011; Fontaine, Rijdsdijk, McCrory et Viding, 2010). La socialisation de ces jeunes serait aussi inadéquate, notamment en raison des certaines caractéristiques personnelles. Notamment, ils ne seraient pas en mesure d'associer les conséquences et les punitions à leurs comportements répréhensibles et ils seraient insensibles à la peur et à la détresse des autres, limitant ainsi le développement de leur empathie (Frick et Viding, 2009). Cependant, des recherches supplémentaires demeurent nécessaires à ce sujet (Fontaine, McCrory et Viding, sous presse). En lien avec l'implication en milieu scolaire, les jeunes ayant d'importants traits d'insensibilité émotionnelle, mais sans problème de comportement, présentent un attachement plus significatif envers l'école que les jeunes ayant aussi des problèmes de comportement (Wall et al., 2016).

Sur le plan personnel, les jeunes ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle seraient plus à risque de présenter des problèmes de comportement dès leur jeune âge (Fontaine et al., 2010). Plusieurs études basées sur des échantillons de jumeaux suggèrent que les traits d'insensibilité seraient influencés par des facteurs génétiques. Selon les résultats de Fontaine et al. (2010), jusqu'à 78% de la variance des traits d'insensibilité émotionnelle serait expliquée par des facteurs génétiques chez les garçons présentant des traits élevés et stables d'insensibilité émotionnelle. Par exemple, le fait d'avoir une mère biologique présentant des comportements antisociaux, même lorsque l'enfant est adopté dans les jours suivant la naissance, augmente le risque de présenter des traits d'insensibilité émotionnelle par la suite (Hyde et al., 2016).

L'influence des facteurs génétiques pourrait être plus importante chez les garçons que chez les filles toutefois pour ce qui est de la trajectoire impliquant des traits élevés et stables d'insensibilité émotionnelle. Chez celles-ci, les traits d'insensibilité émotionnelle seraient surtout influencés par des facteurs environnementaux (Fontaine et al., 2010). Ces jeunes présentent également des déficits plus marqués en ce qui concerne l'analyse des indices de punition et leur réponse aux signes de détresse et de peur chez les autres. Comparativement aux autres jeunes ayant des problèmes de comportement, ils présentent généralement un plus faible niveau d'anxiété (variante primaire), sont plus intrépides (ressentent moins la peur) et recherchent de manière plus importante les sensations fortes. Chez les jeunes qui présentent des problèmes de comportement en l'absence de traits d'insensibilité émotionnelle, on ne dénote généralement pas de problématique significative sur les plans de l'empathie et de la culpabilité. Bien souvent, ces jeunes sont préoccupés par les effets que leurs gestes peuvent avoir sur autrui. Les jeunes ayant d'importants traits d'insensibilité émotionnelle présentent ainsi des déficits majeurs en ce qui a trait au développement normal de la conscience comparativement aux autres jeunes. (Frick et al., 2014). Les niveaux d'hyperactivité et d'impulsivité chez les jeunes ayant des traits d'insensibilité émotionnelle, mais sans problème de comportement, sont habituellement plus faibles que chez les jeunes présentant une problématique conjointe de traits d'insensibilité émotionnelle et de problèmes de comportement. Ce faisant, leurs capacités de contrôle exécutif semblent supérieures aux jeunes ayant aussi des problèmes de comportement (Wall et al., 2016).

1.2 Les traits d'insensibilité émotionnelle et la délinquance

1.2.1 Délinquance

Selon les résultats des différentes études recensées ci-haut, on remarque une plus grande propension à la délinquance, mais aussi davantage de contacts avec les corps policiers chez les jeunes ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle (Frick, Cornell, Barry, Bodin et Dane, 2003; Frick et al., 2005). Même chez les jeunes n'ayant pas de problèmes de comportement à la base, la présence de traits d'insensibilité émotionnelle augmente le risque de délinquance ultérieure sur une période de suivi d'un an (Frick et al., 2003) et de quatre ans (Frick et al., 2005) et le nombre de contacts avec les corps policiers (Rowe et al., 2010).

En matière d'intimidation, les jeunes avec des traits élevés d'insensibilité émotionnelle se retrouvent significativement plus souvent comme agresseurs ou comme agresseurs-victimes (Fanti et al., 2009). Les jeunes qui présentent d'importants traits d'insensibilité émotionnelle ont aussi plus de probabilités de manifester des comportements agressifs, violents et antisociaux (Frick et al., 2014; Pardini et Fite, 2010) ainsi qu'un profil de violence combinant à la fois de la violence réactive et de la violence proactive (instrumentale) (Fanti, Frick et Georgiou, 2009). Ils sont plus à risque de faire preuve de violence préméditée (Frick et Viding, 2009). Les individus présentant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle sont aussi plus à risque de commettre des actes graves en matière de délits de violence et contre les biens (homicide, braquage, cambriolage, agression sexuelle, agression aggravée et kidnapping) (Kahn et al., 2013a).

1.2.2 Gangs de rue

Considérant que les traits d'insensibilité émotionnelle sont associés à un risque accru de fréquenter des pairs délinquants (Kahn et al., 2013a), il est intéressant de se questionner quant à la relation de ces traits avec le phénomène des gangs de rue, surtout au cours de l'adolescence. Encore à ce jour, il existe peu de consensus quant à la définition de « gang de rue » et à la manière de distinguer et de classer les individus qui en font partie (Alleyne et Wood, 2010; Fredette et Guay, 2014). Voici l'extrait qui résume le plus fidèlement l'orientation choisie ici :

« Plutôt que de chercher à identifier les membres de gang, Guay et Fredette (2010) proposent d'évaluer l'intensité avec laquelle les délinquants participent aux gangs. Cette proposition repose sur l'idée que l'appartenance aux gangs n'est pas dichotomique (être ou ne pas être un membre de gang), mais dimensionnelle (Guay et Fredette, 2010). Leur modèle multidimensionnel de la mesure de l'appartenance aux gangs est composé de quatre axes. Les deux premiers mesurent les facteurs génériques liés à la délinquance : les traits psychopathiques et les antécédents criminels. Les deux autres mesurent des facteurs spécifiques à l'expérience des gangs : la place occupée dans le réseau et l'adhésion à la culture de gang. » (Fredette et Guay, 2014, p. 296)

Il est important de s'attarder à l'étude de ce phénomène puisque les jeunes impliqués dans ce genre de groupe seraient responsables d'une grande proportion des actes de violence auto-rapportés à l'adolescence (allant de 50% à plus de 80% selon les études) (Dmitrieva, Gibson,

Steinberg, Piquero et Fagan, 2014; Fredette et Guay, 2014). De plus, l'implication au sein d'un gang de rue serait indicative d'un profil plus grave et persistant de comportements antisociaux, ce qui est aussi caractéristique des jeunes présentant de forts traits d'insensibilité émotionnelle (Gordon, Rowe, Pardini, Loeber, White et Farrington, 2014). À cet effet, les traits d'insensibilité émotionnelle ont récemment été reliés à l'association à des groupes de pairs déviants et à la perpétration de délits en contexte de groupe (Thornton, Frick, Shulman, Ray, Steinberg et Cauffman, 2015) ainsi qu'à un risque accru pour les jeunes de rejoindre les gangs de rue et d'y jouer un rôle de « *leader* » au quotidien et lors de la perpétration de délits (Dmitrieva et al., 2014).

Tel que souligné dans la citation ci-dessus, les traits psychopathiques et les antécédents criminels sont parmi les dimensions impliquées dans le phénomène de l'adhérence à la culture des gangs de rue (Fredette et Guay, 2014 ; Fredette, 2014). Selon les travaux de Fredette (2014), il existe une importante relation entre l'adhésion à la culture des gangs de rue et les traits psychopathiques. À cet égard, il y est suggéré « que l'étroite relation entre l'adhésion à la culture de gang et la psychopathie pourrait former l'identité sociale du membre de gang dont il faudrait se préoccuper dans la gestion des risques des hommes contrevenants » (Fredette, 2014, p. 7). Dans une recherche plus approfondie à ce sujet, Alleyne et Wood (2010) ont procédé à une recension des différents facteurs de risque fréquemment associés à l'adhésion à un gang de rue. Ils y rapportent notamment l'influence des croyances favorables aux comportements antisociaux, la fréquentation de pairs déviants et autres personnes associées au milieu des gangs (surtout s'il s'agit de membres de la famille), le fait d'être un garçon, la présence de problèmes de santé mentale ou de troubles d'apprentissage, le statut socio-économique, la présence de gangs de rue dans le quartier de résidence et des problèmes de délinquance. Or, il est à souligner qu'aucun facteur à lui seul ne permet de rendre compte de la complexité du phénomène (Alleyne et Wood, 2010).

Sur le plan psychologique, plusieurs caractéristiques aussi associées aux traits d'insensibilité émotionnelle sont recensées à titre de facteurs de risque en matière d'adhésion aux gangs de rue. On pense notamment à l'estime de soi, aux habiletés prosociales limitées, à l'impulsivité, à la recherche de sensations fortes ainsi qu'à l'absence de culpabilité (Alleyne et Wood, 2010; Alleyne et Wood, 2012). L'impulsivité souvent associée aux traits d'insensibilité émotionnelle (Chu et al., 2014) pourrait avoir un rôle à jouer en ce qui a trait à l'implication au

sein de gangs de rue, en ce sens où elle viendrait intervenir sur la capacité du jeune à évaluer à long terme les conséquences de son adhésion. Pour ce qui est des traits d'insensibilité émotionnelle plus précisément, ces derniers pourraient diminuer les remords de l'adolescent face aux activités illicites du groupe et à la violence qui y est valorisée et, conséquemment, venir augmenter les risques que celui-ci demeure à long terme dans le groupe et y joue un rôle de plus en plus actif (Dmitrieva et al., 2014).

Ainsi, comme la présence de traits d'insensibilité émotionnelle permettrait une meilleure différenciation des jeunes à risque de s'enliser de manière persistante dans des comportements antisociaux graves (Frick et al., 2005; Frick et al., 2014) et serait corrélée avec plusieurs autres facteurs de risque associés au phénomène des gangs de rue (Alleyne et Wood, 2010), la première hypothèse est que le fait de présenter des traits d'insensibilité émotionnelle pourrait constituer un facteur de risque en ce qui a trait à l'adhésion à un gang de rue. De plus, selon les résultats d'études antérieures, cela pourrait aussi constituer un facteur de risque quant à l'implication du jeune dans le gang et ses activités criminelles ainsi qu'en ce qui a trait à sa persistance au sein celui-ci. Cela permettrait de distinguer les jeunes qui vont persister dans leur implication auprès du gang à la fin de l'adolescence et le rôle qu'ils y jouent (« *leader* » ou non) (Thornton et al., 2015).

Une deuxième hypothèse est qu'il pourrait aussi s'avérer que les jeunes ne présentant pas d'emblée de traits d'insensibilité émotionnelle en développent suite à une exposition répétée au milieu des gangs. L'implication répétée dans une multiplicité de délits, et plus particulièrement de délits violents, semble ainsi être en jeu. En effet, les membres de gangs de rue ont tendance à employer un important niveau de violence instrumentale au quotidien, soit pour protéger leur territoire, faire de l'argent ou acquérir ce qu'ils recherchent (Gordon et al., 2014). De plus, certaines caractéristiques de la culture de gang, notamment la loi du silence et l'obligation d'honorer et de venger les membres assassinés (Fredette et Guay, 2014), pourraient venir influencer les traits d'insensibilité émotionnelle des membres en les exposant à un contexte quotidien qui banalise, normalise et encourage la violence ou la vengeance. Pour faire face à ces « obligations » et ce mode de vie, les membres de gang en viendraient à se détacher peu à peu de leurs émotions afin d'éviter que les remords et la culpabilité prennent le dessus et les empêchent de compléter les tâches qui leur sont demandées. Cette hypothèse est par ailleurs soulignée par Hare (1993) dans son ouvrage

Without Conscience : the disturbing world of the psychopaths among us. Selon Hare, des groupes d'individus comme les soldats ou les membres de gang développeraient certaines manifestations de traits d'insensibilité pour faire face aux exigences de leur milieu. Il s'agirait en quelque sorte d'un bouclier ou d'un mécanisme de défense pour ne pas être submergés par les remords et la culpabilité, ce qui les empêcherait « d'accomplir ce qui doit être accompli ». À cet effet, ils seraient conditionnés à voir l'autre comme un ennemi potentiel et une menace, comme un individu qui a une valeur humaine inférieure ou comme un objet. Ainsi, comparativement à la manifestation la plus profonde du manque d'empathie, ces individus pourraient être affectés par la souffrance de leur famille ou de leurs amis. Une séparation claire existerait donc entre les personnes qu'ils apprécient, qui leurs sont proches (p. ex. famille, amis, résidents du quartier) et les étrangers ou les membres d'un gang rival.

Une troisième hypothèse probable serait que les jeunes qui adhèrent aux gangs de rue présentent des marqueurs de traits d'insensibilité émotionnelle avant même leur début dans le gang, mais que l'implication dans celui-ci viendrait exacerber les traits déjà présents. Selon les résultats de Lynam, Loeber et Stouthamer-Loeber (2008), la fréquentation de pairs déviants est associée à une augmentation des traits d'insensibilité émotionnelle dans le temps. Toutefois, en l'absence de données probantes ayant évalué la présence de ces diverses caractéristiques dès l'enfance, il est difficile de déterminer laquelle des hypothèses est la plus adéquate. Le développement ou l'aggravation des traits d'insensibilité émotionnelle pourrait donc constituer à la fois un facteur de risque et une répercussion de l'implication au sein de gangs de rue.

De plus, dans un milieu comme les gangs de rue où l'image est fort importante (Fredette et Guay, 2014), il peut s'avérer laborieux pour les jeunes vivant des difficultés sur le plan affectif de les exprimer à leurs proches ou à leurs pairs (Laurier, Guay, Lafortune et Toupin, 2015). À long terme, ces jeunes pourraient en venir à concevoir les émotions telles que la tristesse et la peur comme des signes de faiblesse et ainsi à les inhiber quasi spontanément.

En lien avec cela, l'exposition à des événements traumatiques est un aspect important à considérer dans notre compréhension de la relation entre les traits d'insensibilité émotionnelle et le phénomène d'adhérence aux gangs de rue. En effet, les jeunes qui s'associent aux gangs de rue

présentent plus de risques d'être victimes d'actes de violence et de vivre des événements traumatiques (Morin, Laurier et Simard, 2016). Selon Laurier et al. (2015), ils vivraient généralement beaucoup de détresse et présentent plusieurs problèmes de santé mentale. Malgré la lourdeur de cette souffrance, ils hésiteraient grandement à exprimer leurs difficultés et à demander de l'aide, se montrant excessivement méfiants face à autrui. Ces jeunes utiliseraient principalement des stratégies d'adaptation et des mécanismes de défense inefficaces, voire même nuisibles dans certains cas, afin de faire face à leurs difficultés et aux exigences du milieu (Laurier et al., 2015). En plus d'utiliser des stratégies d'adaptation et des mécanismes de défense inefficaces, les jeunes impliqués dans les gangs de rue ont tendance à employer plusieurs mécanismes de justification morale face à leurs comportements délinquants ou violents : « c'est pour une juste cause », « c'est juste de la *business* », « certains font bien pire encore », « c'est l'autre qu'il l'a cherché », etc. Ces mécanismes de justification sont utilisés à répétition pour permettre au jeune de se dissocier de ses valeurs personnelles et ainsi pouvoir être accepté par le groupe en accomplissant les tâches demandées par celui-ci (Alleyne et Wood, 2010).

1.3 L'importance de s'intéresser aux traits d'insensibilité émotionnelle

À la revue des informations recensées ci-haut, il semble que la présence de traits d'insensibilité émotionnelle à l'enfance et à l'adolescence constitue un facteur de risque important dans le développement d'une trajectoire pathologique de délinquance, d'agression et de violence. Ce qui est d'autant plus intéressant est que, au sein des jeunes ayant des problèmes de comportement, la présence de traits d'insensibilité émotionnelle permettrait une meilleure différenciation de ceux à risque de s'enliser dans des comportements antisociaux graves à long terme (Frick, 2012; Frick et al., 2014; Frick et al., 2005). En effet, on dénote chez les jeunes présentant des comportements antisociaux et des traits d'insensibilité émotionnelle un profil beaucoup plus grave et stable sur le plan des comportements problématiques et des difficultés d'adaptation que chez les jeunes ayant des comportements antisociaux sans traits marqués d'insensibilité émotionnelle (Fontaine et al., 2011; Frick et Viding, 2009).

De manière générale, les jeunes présentant des traits d'insensibilité émotionnelle manifestent également moins de comportements prosociaux et plus d'indices psychopathologiques (comportements d'opposition et de provocation, déficits d'attention et hyperactivité) même en l'absence de problèmes graves de comportement (Rowe et al., 2010). Des associations significatives avec le narcissisme, le machiavélisme et le sadisme sont aussi rapportées (Chabrol et al., 2009). La présence de traits d'insensibilité émotionnelle et de problèmes graves de comportement expose aussi ces jeunes à un plus grand risque de présenter des traits psychopathiques à l'âge adulte. Dans une étude menée sur plus de 200 participants, Lynam et ses collègues (2007) ont noté que les quatre facettes de la psychopathie, dont la facette affective rattachée aux traits d'insensibilité émotionnelle, étaient relativement stables (stabilité modérée) entre l'âge de 13 et 24 ans. Ce constat concorde avec les résultats rapportés par Baskin-Sommers et ses collègues (2015), soit que les traits d'insensibilité émotionnelle présentent une forte stabilité temporelle, variant de moyenne à forte selon les études. Ceux-ci auraient donc tendance à persister avec l'âge et à exacerber certains comportements problématiques, ce qui pourrait en partie expliquer pourquoi ces individus présentent un patron plus stable et grave de comportements d'agression et de violence (Pardini et Fite, 2010). De surcroît, à l'âge adulte, les traits d'insensibilité émotionnelle sont associés à un statut socioéconomique faible, davantage de risques d'être sans emploi ou sans diplôme, d'avoir des problèmes d'impulsivité, de fréquenter des pairs délinquants et de consommer des substances illicites (Kahn et al., 2013a). Sur le plan de la délinquance, plus les traits d'insensibilité émotionnelle sont marqués, plus le nombre d'arrestations et de charges criminelles augmente et ce, tant pour les crimes graves et violents que pour les crimes contre les biens et les obstructions à la justice (Kahn et al., 2013a). Ces associations demeurent significatives pour les crimes graves et les obstructions de la justice même lorsque d'autres facteurs reconnus comme ayant une incidence sur la délinquance sont inclus comme variables de contrôle. On parle ici du nombre d'arrestations antérieures (données officielles) et de délits commis (données auto-rapportées) par le passé, de la consommation de substances illicites et du statut d'emploi actuel (Kahn et al., 2013a).

Ces résultats soulignent donc l'importance de s'attarder aux traits d'insensibilité émotionnelle dans l'évaluation de la délinquance à l'adolescence afin de cibler plus efficacement ceux à risque de développer des comportements graves et persistants. Ces résultats soulignent

également l'importance de s'attarder aux traits d'insensibilité émotionnelle dans la compréhension des comportements délinquants afin d'améliorer l'efficacité des traitements, notamment en raison des mécanismes distinctifs qui sous-tendent cette problématique.

1.4 L'intervention en matière de traits d'insensibilité émotionnelle

À ce jour, la majorité des recherches en matière de traits d'insensibilité émotionnelle présente ces jeunes comme posant un défi de taille à l'intervention. En revanche, cela n'implique pas forcément qu'ils soient non-réactifs à toutes les formes et stratégies d'intervention (Frick, 2012).

En effet, même si ces traits ont tendance à demeurer stables à travers les âges chez un certain nombre de jeunes (Baskin-Sommers et al., 2015) et à être associés à une plus faible réceptivité au traitement (Hawes et Dadds, 2007) ou à une réponse différente comparativement aux jeunes sans traits d'insensibilité émotionnelle (Hawes et Dadds, 2005), il existe des méthodes d'intervention qui peuvent venir les modifier.

La réceptivité étant l'un des éléments essentiels à une intervention efficace auprès des délinquants, il est recommandé d'utiliser les méthodes tirées de l'approche cognitivo-comportementale et d'adapter le plus possible l'intervention aux styles d'apprentissage, à la motivation et aux aptitudes du jeune. Pour ce faire, il faut aussi tenir compte de la personnalité et des caractéristiques spécifiques du jeune (Andrews et Bonta, 2010; Benbouriche, Vanderstukken et Guay, 2015). Pour les traits d'insensibilité émotionnelle, des variations ont été mesurées dans plusieurs études, même en l'absence d'interventions spécifiques (Viding et al., 2012). Il est donc important de comprendre que la nature souvent « stable » de ces traits n'implique pas automatiquement que ceux-ci soient immuables (Fontaine et al., 2010).

La prochaine section recense les pistes d'intervention pouvant s'avérer efficaces auprès des jeunes présentant des traits d'insensibilité émotionnelle.

1.4.1 Pistes d'intervention

De manière générale, l'intervention auprès des individus ayant des traits d'insensibilité émotionnelle est perçue comme étant excessivement laborieuse, voire même impossible selon plusieurs. Tel que le souligne Hare (1993), la pauvreté de l'expérience affective et émotionnelle habituellement associée aux traits d'insensibilité émotionnelle constituerait un obstacle important aux processus d'apprentissage habituels. Cela serait d'autant plus marqué en ce qui a trait à la peur, car les réponses physiologiques normalement associées à cette émotion seraient défailtantes (Hare, 1993). Ainsi, les indices physiologiques qui accompagnent la peur et l'appréhension (p. ex., avoir les mains moites ou le rythme cardiaque qui s'accélère) chez la plupart des gens ne se manifesteraient pas aussi vivement chez les individus ayant une problématique de traits d'insensibilité émotionnelle (Hare, 1993).

« The significance of this finding is that, for most people, the fear produced by threats of pain or punishment is an unpleasant emotion and a powerful motivator of behavior. Fear keeps us from doing things – “Do it and you’ll be sorry” – but it also makes us do other things – “Do it or you’ll be sorry.” In each case, it is emotional awareness of the consequences that impels us to take a particular course of action. Not so with psychopaths; they merrily plunge on, perhaps knowing what might happen but not really caring. » (Hare, 1993, p. 54)

Sur le plan de l'intervention, ce constat pose un problème de taille puisque plusieurs des méthodes éducatives et réadaptatives des centres de réadaptation s'orientent justement autour de l'anticipation des conséquences d'un comportement et l'appréhension de punitions contraignantes. Comme ces jeunes sont aussi moins sensibles à la souffrance et à la détresse d'autrui, les méthodes d'intervention qui s'orientent autour de la capacité « à se mettre à la place de l'autre » risquent de s'avérer plus ardues et moins efficaces.

Globalement, les chercheurs s'entendent pour dire que les programmes d'intervention les plus susceptibles de se montrer efficaces auprès de cette population particulière sont d'ordre cognitivo-comportemental, multimodal (c'est-à-dire incluant divers modes d'intervention comme par exemples des rencontres individuelles, des exercices cliniques, des rencontres de groupe et des interventions familiales) et global (c'est-à-dire adressant l'ensemble des besoins ou des facteurs de

risque liés aux comportements problématiques) (Hawes et Dadds, 2005; Kolko et Pardini, 2010). Dans une étude menée auprès de 177 jeunes par Kolko et Pardini en 2010, ceux présentant un niveau élevé de ces traits ont reçu un traitement individualisé, multimodal et global. Celui-ci comprenait une médication pour traiter les problèmes d'attention et d'hyperactivité, des interventions cognitivo-comportementales, une formation auprès de la famille en matière de compétences parentales, des consultations à l'école, le développement de certaines habiletés sociales, l'implication dans des activités prosociales et un volet en lien avec la gestion de crise. Les jeunes ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle ne se distinguaient pas de ceux n'ayant pas ou peu de traits d'insensibilité émotionnelle au moment d'évaluer les répercussions des interventions, c'est-à-dire que le programme s'est avéré aussi efficace pour les jeunes ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle que pour les autres (Kolko et Pardini, 2010).

À cette philosophie d'intervention globale s'ajoute la nécessité de répondre aux particularités et spécificités émotionnelles, développementales et cognitives que l'on trouve au cœur de cette problématique (Waschbusch et al., 2007). Puisque les personnes présentant des traits marqués d'insensibilité émotionnelle apparaissent comme étant moins sensibles aux punitions et aux menaces, il serait plus avisé auprès de cette population de mettre l'accent sur des stratégies de renforcements positifs ou axées sur la récompense afin d'encourager les comportements prosociaux plutôt que de se focaliser sur la punition des comportements problématiques. Auprès de cette population, les retraits (« *time out* ») n'auraient pas nécessairement les effets escomptés (Viding et al., 2012). Caldwell et ses collègues (2006a) arrivent à cette même conclusion. Les résultats de leur étude démontrent que les comportements des jeunes manifestant des traits d'insensibilité émotionnelle s'améliorent lorsqu'ils participent à un programme de nature intensive qui emploie des techniques orientées vers la récompense se rapportant aux intérêts personnels des jeunes et qui enseigne certaines habiletés reliées à la notion d'empathie. Selon ces données, les jeunes ayant suivi ce programme (qui est basé sur le « *Decompression Treatment Model* » et l'« *Aggression Replacement Training* ») (Caldwell, Vitacco et Van Rybroek, 2006b) étaient significativement moins à risque de récidiver sur une période de deux ans comparativement à ceux ayant bénéficié des interventions habituelles (Caldwell et al., 2006a).

Les programmes d'intervention qui apparaissent les plus efficaces auprès de cette population particulière sont ceux dont le cadre permet une certaine souplesse et flexibilité, permettant de personnaliser les diverses composantes en fonction des besoins de la personne, et qui rendent compte des caractéristiques spécifiques de fonctionnement affectif (Waller, Gardner et Hyde, 2013).

Un autre aspect important en ce qui a trait à l'intervention auprès de ces jeunes se rapporte aux techniques parentales. D'un côté, les jeunes ayant une problématique conjointe de problèmes de comportement et de traits d'insensibilité émotionnelle sont tout aussi réceptifs à des interventions basées sur des méthodes positives de contrôle et sur le renforcement positif que les jeunes n'ayant pas de problématique sur le plan des traits d'insensibilité émotionnelle (Hawes et Dadds, 2005). Ainsi, lorsque le traitement vise à développer cette stratégie d'intervention chez les parents, les résultats sont encourageants. Cependant, ces jeunes seraient moins réceptifs lorsque le traitement vise à encourager les parents à utiliser diverses stratégies disciplinaires répressives, notamment les punitions et les temps de retrait (Hawes et Dadds, 2005). Selon Frick et al. (2014), les jeunes ayant des troubles du comportement combinés à de forts traits d'insensibilité seraient encore moins sensibles aux punitions que les jeunes ayant seulement des troubles de comportement. De plus, les jeunes exposés à des punitions corporelles de la part de leurs parents sont plus à risque de voir une augmentation de leurs traits d'insensibilité émotionnelle avec le temps (Lynam et al., 2008). À l'inverse, on remarque une diminution de la gravité des traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes qui reçoivent de l'affection et dont les parents s'impliquent dans leur éducation et leur quotidien (Pardini, Lochman et Powell, 2007; Waller et al., 2013). Ces résultats illustrent bien la nécessité en tant qu'intervenant d'établir une relation de confiance et un climat d'ouverture et de transparence avec le jeune, mais aussi d'aider les parents et ce dernier dans le développement d'une relation positive favorisant la communication. Une meilleure communication et une relation de confiance avec les parents ou tout autre adulte significatif permettent aux jeunes de se tourner vers des modèles plus prosociaux lorsqu'ils font face à des situations difficiles (Laurier et al., 2015), ce qui pourrait les aider à faire des choix plus judicieux et tenant compte de l'ensemble des conséquences probables.

Relativement à l'aspect héréditaire des traits d'insensibilité émotionnelle, il est important

de souligner que des facteurs environnementaux peuvent venir atténuer la portée de ces facteurs de risque. Ces facteurs environnementaux peuvent constituer des bases intéressantes à la prévention et à l'intervention auprès des jeunes à risque. Par exemple, selon une étude récente menée auprès de 561 enfants adoptés (Hyde et al., 2016), l'utilisation fréquente de techniques de renforcement positif par les parents adoptifs atténue les risques de développement de traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes présentant une prédisposition héréditaire à cet égard (Hyde et al., 2016). Des méthodes de traitement favorisant des interactions positives entre l'enfant et ses parents pourraient donc s'avérer efficaces même chez les jeunes présentant des prédispositions héréditaires (Fontaine et al., sous presse). De plus, il serait important d'intervenir le plus tôt possible auprès de ces jeunes afin d'éviter que les traits d'insensibilité émotionnelle se cristallisent et s'accroissent.

En lien avec les profils primaire et secondaire, il pourrait s'avérer intéressant de distinguer les interventions en fonction des spécificités de chacun de ces profils. Pour ce qui est du profil primaire, comme il est davantage associé à des déficits de reconnaissance de la détresse et de la peur chez l'autre se manifestant dès l'enfance (Kahn et al., 2013*b*; Kimonis et al., 2012), des interventions axées sur l'apprentissage et la reconnaissance des indices physiologiques associées aux différentes émotions chez l'autre pourraient être plus bénéfiques. En lien avec l'absence d'anxiété, de remords et de culpabilité, des activités de réflexion et de discussion entourant le jugement moral pourraient engendrer certaines améliorations. Pour ce qui est du profil secondaire, comme il renvoie à des indices plus élevés d'anxiété, de trauma et de stress post-traumatique (Kahn et al., 2013*b*), des méthodes d'intervention spécifiques au trauma pourraient être ajoutées afin de permettre de résoudre le trauma avant d'entamer une intervention plus spécifique sur les manifestations de traits d'insensibilité émotionnelle. De plus, puisque ce profil renvoie à des problèmes d'impulsivité et de régulation émotionnelle habituellement plus importants (Kahn et al., 2013*b*), il faudrait aussi ajuster les cibles de l'intervention et l'intensité de celle-ci de manière à respecter les principes de risque, de besoins et de réceptivité (Andrews et Bonta, 2010).

CHAPITRE 2 : MILIEU ET OBJECTIFS DE STAGE

2.1 Description du milieu de stage

Le stage associé au présent rapport s'est déroulé dans une des composantes du CJM-IU, soit au centre de réadaptation Cité des Prairies. Plus précisément, il a été réalisé dans une unité de garde ouverte, l'*Inouik*, hébergeant des jeunes contrevenants, c'est-à-dire des adolescents ayant commis un ou plusieurs délits et ayant reçu une ordonnance de placement sous garde et surveillance.

2.1.1 Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Avant de décrire plus en détail la mission et le fonctionnement du CJM-IU et des centres de réadaptation, il importe de situer celui-ci au sein de l'organisation du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. En effet, ce que nous connaissons de coutume comme le CJM-IU fait partie depuis 2015 de cette grande organisation regroupant 10 autres constituantes : l'Agence de la Santé et des services sociaux de Montréal, le Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance, le Centre de santé et de services sociaux du Sud-Ouest-Verdun, la Corporation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, l'Institut Raymond-Dewar, l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal, l'Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal, le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement de Montréal et l'Hôpital chinois de Montréal (Gouvernement du Québec, 2017a).

Les missions spécifiques de chacun de ces établissements sont variées, mais elles visent toutes à offrir des services de qualité en matière de santé ou de services sociaux aux populations desservies. En tant qu'entité, le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal prône le respect, l'engagement, la passion ainsi que la collaboration et a comme mission de :

« Veiller à la santé et au bien-être de la population de son territoire. Dans le cadre des mandats locaux, régionaux et suprarégionaux qui lui sont dévolus, le CIUSSS offre une large gamme de services de santé et services sociaux généraux et spécialisés en s'assurant de les rendre accessibles, efficaces, efficients et de qualité. Détenant plusieurs désignations universitaires, il est un acteur clef par sa contribution majeure à la formation académique ainsi qu'au développement et partage des savoirs scientifiques. » (Gouvernement du Québec, 2017b)

2.1.2 Le CJM-IU

Le CJM-IU offre un ensemble de services psychosociaux et de réadaptation aux enfants et aux adolescents en difficulté, soit près de 15 000 individus par an. Ces jeunes peuvent avoir vécu des situations de négligence, d'abandon, de violence psychologique, physique ou sexuelle, présenter des troubles graves du comportement qui dépassent les compétences des parents ou avoir commis des délits. En plus de ces situations, il n'est pas rare qu'ils aient été confrontés à la pauvreté, à la violence conjugale et à des problèmes de santé mentale. Le CJM-IU offre aussi des services de soutien aux parents, d'adoption, de recherche d'antécédents et de retrouvailles, de médiation familiale et d'expertise psychosociale (Centre Jeunesse de Montréal, s.d. a). L'intervention et les services du CJM-IU peuvent être dispensés en vertu d'une ou plusieurs des trois lois suivantes : la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LSSSS), la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ) et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA). Brièvement, la LSSSS permet d'intervenir auprès des personnes qui présentent des besoins en matière de santé ou de services sociaux afin de maintenir et d'améliorer leurs capacités physiques, psychiques et sociales et de leur permettre d'assumer leurs différents rôles au sein de la société. Cette loi s'applique à l'ensemble des citoyens et l'intervention se fait sur une base volontaire.

La LPJ quant à elle s'applique aux enfants et aux adolescents de moins de 18 ans qui vivent une situation de compromission de leur sécurité ou de leur développement ou qui risquent de vivre une telle situation. Les six situations de compromission possibles sont : l'abandon, la négligence, les mauvais traitements psychologiques, les abus sexuels, les abus physiques et les troubles graves de comportement. L'intervention en vertu de cette loi peut se faire dans le cadre de mesures

volontaires ou ordonnées, mais toujours dans l'optique d'assurer la protection et le bien-être de ces enfants.

Pour terminer, la LSJPA vise les jeunes âgés de 12 à 17 ans qui ont commis une infraction au Code criminel ou à une loi fédérale. Ces jeunes peuvent bénéficier de mesures extrajudiciaires, de sanctions extrajudiciaires ou de peines spécifiques telles que la probation, la surveillance dans la collectivité ou le placement sous garde et surveillance. Les différents centres jeunesse sont responsables d'assurer le suivi de ces ordonnances et leur mission est de responsabiliser les jeunes qui commettent des délits dans une perspective de protection durable de la société (Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw, 2009).

En matière d'hébergement, le CJM-IU regroupe plus d'une vingtaine de foyers de groupe ainsi que quatre grands centres de réadaptation : Cité des Prairies, Mont Saint-Antoine, Rose-Virginie Pelletier et Dominique-Savio Mainbourg. Les centres de réadaptation accueillent les jeunes hébergés en vertu des trois lois tandis que les foyers de groupe sont destinés aux jeunes placés en vertu de la LSSSS ou de la LPJ seulement.

2.1.3 Le centre de réadaptation Cité des Prairies

Plus précisément, le centre de réadaptation Cité des Prairies qui se trouve à Rivière-des-Prairies héberge des adolescents placés en vertu de la LSSSS, de la LPJ ou de la LSJPA. Il y a concrètement quatre unités destinées à la protection de la jeunesse (plus une unité d'arrêt d'agir, une unité d'encadrement intensif et une unité spécialisée en santé mentale) et sept unités destinées aux jeunes contrevenants, soit cinq unités de garde fermée et deux unités de garde ouverte. Cependant, une des cinq unités de garde fermée appartient officiellement aux Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw et dessert une population anglophone. La capacité maximale d'hébergement du site est de 132 jeunes.

En matière de jeunes contrevenants, il s'agit de jeunes ayant commis des délits et ayant été condamnés en vertu de la LSJPA à une ordonnance de placement sous garde et surveillance. Les jeunes contrevenants représentent environ 15% de la population du CJM-IU d'année en année

(Centre Jeunesse de Montréal, s.d. *b*). Ces jeunes présentent ainsi des problèmes graves de comportement accompagnés de plusieurs autres problématiques telles que la toxicomanie, la santé mentale, une famille dysfonctionnelle, l'impulsivité, le décrochage scolaire, etc. La mission du centre à cet égard est de responsabiliser et réintégrer socialement ces adolescents afin de mieux protéger la société. Les services offerts sont principalement à l'égard du jeune, mais ils peuvent aussi être offerts aux parents et à l'entourage. En ce qui a trait aux modèles qui sous-tendent l'intervention en centre de réadaptation, ceux-ci sont principalement le modèle psychoéducatif, l'approche cognitivo-comportementale, l'approche cognitivo-développementale et l'approche motivationnelle. Les intervenants qui œuvrent auprès de cette population font partie de la Direction adjointe du programme jeunesse, secteur réadaptation adolescents et jeunes contrevenants (DAPJ-RAJC).

Lorsque les jeunes ayant commis des délits sont condamnés à une peine de placement sous garde et surveillance, le juge détermine aussi le niveau de placement. Ainsi, un jeune peut être référé à la garde en milieu ouvert ou en milieu fermé. La garde fermée est prévue pour les jeunes contrevenants ayant commis un délit grave et violent, qui sont évalués comme étant moins réceptifs à l'intervention ou qui présentent un risque d'évasion élevé. Les caractéristiques des jeunes de la garde ouverte sont : 1) un faible risque d'évasion; 2) une capacité criminelle soit faible ou modérée; 3) une capacité sociale de modérée à élevée et 4) une meilleure réceptivité à l'intervention (Centre Jeunesse de Montréal – Institut Universitaire, s.d. *a*). De manière générale, tant les jeunes de la garde ouverte que de la garde fermée présentent un profil de délinquance distinctive, c'est-à-dire une délinquance qui se distingue des agissements déviants commis par la majorité des adolescents. La délinquance distinctive se caractérise par la précocité des comportements, l'aggravation, l'activation, le polymorphisme et la persistance de ceux-ci. Il est donc question de délits tels que l'agression, les voies de fait graves, la vente de drogue, les vols à main armée, le port d'armes ou les délits sexuels (Centre Jeunesse de Montréal, s.d. *b*).

2.1.4 La garde ouverte à Cité des Prairies

Puisque le stage relié au présent rapport s'est déroulé au sein d'une unité de garde ouverte du centre de réadaptation Cité des Prairies, voici quelques informations supplémentaires à cet

égard. Alors que les unités de garde fermée de Cité des Prairies peuvent contenir jusqu'à 14 ou 15 chambres, cette capacité est de 12 pour les unités de garde ouverte. Cependant, la capacité habituelle d'hébergement est de 12 jeunes peu importe l'unité de garde. Lorsqu'un treizième jeune est hébergé, le personnel éducateur présent sur place doit être augmenté. Il y a deux unités de garde ouverte à Cité des Prairies, soit *l'Inouik* et *La Place*. Bien qu'elles accueillent des adolescents ayant commis des délits et ayant reçu une ordonnance de placement sous garde et surveillance, ces deux unités se situent dans la même aile que les unités de protection de la jeunesse. L'âge de ces derniers varie habituellement de 12 à 18 ans, mais certains peuvent avoir jusqu'à 20 ans en raison de la durée de la peine et de l'âge qu'ils avaient au moment de la perpétration du délit.

Tel que souligné précédemment, le placement en garde ouverte est prévu pour les jeunes contrevenants étant plus réceptifs à l'intervention et présentant un faible risque d'évasion. Ainsi, ces jeunes sont généralement en mesure de mieux contrôler leur impulsivité et font preuve d'une plus grande autonomie, nécessitant donc une supervision moins intensive de la part des éducateurs que les jeunes en garde fermée. Les portes des chambres et de l'unité en garde ouverte ne sont donc pas barrées de manière systématique. Au contraire, en garde fermée, toutes les portes sont verrouillées automatiquement et la cour où se déroulent les prises d'air est clôturée. De plus, la plupart des meubles en garde fermée sont fixés au sol comparativement à la garde ouverte. L'offre d'activités hors unité ou hors site est plus facilement accessible pour les jeunes de la garde ouverte. Les jeunes de la garde ouverte vont à l'école sur le site de Cité des Prairies, comme les jeunes de la garde fermée, mais ils peuvent être jumelés aux jeunes placés en vertu de la LPJ à l'inverse des jeunes de la garde fermée.

Les valeurs de la garde ouverte sont le respect (de soi, des autres et de l'environnement), la responsabilisation, la transparence, l'autonomie et l'entraide. Ces cinq valeurs sous-tendent l'ensemble des activités prévues à la programmation et les diverses interventions de l'équipe éducative. Pour ce qui est des modèles d'intervention privilégiés en garde ouverte, il s'agit du modèle psychoéducatif et des approches cognitivo-comportementale et motivationnelle. Bien que cela ne constitue pas un critère légal sur le plan du choix de niveau de garde, plusieurs de ces jeunes présentent une problématique sur le plan de l'affiliation aux gangs de rue. Ce constat a poussé le CJM-IU à mettre sur pied un laboratoire social destiné à l'étude de ce phénomène. Ce laboratoire

est affilié aux deux unités de garde ouverte de Cité des Prairies et a mis sur pied plusieurs projets traitant de la problématique d'adhésion aux gangs de rue. Spécifiquement, le Laboratoire sur les gangs GART-C.I.T.E. :

« a cours depuis 2010 dans les unités d'hébergement pour jeunes contrevenants *La Place* et *l'Inouik*. Ces unités sont impliquées depuis 1998 dans un projet d'action *GANGS et délinquance* qui a mené ses intervenants à réfléchir sur leurs pratiques visant les jeunes associés aux activités criminelles des gangs de rue. Il s'agissait, à l'époque, du tout premier projet d'action ayant mené au développement de ce qu'on désigne aujourd'hui comme étant la pratique de pointe sur les gangs. Il permet d'accélérer le développement des connaissances, en matière d'intervention auprès des adolescents contrevenants faisant l'expérience des gangs, tout en s'assurant d'une qualité scientifique par un dialogue constant entre chercheurs, intervenants, gestionnaires et, les principaux intéressés, les jeunes. » (Centre jeunesse de Montréal - Institut Universitaire, s. d. b)

2.2 Objectifs du projet de stage

2.2.1 Objectif général

L'objectif général du présent projet de stage consiste en une collecte de données et en l'élaboration d'un guide pratique destiné aux intervenants du CJM-IU, plus particulièrement ceux œuvrant auprès de la population « jeunes contrevenants », quant à la manifestation de traits d'insensibilité émotionnelle. Toutefois, considérant la gravité des problèmes de comportement de certains jeunes placés sous la LPJ, il pourrait aussi s'avérer utile auprès d'une partie de la population de la « protection de la jeunesse. »

D'abord, ce guide vise à fournir les informations les plus pertinentes et importantes quant à la notion de traits d'insensibilité émotionnelle afin de répondre à la question « **qu'entend-on précisément par traits d'insensibilité émotionnelle ?** » Ensuite, ce guide vise essentiellement à illustrer les enjeux qui y sont associés ainsi que les pistes d'intervention qui pourraient s'avérer efficaces auprès de cette population particulière.

2.2.2 Objectifs spécifiques

Quant aux objectifs spécifiques reliés au contenu du guide pratique, ils sont au nombre de cinq. Le premier objectif spécifique consiste à démontrer aux divers intervenants du milieu l'importance de s'attarder à la notion de traits d'insensibilité émotionnelle lorsque nous sommes confrontés à des jeunes ayant des problèmes graves de comportement. Bref, il s'agit de répondre à la question « **pourquoi s'intéresser aux traits d'insensibilité émotionnelle ?** »

Le second objectif spécifique concerne plus particulièrement les caractéristiques représentant les jeunes contrevenants placés en garde ouverte. Ainsi, cet objectif consiste à **tracer le portrait des jeunes** ayant participé au présent projet, plus particulièrement en ce qui concerne les traits d'insensibilité émotionnelle, leurs délits et le niveau d'adhésion à la culture des gangs de rue. À cet égard, l'ICU (Frick, 2004) qui mesure les traits d'insensibilité émotionnelle a été administré auprès de 26 jeunes afin de dresser un portrait plus fidèle de la problématique et d'illustrer la pertinence du projet dans ce milieu. On retrouve aussi dans les analyses les données à la MAC^g (Fredette, 2014) de neuf jeunes. Ces données ont été recueillies afin de faire en sorte que le guide représente bien la réalité des jeunes contrevenants placés en garde ouverte en centre de réadaptation.

Le troisième objectif spécifique concerne l'intervention en matière de traits d'insensibilité émotionnelle et vise à illustrer l'importance d'intervenir de manière adaptée et individualisée auprès de cette population particulièrement à risque de s'enliser dans un mode de vie délinquant à l'âge adulte. Ici, il s'agit plutôt de démontrer en quoi ces jeunes se distinguent des autres jeunes ayant aussi des problèmes graves de comportement et en quoi ces différences peuvent avoir un impact sur l'intervention et la réadaptation. Sommairement, il s'agit de répondre à la question « **que pouvons-nous faire en tant qu'intervenant lorsque nous sommes face à un jeune qui semble manifester des traits d'insensibilité émotionnelle ?** »

Le quatrième objectif spécifique est de **fournir des exemples concrets de manifestations de traits d'insensibilité émotionnelle aux intervenants du milieu**. Pour ce faire, des vignettes

cliniques inspirées des expériences vécues lors du stage et de certains témoignages de jeunes sont incluses au contenu du guide.

Le cinquième objectif spécifique est plutôt d'ordre éthique. Cela vise à **sensibiliser les intervenants aux implications associées à l'évaluation des traits d'insensibilité émotionnelle** dans le dossier légal d'un jeune (Hare, 1993). En effet, considérant la lourdeur de la problématique et les risques qui y sont associés, identifier un jeune comme ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle pourrait avoir une influence sur le traitement judiciaire et les stratégies visant sa réadaptation et ne devrait pas être effectué à la légère et sans explications exhaustives (Viding, Fontaine et Larsson, 2013).

CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

3.1 Participants

La collecte des données du présent projet s'est déroulée auprès des jeunes contrevenants placés en garde ouverte au centre de réadaptation Cité des Prairies. Il s'agit donc d'adolescents ayant commis des délits et ayant été condamnés en vertu de la LSJPA à une ordonnance de placement sous garde et surveillance. Tous les participants sont âgés de plus de 14 ans et ont consenti de manière volontaire à participer au projet (*voir Annexe 1 pour le formulaire de consentement*). Plus précisément, la collecte s'est déroulée entre le 12 octobre 2016 et le 23 mars 2017 au sein des deux unités de garde ouverte *La Place* et *L'Inouik* du centre de réadaptation Cité des Prairies qui est affilié au CJM-IU. Au total, 26 jeunes ont accepté de participer au projet, mais seulement 24 ont été retenus pour les analyses. L'exclusion du premier résulte en une trop grande proportion de données manquantes. L'exclusion du second est plutôt liée à un patron de réponses symétrique et ne cadrant en aucun point avec le profil comportemental du jeune, ce qui laisse croire que ce dernier a volontairement fourni des réponses mensongères.

L'échantillon final (voir le Tableau 1) regroupe des individus de sexe masculin exclusivement dont l'âge varie entre 15 et 19 ans ($M = 16,75$, $ÉT = 1,03$), 13 d'entre eux étant âgé de 17 ans. Selon les données auto-rapportées par ces derniers, cinq d'entre eux (20,84%) s'identifient comme étant caucasiens (*québécois*), sept (29,17%) comme étant afro-américains (*haïtiens, africains*), six (25,0%) comme étant arabes (*marocains, algériens, arméniens*), trois (12,5%) comme étant asiatiques (*malaisiens, vietnamiens*) et trois (12,5%) d'une autre origine ethnique (*mexicaine, turque*). Parmi l'ensemble de ces jeunes, 14 (58,33%) en sont à leur premier placement sous garde, alors que 10 (41,67%) en sont à leur second placement ou plus. La durée de placement sous garde varie entre 59 et 576 jours ($M = 192,71$, $ÉT = 102,5$), soit en moyenne six mois et demi. À noter que six (25%) avaient un diagnostic du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Les données concernant les variables de nature sociodémographique ont été prises dans le dossier officiel du jeune, soit dans son rapport prédécisionnel, son ordonnance ou le dossier informatique du CJM-IU.

Tableau 1
Statistiques descriptives des variables de nature sociodémographique

	M	ÉT	Min	Max
Âge	16,75	1,03	15	19
Duré de la peine (en jours)				
Peine totale	284,50	132,37	89	731
Placement sous garde	192,71	102,50	59	576
Surveillance collectivité	91,79	33,06	30	155
	Fréquence	%		
Origine ethnique				
Caucasienne	5	20,83		
Afro-américaine	7	29,17		
Arabe	6	25,00		
Asiatique	3	12,50		
Autre	3	12,50		
Unité				
La Place	6	25,00		
L’Inouik	18	75,00		
Trouble(s) diagnostiqué(s)				
Trouble du langage	1	4,17		
TDAH	6	25,00		
Aucun	17	70,84		
Nombre de placements sous garde				
Un placement	14	58,33		
Deux placements ou plus	10	41,67		

Note. $n = 24$.

3.2 Mesures

3.2.1 Traits d’insensibilité émotionnelle

(Inventory of Callous–Unemotional Traits)

L’ensemble des facettes des traits d’insensibilité émotionnelle a été évalué à partir d’une traduction française (par de Chantérac, Gignac et Séguin, s.d.) (*voir Annexe 2*) de la version auto-rapportée de l’ICU (Frick, 2004).¹ L’ICU est un outil d’évaluation spécialement conçu pour mesurer les traits d’insensibilité émotionnelle et a initialement été élaboré pour pallier les limites

¹ Frick, P. J. (2004). Translations of the Inventory of Callous-Unemotional Traits - Contact Information. Repéré à <https://sites01.lsu.edu/faculty/pfricklab/wp-content/uploads/sites/100/2015/11/ICU-Translations.pdf>

de la « *Psychopathy Checklist: Youth Version (PCL:YV)* » et du « *Antisocial Process Screening Device (APSD)* ». En ce qui a trait à la PCL, cet outil mesure la psychopathie dans sa globalité et la plupart des études utilisent la mesure globale comme variable dans leurs analyses. De plus, l'administration de cet outil est plus laborieuse et dispendieuse que les mesures auto-rapportées (Kahn et al., 2013a; Lilienfeld et Fowler, 2006) puisqu'elle exige une formation particulière et implique une entrevue semi-structurée (pouvant prendre de 90 à 120 minutes), une collecte de données collatérales et officielles ainsi que la cotation par le clinicien des 20 items de l'échelle (Hare et Neumann, 2006). Selon Lilienfeld et Fowler (2006), les mesures auto-rapportées permettraient de sauver en coûts et en temps, en plus de rendre compte plus fidèlement des concepts évalués lorsqu'il est question de processus internes ou du vécu émotionnel. Pour ce qui est de l'APSD, même s'il s'agit d'une mesure auto-rapportée, seulement six items permettent de rendre compte des traits d'insensibilité émotionnelle (Essau, Sasagawa et Frick, 2006).

L'ICU a donc été élaboré afin d'évaluer les traits d'insensibilité émotionnelle de manière plus complète et nuancée, tant chez les adolescents que chez les jeunes adultes, tout en proposant un outil accessible et plus facilement applicable pour les cliniciens. Son application possible tant chez les adolescents que chez les jeunes adultes permet aussi d'évaluer les traits d'insensibilité émotionnelle selon une perspective développementale (Kahn et al., 2013a). Selon les résultats de Roose, Bijttebier, Decoene, Claes et Frick (2010), l'ICU constitue un outil d'évaluation prometteur permettant de pallier les limites des outils précédents, notamment par une identification plus précise du sous-groupe de jeunes à risque de s'enliser dans une trajectoire persistante et pathologique de comportements antisociaux (parmi ceux présentant des problèmes de comportement).

Spécifiquement, l'ICU est un questionnaire comprenant 24 items visant à évaluer les dimensions suivantes chez les jeunes : l'insouciance et l'indifférence (« *careless* »), l'absence de culpabilité et de remords (« *callous* »), l'insensibilité et l'absence de considération envers les sentiments d'autrui (« *uncaring* ») et l'absence d'expérience ou d'expression émotionnelle (« *unemotional* ») (Tableau 2) (Kimonis et al., 2008). Les items de l'ICU consistent en des variations de ces dimensions et sont libellés de manière négative et positive. Chaque item est évalué selon une échelle de type Likert en quatre points : 0 = pas du tout, 1 = légèrement, 2 = modérément, 3 = totalement, permettant au final un score variant entre zéro et 72 (Roose et al., 2010). À noter

toutefois qu'il existe au total cinq versions du questionnaire : auto-rapportée par le jeune (version de l'enfant), version des parents, version du professeur, version des parents (période préscolaire), et version de l'éducateur (période préscolaire). Ces cinq différentes versions sont disponibles en ligne ² et il est autorisé de les utiliser gratuitement. Il est aussi important de souligner que le score aux items 1, 3, 5, 8, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 23 et 24 doit être inversé puisque ceux-ci sont formulés de manière positive (p. ex. « j'exprime ouvertement mes émotions ») et non de manière négative (p. ex. « je cache mes émotions »).

Tableau 2

*Liste des 24 items composant l'ICU lors de sa conception **

Insouciance et indifférence	Absence de culpabilité et de remords
3. Je me soucie de mon rendement à l'école ou au travail.	5. Je ressens de la culpabilité lorsque je fais quelque chose de mal.
7. Je n'accorde aucune importance à la ponctualité.	2. Ce que je crois être bien ou mal semble différent de ce que les autres pensent
11. Je ne me soucie pas de bien faire les choses.	9. Je ne me soucie pas d'être réprimandé(e).
15. J'essaie toujours de faire de mon mieux.	13. J'admets facilement avoir tort.
20. Je n'aime pas investir du temps à bien faire les choses.	16. Je présente mes excuses aux gens que je blesse.
23. Je m'investis dans tout ce que j'entreprends.	18. Je n'ai aucun remords lorsque je fais quelque chose de mal.
Absence d'expérience ou d'expression émotionnelle	Insensibilité et absence de considération envers autrui
6. Je ne montre pas mes émotions aux autres.	8. Je me soucie des sentiments des autres.
1. J'exprime ouvertement mes émotions.	4. Je ne me soucie pas des gens que je blesse tant que j'obtiens ce que je veux.
10. Je ne laisse pas mes émotions prendre le dessus.	12. Je peux sembler très froid(e) et indifférent(e) aux yeux des autres.
14. Il est facile pour les autres de savoir comment je me sens.	17. Je m'efforce de ne pas faire de peine aux autres.
19. Je suis très expressif(ve) et émotif(ve).	21. Les sentiments des autres n'ont pas d'importance pour moi.
22. Je cache mes émotions.	24. Je pose des gestes pour faire plaisir aux autres.

Note. * Formulations traduites en français par de Chantérac, Gignac et Séguin, (s.d.)

² Frick, P. J. (2004). ICU. Repéré à <https://sites01.lsu.edu/faculty/pfricklab/icu/>

Selon les résultats de Essau et al. (2006), la cohérence interne du score total de l'ICU est acceptable, se situant à 0,77. Pour ce qui est de la présente étude, la cohérence interne pour l'échelle totale est de 0,78, ce qui est bien acceptable (Tavakol et Dennick, 2011) et comparable aux résultats antérieurs (Essau et al., 2006; Kimonis et al., 2008; Henry, Pingault, Boivin, Rijdsdijk et Viding, 2016). Pour ce qui est des dimensions, nous avons retenu celles présentées par Henry et al. (2016) en raison des saturations factorielles et du fait que ces données sont les plus récentes. La première regroupe les items 2, 4, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 18, 20 et 21 (absence de culpabilité et de remords) ainsi que 3, 5, 13, 15, 16, 17, 23 et 24 (insensibilité et absence de considération envers autrui). La deuxième contient les items 1, 6, 14, 19 et 22 (absence d'expérience ou d'expression émotionnelle). La cohérence interne telle que mesurée par l'alpha de Cronbach est de 0,75 pour la dimension 1 (absence de culpabilité et de remords / de considération envers autrui) et de 0,77 pour la dimension 2 (absence d'expérience / d'expression émotionnelle), ce qui est acceptable (Tavakol et Dennick, 2011) et aussi comparable aux résultats de l'étude menée par Henry et al. (2016).

3.2.2 Mesure de l'adhésion à la culture de gang (MAC^g)

Tel que souligné précédemment, l'adhésion à la culture des gangs est un facteur de risque important en ce qui a trait à la gravité et à la chronicité des comportements délinquants. Pour évaluer cet aspect, nous avons utilisé dans le cadre de ce projet les données disponibles de neuf participants à la MAC^g (Fredette, 2014). Plus précisément, la MAC^g est un questionnaire auto-révéle composé de deux échelles. La première regroupe 32 items et mesure le niveau d'adhésion à la culture de gang du groupe de pairs fréquenté par un jeune. Cette échelle se divise en trois sous-échelles mesurant respectivement les aspects suivants : symboles et signes, règles et rituels et normes et valeurs. La seconde contient 43 items et mesure le niveau d'adhésion du contrevenant à la culture de gang. Celle-ci se divise également selon les mêmes trois sous-échelles (Fredette et Guay, 2014; Fredette, 2014). ***Pour avoir un aperçu de certains items ou l'ensemble de ceux-ci, se référer à l'Annexe 3.***

Pour chaque item, les réponses sont réparties selon une échelle de type Likert en cinq points (p. ex. : pas du tout important, peu important, moyennement important, assez important et très important) ou de manière dichotomique (non ou oui). Chaque échelle est divisée en trois sous-

échelles mesurant les symboles et signes, les règles et rituels ainsi que les normes et valeurs (Fredette, 2014).

Dans le cadre du présent projet, l'alpha de Cronbach est de 0,98 pour ce qui est de l'ensemble des items, de 0,95 pour l'échelle mesurant l'adhésion du groupe de pairs à la culture des gangs et de 0,97 pour l'échelle mesurant l'adhésion du jeune sur le plan personnel, ce qui est fort acceptable (Tavakol et Dennick, 2011). Ces résultats sont comparables aux résultats antérieurs obtenus par l'équipe de Fredette, voire légèrement supérieurs puisque la cohérence interne se situait plutôt à 0,92 pour l'échelle mesurant l'adhésion du groupe de pairs à la culture des gangs et de 0,95 pour l'échelle mesurant l'adhésion du jeune sur le plan personnel (Fredette et Guay, 2014; Fredette, 2014). En ce qui concerne les sous-échelles, la cohérence interne ressort comme étant tout aussi acceptable. Celle-ci varie de 0,83 à 0,91 pour les trois sous-échelles de l'échelle mesurant l'adhésion du groupe de pairs à la culture des gangs et de 0,83 à 0,93 pour les trois sous-échelles mesurant l'adhésion du jeune sur le plan personnel. Encore une fois, les études antérieures (Fredette et Guay, 2014; Fredette, 2014) présentaient des coefficients variant de 0,75 à 0,86 pour les sous-échelles mesurant l'adhésion du groupe de pairs à la culture des gangs et de 0,80 à 0,90 pour les sous-échelles mesurant l'adhésion du jeune sur le plan personnel.

3.2.3 Type des délits à l'origine de la présente peine

Les données à cet égard proviennent des informations officielles disponibles au dossier du jeune via le système informatique du CJM-IU qui est disponible à certains employés autorisés, principalement les chefs de service, les éducateurs et les délégués à la jeunesse. Pour ce qui est des délits à l'origine de la peine et du placement, ceux-ci ont été catégorisés en quatre grands types et ont été mesurés par taux de participation : 1) crimes violents (homicide, tentative de meurtre, agression sexuelle, voies de fait, vol qualifié, harcèlement criminel, menaces, extorsion, port ou utilisation d'une arme à feu); 2) crimes contre la propriété (introduction par effraction, vol de véhicule à moteur, vol de plus de 5000\$, vol de moins de 5000\$, méfait); 3) infractions liées aux drogues; et 4) bris de condition (bris de conditions, omission de se conformer à des conditions ou défaut de se conformer à une peine). Pour ces quatre grands types, le jeune peut se retrouver dans une ou plusieurs catégories s'il a commis au moins un délit du type en question. À ces quatre types

initiaux, une variable en quatre catégories a été ajoutée afin de mesurer le polymorphisme : 1) seulement un type de délit; 2) combinaison de deux types de délit; 3) combinaison de trois types de délit; et 4) tous les types de délit. Ici, le jeune ne peut se retrouver que dans une seule des catégories (catégories mutuellement exclusives). Le polymorphisme est une des dimensions de la délinquance distinctive. Plus précisément, il renvoie à la notion de diversification des comportements délinquants, c'est-à-dire que le jeune commet des délits de types hétérogènes (Leblanc, 2003). Sur le plan des délits précis commis par ces jeunes, ceux-ci sont assez variés : *vol qualifié, voies de fait, voies de fait armées, extorsion, introduction par effraction, agression sexuelle, séquestration, port d'arme prohibée* n'en sont que quelques exemples.

3.3 Plan d'analyses

Les analyses statistiques du présent projet ont été réalisées à partir du logiciel *SPSS Statistics version 23.0* (IBM, 2015).

Pour ce qui est des variables de nature sociodémographique, les statistiques sont présentées selon la moyenne et l'écart-type pour les données quantitatives (âge, durée de la peine, traits d'insensibilité émotionnelle, adhésion à la culture de gang) et selon la fréquence et le pourcentage pour les données qualitatives (origine ethnique, unité de garde, trouble diagnostiqué, premier placement ou non, type des délits à l'origine de la peine).

Pour ce qui est des variables concernant les délits commis par les jeunes de l'échantillon (crime violent, crime contre la propriété, infraction liée aux drogues, bris de condition), elles ont été construites en catégorisant chaque chef retenu lors de la condamnation du jeune selon son ordonnance de placement. Par exemple, si le jeune présentait au moins un délit violent dans son dossier, il était coté un (pour oui) (et inversement, zéro pour non). Pour les combinaisons de plusieurs types de délit mesurant le polymorphisme (seulement un type de délit, combinaison de deux types de délit, combinaison de trois types de délit et tous les types de délit), le même principe a été appliqué. En ce qui concerne l'échantillon final, aucune donnée manquante n'a été relevée pour ce qui est des statistiques descriptives.

Pour ce qui est des relations entre les différentes dimensions de l'ICU entre elles, celles-ci ont été évaluées à partir d'un test de corrélation Rho de Spearman puisque les distributions ne suivaient pas totalement une distribution normale et que le nombre de sujet était plutôt faible. Le même test a été employé pour tester les relations entre les différentes échelles de la MAC^g. Pour tester la relation entre les traits d'insensibilité émotionnelle et les types des délits à l'origine de la peine, des tests de comparaison des moyennes (tests non paramétriques U de Mann Whitney et Kruskal-Wallis) ont été effectués puisque les distributions ne suivaient pas totalement une distribution normale et que le nombre de participants était plutôt faible.

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS

Le Tableau 3 présente les statistiques descriptives des variables principales, et ce pour l'ensemble des participants. Le score total moyen à l'ICU est de 30,78 ($\acute{E}T = 8,70$) sur un score pouvant aller jusqu'à 72. À cet égard, il est à noter que le score le plus élevé de cet échantillon est de 48. En ce qui a trait aux deux dimensions retenues, le score moyen pour la dimension 1 (absence de culpabilité et de remords / de considération envers autrui) est de 21,92 ($\acute{E}T = 8,02$) sur un score pouvant aller jusqu'à 57 et de 7,67 ($\acute{E}T = 3,53$) pour la dimension 2 (absence d'expérience / d'expression émotionnelle) sur un score possible de 15.

Tableau 3

Statistiques descriptives des variables se rapportant aux traits d'insensibilité émotionnelle et à l'adhésion à la culture de gang

	<i>M</i>	<i>ÉT</i>	<i>Min</i>	<i>Max</i>	<i>α</i>
Score total ICU	30,78	8,70	17	48	0,78
Dimension 1 (absence de culpabilité et de remords / considération envers autrui)	22,67	7,27	10	37	0,75
Dimension 2 (absence d'expérience / d'expression émotionnelle)	7,67	3,53	2	13	0,77
Score total MAC^g	249,11	68,47	97	328	0,98
Échelle 1 (adhésion du groupe de pairs)	115,33	30,75	39	144	0,95
<i>Symboles et signes</i>	28,89	9,31	8	39	0,84
<i>Règles et rituels</i>	55,44	15,31	18	69	0,91
<i>Normes et valeurs</i>	31,00	7,63	13	38	0,83
Échelle 2 (adhésion du jeune)	133,78	39,10	58	184	0,97
<i>Symboles et signes</i>	41,78	15,40	15	66	0,93
<i>Règles et rituels</i>	56,11	16,68	22	75	0,93
<i>Normes et valeurs</i>	35,89	8,98	21	48	0,83

Note. ICU : $n = 24$. / MAC^g : $n = 9$.

Les scores pour l'ensemble des items de l'ICU apparaissent bien supérieurs aux scores moyens habituellement retrouvés au sein de participants adolescents (12 à 21 ans) provenant de la population générale, ceux-ci variant généralement entre 12,00 et 22,10 selon les études (Henry et al., 2016; Kahn et al., 2013a; Roose et al., 2010; Fanti et al., 2009). Au sein de populations d'adolescents judiciairisés (12 à 20 ans), les scores totaux se situent davantage entre 23,00 et 26,07 (Kimonis et al., 2008; Munoz, Frick, Kimonis et Aucoin, 2008; Kimonis, Graham et Cauffman,

2017). Bien que la conception de cet outil n'implique pas un point de césure entre ce qui est considéré comme étant problématique, Kimonis, Fanti et Singh (2014) rapportent que ce point se situerait entre 24 et 25 pour les garçons selon les informations rapportées par les parents. Ainsi, les jeunes ayant un score supérieur à 24 selon l'évaluation de la mère et 25 selon l'évaluation du père seraient davantage à risque de présenter une problématique de traits d'insensibilité émotionnelle.

En ce qui a trait à l'adhésion à la culture de gang, le score moyen à la MAC^g est de 249,11 (*ÉT* = 68,47) sur un score pouvant aller jusqu'à 375. À cet égard, il est à noter que le score le plus élevé de cet échantillon est de 328. En ce qui a trait aux deux sous-échelles, le score moyen pour l'échelle mesurant l'adhésion du groupe de pairs à la culture des gangs est de 115,33 (*ÉT* = 30,75) sur un score pouvant aller jusqu'à 160 (minimum 32). Le résultat le plus élevé de l'échantillon se situe à 144. Le score moyen pour l'échelle mesurant l'adhésion du jeune sur le plan personnel est de 133,78 (*ÉT* = 39,10) sur un score pouvant aller jusqu'à 215 (minimum 43). À noter que le score le plus élevé de cette échelle est de 184. Ces résultats s'apparentent aux résultats d'une étude antérieure dont les données ont été collectées auprès d'une centaine de délinquants adolescents et adultes (âge moyen 20,4 ans) (Fredette, 2012). Selon ces résultats, le score moyen pour l'échelle mesurant l'adhésion du groupe de pairs à la culture des gangs était à 112,26 et le score moyen pour l'échelle mesurant l'adhésion du jeune sur le plan personnel se situait à 134,35 (Fredette, 2012).

Tableau 4

Matrice des corrélations entre les différentes sous-échelles des variables d'insensibilité émotionnelle et d'adhésion à la culture de gang

	Total ICU	Dimension 1	Dimension 2	Total MAC^g	Échelle 1
Score total ICU	-				
Dimension 1 (absence de culpabilité et de remords / considération envers autrui)	0,93 ***	-			
Dimension 2 (absence d'expérience / d'expression émotionnelle)	0,57 **	0,26	-		
Score total MAC^g	- 0,07	- 0,10	- 0,46	-	
Échelle 1 (adhésion du groupe de pairs)	- 0,20	- 0,25	- 0,44	0,97 ***	-
Échelle 2 (adhésion du jeune)	- 0,07	- 0,10	- 0,46	0,99 ***	0,97 ***

Note. ICU : *n* = 24. / MAC^g : *n* = 9.

** *p* < ,01 *** *p* < ,001

Pour ce qui est des analyses corrélationnelles de Spearman, à la lecture des résultats présentés dans le Tableau 4 ci-dessus, nous pouvons constater que la dimension 1 (absence de culpabilité et de remords / considération envers autrui) des traits d'insensibilité émotionnelle est corrélée positivement et fortement avec le score total ($r_s = 0,93, p < ,001$) de l'ICU. Pour ce qui est de la corrélation entre la dimension 1 (absence de culpabilité et de remords / considération envers autrui) et la dimension 2 (absence d'expérience / d'expression émotionnelle), celle-ci n'est pas significative. La dimension 2 (absence d'expérience / d'expression émotionnelle) est aussi corrélée positivement, quoique plus modérément, au score total de l'ICU ($r_s = 0,57, p < ,01$). Au niveau de la MAC^g, le Tableau 4 révèle que le score total est corrélé positivement et fortement tant avec l'échelle 1 (adhésion du groupe de pairs) ($r_s = 0,97, p < ,001$) qu'avec l'échelle 2 (adhésion du jeune) ($r_s = 0,99, p < ,001$). L'échelle 1 et l'échelle 2 sont aussi corrélées fortement et positivement ($r_s = 0,97, p < ,001$). Pour ce qui est des différentes relations entre les traits d'insensibilité émotionnelle et l'adhésion à la culture de gang, aucune de ces relations n'est significative.

Tableau 5
Statistiques descriptives selon le type des délits à l'origine de la peine

	Fréquence	%	% cumulé
Crime(s) violent(s)	20	83,33	
Crime(s) contre la propriété	12	50,00	
Infraction(s) liée(s) aux drogues	8	33,33	
Bris de condition	18	75,00	
Seulement un type de délit	2	8,33	8,33
Combinaison de deux types de délit	14	58,33	66,66
Combinaison de trois types de délit	4	16,67	83,33
Combinaison des quatre types de délit	4	16,67	100,00

Note. $n = 24$.

En ce qui se rapporte aux types de délits commis par les jeunes de l'échantillon (Tableau 5), 20 (83,33%) d'entre eux ont commis au moins un crime violent, 22 (91,67) présentent une combinaison de plus d'un type de délit et quatre (16,67%) tous les types de délit. Pour ce qui est de la relation entre les traits d'insensibilité émotionnelle telle que mesurée par l'ICU et les types de délit à l'origine de la peine ainsi que la perpétration d'un ou de plusieurs types de délits (polymorphisme), aucune des relations ne s'est avérée significative. En se référant au Tableau 6 ci-dessous, nous pouvons effectivement constater qu'il n'y a aucune différence significative quant

au rang moyen des scores à l'ICU et la perpétration ou non d'un type de délits en particulier. Bien que les différences ne soient pas significatives, on remarque aussi que les scores à l'ICU pour les jeunes ayant commis des délits avec violence sont plus bas que pour ceux n'ayant pas commis de délits avec violence, ce qui va à l'encontre de la majorité des résultats recensés dans la documentation scientifique jusqu'à présent.

Tableau 6

Comparaisons des rangs moyens entre le type de délits à l'origine de la peine et les variables de traits d'insensibilité émotionnelle

	Violence	n	Rang moyen	Z	p
Score total ICU	Non	4	15,00		
	Oui	20	12,00	- 0,78	0,47
Facteur 1 (absence de culpabilité et de remords)	Non	4	15,38		
	Oui	20	11,93	- 0,89	0,40
Facteur 2 (absence d'expérience ou d'expression émotionnelle)	Non	4	12,25		
	Oui	20	12,55	- 0,08	0,95
Biens					
Score total ICU	Non	12	13,75		
	Oui	12	11,25	- 0,87	0,40
Facteur 1 (absence de culpabilité et de remords)	Non	12	14,29		
	Oui	12	10,71	- 1,24	0,22
Facteur 2 (absence d'expérience ou d'expression émotionnelle)	Non	12	12,33		
	Oui	12	12,67	- 0,12	0,92
Drogues					
Score total ICU	Non	16	13,56		
	Oui	8	10,38	- 1,04	0,31
Facteur 1 (absence de culpabilité et de remords)	Non	16	13,50		
	Oui	8	10,50	- 0,98	0,34
Facteur 2 (absence d'expérience ou d'expression émotionnelle)	Non	16	13,16		
	Oui	8	11,19	- 0,65	0,54
Bris					
Score total ICU	Non	6	10,83		
	Oui	18	13,06	-0,67	0,53
Facteur 1 (absence de culpabilité et de remords)	Non	6	11,92		
	Oui	18	12,69	-0,23	0,83
Facteur 2 (absence d'expérience ou d'expression émotionnelle)	Non	6	10,83		
	Oui	18	13,06	-0,67	0,52

Note. n = 24.

Pour ce qui est de la relation avec le polymorphisme, soit le fait de commettre plusieurs types de délits différents (voir Tableau 7), il n'y a pas de différence significative quant au rang moyen des scores à l'ICU et le fait d'avoir commis un seul type de délits ou plusieurs.

Tableau 7

Comparaisons des rangs moyens entre le nombre de type(s) de délits à l'origine de la peine (polymorphisme) et les variables de traits d'insensibilité émotionnelle

	Nombre de type(s) de délits	n	Rang moyen	Kruskal Wallis	p
Score total ICU	Un seul type	2	18,00	1,66	0,65
	Deux types	14	12,57		
	Trois types	4	11,75		
	Quatre types	4	10,25		
Facteur 1 (absence de culpabilité et de remords)	Un seul type	2	21,75	4,25	0,24
	Deux types	14	12,46		
	Trois types	4	10,25		
	Quatre types	4	10,25		
Facteur 2 (absence d'expérience ou d'expression émotionnelle)	Un seul type	2	8,50	1,72	0,63
	Deux types	14	12,86		
	Trois types	4	15,38		
	Quatre types	4	10,38		

Note. n = 24.

CHAPITRE 5 : SCRIPT (CONTENU TEXTUEL) DU GUIDE PRATIQUE

Pour la version finale du guide avec la mise en page tel que présentée aux intervenants et employés du CJM-IU, *voir l'Annexe 4*. Le script (contenu textuel) a été inséré ici afin d'en faciliter la lecture.

Introduction

Les **problèmes graves de comportement** chez les adolescents engendrent des coûts importants pour la société, que ce soit sur les plans personnel, monétaire ou en matière de sécurité publique. Par ailleurs, ces problèmes de comportement sont généralement associés à un assortiment d'autres problématiques importantes telles que la consommation abusive de drogue ou d'alcool, le décrochage scolaire, l'instabilité des relations conjugales à l'âge adulte, un rendement inférieur à l'école et au travail ou des problèmes de santé physique.³ Au fait de ces répercussions, un intérêt grandissant s'est développé quant à l'identification des facteurs sous-jacents à l'ensemble de ces problématiques, plus particulièrement encore en ce qui a trait à la **délinquance**. À cet égard, plusieurs études avancent que les **traits d'insensibilité émotionnelle** seraient un facteur à considérer. En effet, ces traits ont été associés à la présence de **comportements antisociaux graves et persistants**.⁴ À noter que nous retrouvons désormais une spécification se rapportant aux traits d'insensibilité émotionnelle dans le diagnostic du trouble des conduites tel qu'évalué dans la dernière version du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-5). Cette spécification est identifiée sous le terme « **émotions prosociales limitées**. »⁵

Qu'entend-on précisément par « traits d'insensibilité émotionnelle » ?

³ Frick, Ray, Thornton et Kahn, 2014

⁴ Frick et al., 2014

⁵ American Psychiatric Association, 2015

En général, les traits d'insensibilité émotionnelle se résument par :

- **un manque d'empathie;**
- **une absence de culpabilité ou de remords;**
- **un affect superficiel;**
- **un manque de considération envers autrui.** ⁶

La combinaison de ces caractéristiques faciliterait l'endossement d'objectifs de vie déviant des normes de la société. ⁷ Les individus présentant une déficience sur les plans de l'empathie et de la culpabilité semblent aussi avoir une habileté marquée pour ne pas assumer la responsabilité de leurs gestes. Ils rejettent la faute sur les victimes ou la société, ils rationalisent leurs actes de manière inadéquate ou ils se trouvent une multitude d'excuses pour justifier leurs actions. ⁸ Il est aussi approprié d'affirmer que ces individus présentent peu de préoccupations quant à leur performance dans des activités importantes de leur quotidien comme le travail et l'école. ⁹

Encadré clinique 1 :

*« Tu veux que j'en fasse quoi de l'école moi ? J'en ai rien à foutre ! Ça change rien à ma vie. J'y vais sans déranger, c'est tout ce qui compte.
– Monsieur Y »*

Bref, ces individus présentent des déficits importants sur le plan des processus liés au traitement affectif. Ils ont de faibles capacités d'empathie, un affect superficiel et sont généralement peu réactifs à la détresse et à la souffrance d'autrui. ¹⁰

- ***Manque d'empathie*** : En termes courants, il s'agit d'individus qui semblent incapables de « se mettre dans la peau » ou « de marcher dans les souliers » de l'autre afin de comprendre leur vécu émotionnel.

⁶ Baskin-Sommers et al., 2015; Frick, 2012

⁷ Frick et al., 2014

⁸ Hare, 1993

⁹ Frick, 2012

¹⁰ Viding, Fontaine et McCrory, 2012

- ***Absence de culpabilité ou de remords*** : Ils apparaissent peu préoccupés par les effets et les conséquences négatives de leurs agissements sur les autres. Ils ne se sentent ni mal, ni désolés de ce qu'ils font subir aux gens qu'ils blessent ou qu'ils escroquent.
- ***Affect superficiel*** : Aux yeux des autres, ils peuvent paraître « froids » et dépourvus d'émotions. S'ils peuvent ressentir certaines émotions fortes comme la colère ou l'euphorie, il n'en demeure pas moins difficile pour eux de distinguer les nuances et les subtilités de leur vécu émotionnel.
- ***Manque de considération envers autrui*** : De manière générale, ils ne pensent pas à autrui dans leur prise de décision. Ils n'ont pas le réflexe de se questionner à l'égard d'autrui. Ils ont aussi peu de considération envers la société en générale. Le fait de répondre aux attentes et aux normes de la société ne constitue donc pas une préoccupation pour eux.

Encadré clinique 2 :

*« Je sais que je peux paraître comme menaçant, comme si je m'en fou de tout, de tout le monde [...] et je sais que j'ai de la difficulté à identifier mes émotions internes.
– Monsieur X »*

Sur le **plan environnemental**, un faible statut socioéconomique, un environnement de vie chaotique ainsi que des sentiments négatifs et des techniques éducatives négatives (crier, gronder vivement, employer des punitions corporelles p. ex.) de la part des parents sont souvent associés aux jeunes ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle et des problèmes de comportement.¹¹

Encadré clinique 3 :

*« Chez nous, ça crie tout le temps. On se parle pas. Tout le monde chiale, tout le monde crie et on fait juste se faire engueuler peu importe.
– Monsieur Y »*

¹¹ Fontaine et al., 2011

Sur le **plan personnel**, les jeunes ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle seraient plus à risque de présenter des problèmes de comportement dès leur jeune âge. Des études basées sur des échantillons de jumeaux suggèrent que les traits d'insensibilité seraient grandement influencés par des facteurs génétiques.¹² Bien que les **prédispositions génétiques** contribuent au développement et à la stabilité des traits d'insensibilité émotionnelle à travers les âges¹³, plusieurs facteurs environnementaux ont aussi un rôle important à jouer dans le développement, le maintien et la diminution de ces traits à travers le temps. Ces facteurs environnementaux peuvent constituer des bases intéressantes à la prévention et à l'intervention auprès des jeunes à risque.¹⁴

Encadré clinique 4 :

« *Avant j'étais plus sensible, mais pu maintenant... dans mon milieu [référant ici à sa famille et son entourage proche], tu peux juste pas. J'ai grandi différemment du monde peut-être.*
– *Monsieur X* »

L'importance de s'intéresser aux traits d'insensibilité émotionnelle

Il est important de s'intéresser à la présence de traits d'insensibilité émotionnelle à l'enfance ou à l'adolescence, car ces traits sont aussi associés à un risque accru :

- **d'impulsivité;**¹⁵
- de présenter **moins de comportements prosociaux** et **d'avantage d'indices psychopathologiques** (comportements d'opposition et de provocation, déficits d'attention et hyperactivité) même en l'absence de problèmes graves de comportement;¹⁶
- d'abus de **drogue** et **d'alcool;**¹⁷

¹² Fontaine et al., 2010

¹³ Fontaine et al., 2010

¹⁴ Hyde et al., 2016

¹⁵ Chu, Daffern, Thomas, Ang et Long, 2014

¹⁶ Rowe et al., 2010

¹⁷ Wymbs et al., 2012

- d'implication dans des situations **d'intimidation**, soit comme agresseur ou comme agresseur-victime; ¹⁸
- de **contacts avec les autorités policières et judiciaires**; ¹⁹
- de **délinquance** en général; ²⁰
- d'association à des **groupes de pairs déviants** et à la perpétration de délits en contexte de groupe; ²¹
- de joindre un **gang de rue** et d'y jouer un rôle important (*leader*); ²²
- de comportements **d'agression** et de **violence**; ²³
- de traits **psychopathiques** à l'âge adulte. ²⁴

Bref, la présence de traits d'insensibilité émotionnelle à l'enfance et à l'adolescence constitue **un facteur de risque important dans le développement des comportements de délinquance, d'agression et de violence**. Même chez les jeunes n'ayant pas de problèmes de comportement à la base, la présence de traits d'insensibilité émotionnelle augmente le risque de délinquance ultérieure. ²⁵ Ces jeunes ont aussi de la difficulté à associer les conséquences et les punitions à leurs comportements répréhensibles et ils auraient tendance à être insensibles à la peur et à la détresse des autres, limitant ainsi le développement de leur empathie. ²⁶

Encadré clinique 5 :

*« Je sais pas pourquoi, mais y'a des gens que je m'en fou complètement. Je sais ce qu'ils vivent, mais je m'en fou. Si je leur fais de la peine, c'est juste too bad ... Pis si j'ai de quoi à faire, faut que je le fasse, c'est tout.
– Monsieur X »*

¹⁸ Fanti, Frick et Georgiou, 2009

¹⁹ Rowe et al., 2010

²⁰ Frick et al., 2014

²¹ Thornton, Frick, Shulman, Ray, Steinberg et Cauffman, 2015

²² Dmitrieva et al., 2014

²³ Frick et al., 2014

²⁴ Lynam et al., 2007

²⁵ Frick et al., 2005

²⁶ Frick et Viding, 2009

Comment évaluer les traits d'insensibilité émotionnelle ?

Il est important de souligner toutefois que l'appréciation des traits d'insensibilité émotionnelle chez un jeune ne devrait pas se réduire à sa présence ou à son absence (p. ex. « *le jeune a de l'empathie* » ou « *le jeune n'a pas du tout d'empathie* »). Les traits d'insensibilité émotionnelle se manifesteraient plutôt selon un continuum (conception dimensionnelle). Les personnes ayant une problématique à cet égard devraient donc être considérées comme ayant des carences et des déficits plus ou moins importants sur les plans de l'empathie, de la culpabilité, de l'affect et de la considération envers autrui.

Encadré clinique 6 :

« C'est pas que je m'en fou de ce que je fais aux autres, mais juste que y'a certaines personnes qui ne méritent pas mon attention. Si je connais pas la personne, c'est plus facile, mais si je fais de la peine à quelqu'un que j'aime, ma famille, je me sens mal. »
– Monsieur Y »

Un outil intéressant pour évaluer ces traits est l'« *Inventory of Callous–Unemotional Traits (ICU)* ». ²⁷ Cet outil a été conçu spécialement pour évaluer la présence de traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes. Le score final peut varier entre zéro et 72. Plus le score à l'outil est élevé, plus le jeune manifeste des traits d'insensibilité émotionnelle de manière importante.

Encadré clinique 7 :

Selon les données collectées auprès de 24 jeunes contrevenants de la **garde ouverte** (unités La Place et l'Inouik) du **centre de réadaptation Cité-des-Prairies**, il est possible de remarquer que ces derniers présentent effectivement des traits importants d'insensibilité émotionnelle. **En moyenne, leur score à l'ICU était de 30,78 sur un score total pouvant aller jusqu'à 72** (Laframboise, 2017). Or, il est important de souligner que cet échantillon n'est composé que de 24 jeunes et qu'il n'est donc pas forcément représentatif de l'ensemble des jeunes contrevenants placés en garde ouverte.

²⁷ Frick, 2004

Tel que soulevé brièvement dans l'introduction, une spécification se rapportant aux traits d'insensibilité émotionnelle a été ajoutée au diagnostic du trouble des conduites tel qu'évalué par le DSM-5, soit la notion « **d'émotions prosociales limitées.** » Outre l'évaluation des critères se rapportant à l'agression, à la destruction de biens matériels, à la fraude ou le vol et aux violations graves de règles établies ainsi que le type (début avant ou après l'âge de 10 ans ou début non spécifié) et la gravité du trouble, il est désormais nécessaire de préciser si le trouble des conduites s'accompagne de traits d'insensibilité émotionnelle (ou d'émotions prosociales limitées).²⁸

Il existe aussi une distinction possible quant au type de traits d'insensibilité émotionnelle, soit un profil « primaire » qui implique un faible niveau d'anxiété et des déficits de reconnaissance des émotions dès l'enfance et un profil « secondaire » qui implique à l'inverse un haut niveau d'anxiété et des indices de trauma ou de stress post-traumatique. Ces profils n'impliqueraient pas nécessairement les mêmes processus explicatifs, facteurs de risque et symptômes.²⁹

Que peut-on faire en matière d'intervention auprès de ces jeunes ?

À ce jour, la majorité des recherches en matière de traits d'insensibilité émotionnelle expose ces jeunes comme posant un défi de taille à l'intervention. Or, cette population n'est pas totalement non-réceptive à l'intervention.³⁰

Pistes d'intervention générales

Les programmes d'intervention les plus susceptibles de se montrer efficaces auprès de cette population particulière sont d'ordre :

- **cognitivo-comportemental;**

²⁸ American Psychiatric Association, 2015

²⁹ Kahn et al., 2013b

³⁰ Frick, 2012

- **multimodal** (c'est-à-dire incluant divers modes d'intervention) ;
- **global** (c'est-à-dire adressant l'ensemble des besoins ou des facteurs de risque liés aux comportements problématiques).³¹

Il importe aussi d'adresser les **particularités** et les **spécificités émotionnelles, développementales et cognitives** que l'on trouve au cœur de cette problématique.³²

Un programme d'intervention individualisé tenant compte des besoins spécifiques du jeune en question et incluant une médication pour adresser le déficit d'attention et l'hyperactivité (*au besoin*), des interventions cognitivo-comportementales, une formation auprès de la famille en matière de compétences parentales, des consultations à l'école, le développement de certaines habiletés sociales, l'implication dans des activités prosociales et un volet en lien avec la gestion de crise constitue une avenue prometteuse.³³

La **pauvreté de l'expérience affective et émotionnelle** constitue un obstacle important aux processus habituels d'apprentissage. Cela serait d'autant plus marqué en ce qui a trait à la **peur** puisque les réponses physiologiques associées à celle-ci seraient déficientes. Ainsi, les indices physiologiques (par ex., avoir les mains moites ou le rythme cardiaque qui s'accélère) qui accompagnent généralement la peur et l'appréhension ne se manifesteraient pas aussi ardemment chez les jeunes ayant des traits d'insensibilité émotionnelle.³⁴ Cependant, plusieurs stratégies d'intervention au sein des centres de réadaptation s'orientent justement autour de l'anticipation des conséquences d'un comportement et l'appréhension de punitions déplaisantes. Les retraits (« *time out* ») n'auraient pas les effets escomptés auprès de cette population.³⁵

Puisque les jeunes ayant des traits marqués d'insensibilité émotionnelle sont moins sensibles aux punitions, aux menaces et à l'appréhension de conséquences, il serait encore plus

³¹ Hawes et Dadds, 2005

³² Waschbusch et al., 2007

³³ Kolko et Pardini, 2010

³⁴ Hare, 1993

³⁵ Viding et al., 2012

avisé de mettre l'accent sur des stratégies de renforcement positif ou axées sur la récompense afin d'encourager les comportements prosociaux.

Les comportements des jeunes manifestant des traits d'insensibilité émotionnelle peuvent s'améliorer lorsqu'ils participent à un programme de nature intensive qui emploie des techniques orientées vers la récompense se rapportant aux intérêts personnels des jeunes (plutôt que la punition pour éviter de générer davantage de haine face aux autorités et créer de la résistance) et qui enseigne les habiletés sociales appropriées (notamment pour améliorer les relations sociales du jeune, l'identification et l'expression de ses émotions et ses techniques de résolution de conflits). Selon ces données, les jeunes ayant suivi un programme de nature intensive (qui est basé sur le « *Decompression Treatment Model* » et l'« *Aggression Replacement Training* ») étaient significativement moins à risque de récidiver sur une période de deux ans comparativement à ceux ayant bénéficié des interventions habituelles.³⁶

Auprès des parents, lorsque le traitement encourage l'utilisation de stratégies disciplinaires répressives, les effets sont presque nuls alors qu'ils sont prometteurs lorsque le traitement les encourage à employer des techniques de renforcement positif.³⁷ Les traits d'insensibilité émotionnelle sont plus à risque d'augmenter lorsque les jeunes sont exposés à des punitions corporelles de la part de leurs parents.³⁸ À l'inverse, on remarque une diminution de la gravité des traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes qui reçoivent de l'affection et de l'implication de la part de leurs parents dans leur éducation et leur quotidien.³⁹

Il serait aussi intéressant de distinguer les interventions en fonction des profils de traits d'insensibilité émotionnelle. Pour ce qui est du profil primaire, comme il est davantage associé à des déficits de reconnaissance de la détresse et de la peur chez l'autre se manifestant dès l'enfance

³⁶ Caldwell, Skeem, Salekin et Van Rybroek, 2006a; Caldwell, Vitacco et Van Rybroek, 2006b

³⁷ Hawes et Dadds, 2005

³⁸ Lynam, Loeber et Stouthamer-Loeber, 2008

³⁹ Pardini, Lochman et Powell, 2007

⁴⁰, des interventions axées sur l'apprentissage et la reconnaissance des indices physiologiques associées aux différentes émotions chez l'autre pourraient être bénéfiques. En lien avec l'absence d'anxiété, de remords et de culpabilité, des activités de réflexion et de discussion entourant le développement du jugement moral pourraient engendrer certaines améliorations. Pour ce qui est du profil secondaire, comme il renvoie à des indices plus élevés d'anxiété, de trauma et de stress post-traumatique ⁴¹, des méthodes d'intervention spécifiques au trauma pourraient être ajoutées avant d'entamer une intervention plus spécifique aux traits d'insensibilité émotionnelle.

Pistes d'intervention spécifiques

Cette section recense des suggestions d'interventions qui pourraient être mises en place ou perfectionnées dans le cadre de l'intervention en centres de réadaptation.

Rencontres tutorales (suivi individuel du jeune)

- Éducation minimale sur le fonctionnement et l'importance des différentes émotions (volet éducatif); ⁴²
- Créer un climat de confiance, de soutien et d'écoute (favoriser une discussion quant à leur vécu émotionnel et leurs insécurités les plus profondes). ⁴³

Auto-observations

- Orienter l'attention du jeune sur ses émotions et les signes physiologiques qui les accompagnent;
- Tenter de reconnecter le jeune à ses propres émotions.

⁴⁰ Kahn et al., 2013b; Kimonis et al., 2012

⁴¹ Kahn et al., 2013b

⁴² Kolko et Pardini, 2010

⁴³ Laurier et al., 2015

Encadré clinique 8 :

Comme ces jeunes manifestent généralement des déficits en ce qui a trait à l'expérience émotionnelle ⁴⁴, l'utilisation de cartons illustrés et descriptifs portant sur les différentes émotions et sensations physiques pourrait s'avérer bénéfique.

*« Maintenant au moins, je sais que je ne suis pas toujours en colère, que des fois, c'est de la tristesse ou de la déception au fond.
– Monsieur X »*

Habiletés sociales

L'apprentissage d'habiletés sociales s'étant montré fort prometteur auprès des jeunes présentant des traits d'insensibilité émotionnelle ⁴⁵, l'entraînement aux habiletés suivantes (puisqu'elles font référence à des composantes affectives et relationnelles) serait à prioriser :

- prendre conscience de ses émotions;
- exprimer ses émotions;
- comprendre les émotions des autres;
- exprimer de l'affection;
- aider les autres;
- partager avec les autres;
- soutenir un ami;
- s'excuser;
- aller chercher le point de vue de l'autre;
- faire un compliment.

L'emploi de « films à discussion » et de mises en situation en lien avec ces différentes habiletés pourrait bonifier l'apprentissage. Il serait intéressant de demander aux jeunes de créer eux-mêmes ces mises en situation afin qu'elles représentent plus fidèlement leur vécu, leur perspective et leur réalité. Les « films à discussion » et les mises en situation peuvent s'avérer de bons médiums, notamment si on y relate concrètement le vécu émotionnel du personnage. Lors de mon expérience de stage, cela a permis d'entamer une discussion plus approfondie sur certains

⁴⁴ Dadds et al., 2009

⁴⁵ Kolko et Pardini, 2010

aspects du fonctionnement émotif puisque les jeunes se sentaient moins menacés que s'ils devaient discuter de leur propre vécu émotionnel.

Contrat comportemental

- Préconiser la « récompense » ou le « renforcement » plutôt que la conséquence;
- S'assurer que la récompense soit liée à un intérêt personnel du jeune.

Si un jeune échoue son contrat comportemental à plusieurs reprises, il se peut que l'objectif soit trop élevé ou que la récompense ne soit pas assez attrayante à ses yeux. En effet, les jeunes manifestant des traits d'insensibilité émotionnelle répondent moins bien à une logique de punitions progressives et sont moins sensibles aux potentielles punitions associées aux comportements à proscrire.⁴⁶ Donc, peu importe la conséquence, le jeune risque fort probablement de n'y porter qu'une faible attention. Cela implique une plus grande diversité en ce qui a trait aux récompenses possibles afin que la récompense corresponde aux intérêts et besoins personnels du jeune. Il est donc important de consulter le jeune dans le choix de la récompense. La documentation scientifique ne fournit pas encore de spécificités quant à la nature précise des renforcements à prioriser. Selon mon expérience de stage toutefois, le fait de fournir un moment privilégié avec un éducateur pour faire une activité choisie par le jeune (p. ex. une marche dans la cour ou jouer à une console de jeu) peut s'avérer bénéfique, car il répond à un intérêt du jeune tout en ajoutant la possibilité de discuter de manière plus informelle. Cette ambiance peut aider à réduire la méfiance et l'appréhension du jeune.

Système de renforcement des comportements prosociaux

- Renforcer au quotidien les comportements prosociaux plutôt que de punir les comportements répréhensifs; *
- Déterminer clairement le nombre de comportements prosociaux à atteindre dans une semaine et la récompense en cas d'atteinte de cet objectif;

⁴⁶ Viding et al., 2012

- Si le jeune atteint l'objectif, il a automatiquement droit à la récompense;
- Signifier sur le coup le comportement méritoire.

* Puisque les retraits (« *time out* ») n'ont pas les effets escomptés auprès de cette population particulière ⁴⁷, ceux-ci devraient être suivis d'interventions complémentaires adaptées (p. ex. identification des alternatives prosociales et des habiletés sociales qui pourraient aider dans cette situation, laisser au jeune l'opportunité d'exprimer comment il se sent face à la situation).

Plan d'intervention

- Inclure un objectif visant l'identification et l'expression adéquate des émotions;
- Inclure davantage les parents dans les moyens employés pour atteindre cet objectif;
- Sensibiliser et former les parents à l'utilisation de techniques de renforcement positif et non répressives (et surtout à éviter les punitions corporelles);
- Inclure des activités prosociales structurées et encadrées (activités parascolaires, sport compétitif ou activité récréative pour n'en nommer que quelques-unes). *

* Puisque la fréquentation de pairs déviants serait reliée à un risque plus élevé de traits d'insensibilité émotionnelle ⁴⁸ et d'implication au sein des gangs de rue ⁴⁹, il faut penser à comment le jeune occupera son temps à sa sortie pour éviter que celui-ci se retrouve avec trop de temps libre inoccupé. Il ne suffit pas simplement de « remplir l'agenda du jeune » avec diverses activités prosociales, mais bien de choisir des activités qui cadrent avec les préférences et les intérêts du jeune. Le fait d'encadrer et surveiller les activités quotidiennes et d'entretenir des discussions quant à l'influence négative des fréquentations peut aider à diminuer l'influence des pairs auprès des jeunes

⁴⁷ Viding et al., 2012

⁴⁸ Lynam et al., 2008

⁴⁹ Dmitrieva et al., 2014

qui sont à la fin de l'adolescence et qui présentent des problèmes graves de comportement. Il faut toutefois que cela ne soit pas perçu comme étant intrusif et contrôlant par le jeune.⁵⁰

Malgré l'ensemble des pistes d'intervention suggérées dans le présent guide, il reste encore beaucoup de travail à accomplir sur les plans de la recherche et de la pratique afin de déterminer précisément les éléments clés d'une intervention efficace et l'élaboration de programmes spécifiques et validés en matière de traits d'insensibilité émotionnelle. Dans les prochaines années, il sera donc essentiel de se pencher sur le développement et la validation d'un programme d'intervention auprès des jeunes contrevenants québécois qui serait à la fois :

- **spécifique** (c'est-à-dire tenant compte de manière individualisée des besoins précis du jeune);
- **global** (c'est-à-dire adressant l'ensemble des besoins ou des facteurs de risque liés aux comportements problématiques);
- **détaillé** (c'est-à-dire expliquant avec précision les différentes composantes du programme);
- **facilement implantable** dans les milieux d'intervention tels que les centres de réadaptation.

Pour conclure, une attention particulière doit être portée aux étiquettes que nous apposons sur les jeunes, à la manière dont nous les « qualifions » dans le cadre de nos interventions ou de nos rapports ainsi qu'aux appréhensions que nous pouvons véhiculer. En effet, apposer une étiquette sur un individu peut être lourd de conséquences⁵¹, surtout lorsque l'on aborde des sujets tels que les traits d'insensibilité émotionnelle.⁵² Cela peut être d'autant plus dommageable pour les jeunes lors de leur passage à la Chambre de la Jeunesse (p. ex. sentence plus longue et plus restrictive) et en centre de réadaptation (p. ex. surveillance plus intensive, désinvestissement des intervenants, associer les échecs ou l'absence de progrès à un manque de motivation du jeune). Nous devons à tout prix éviter de stigmatiser ces jeunes pour ne pas les pousser eux-mêmes à intégrer cette étiquette comme étant une part immuable de leur identité.

⁵⁰ Tilton-Weaver, Burk, Kerr et Stattin, 2013

⁵¹ Cusson, 1974

⁵² Viding, Fontaine et Larsson, 2013

Ainsi, bien qu'il importe d'identifier les jeunes les plus à risque de s'enliser dans une délinquance chronique afin d'assurer une meilleure protection du public, il importe aussi de s'assurer que nous ne nuisons pas aux chances de réhabilitation de ces jeunes. L'évaluation des traits d'insensibilité émotionnelle devrait permettre d'identifier les jeunes les plus à risque pour mieux intervenir par la suite.

CHAPITRE 6 : DISCUSSION

À la lecture des informations recensées dans les sections précédentes, il est possible de conclure que l'objectif général du projet a été atteint. En effet, la collecte de données et l'élaboration d'un guide pratique ont été réalisés. Les forces et les limites de ceux-ci sont décrits dans les prochaines sections. Tel que prévu dans les objectifs secondaires pour ce qui est du contenu du guide, il comporte les informations permettant de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi s'intéresser aux traits d'insensibilité émotionnelle ?;
- Est-ce que les traits d'insensibilité émotionnelle sont reliés à l'adhésion des jeunes à la culture des gangs de rue ?;
- Que pouvons-nous faire en tant qu'intervenant lorsque nous sommes face à un jeune qui semble manifester des traits d'insensibilité émotionnelle ?

Le guide contient aussi plusieurs exemples concrets de manifestations de traits d'insensibilité émotionnelle (vignettes cliniques et données concernant les jeunes contrevenants de la garde ouverte) et termine sur les précautions à prendre pour éviter l'étiquetage péjoratif de ces jeunes.

6.1 Forces

Au final, ce projet a permis de réaliser un guide pratique contenant les informations essentielles en ce qui concerne les traits d'insensibilité émotionnelle. En plus de fournir les bases théoriques et conceptuelles, les informations recensées illustrent la nécessité de s'attarder à l'évaluation de cette problématique chez les jeunes contrevenants ayant reçu une ordonnance de placement sous garde et surveillance en garde ouverte. Ce guide contient également plusieurs pistes d'intervention prometteuses et directement rattachées aux méthodes d'intervention des centres de réadaptation. Les informations recensées permettront ainsi aux intervenants du milieu de mieux comprendre en quoi les jeunes manifestant des traits d'insensibilité émotionnelle se distinguent des autres jeunes ayant également des problèmes graves de comportement et en quoi ces différences

peuvent avoir un impact sur l'intervention et leur réadaptation. Ces recommandations pourront les aider à orienter leurs différentes interventions auprès de ces jeunes de manière concrète.

Sur le plan des données recueillies, les résultats des analyses du présent projet illustrent que les traits d'insensibilité font partie du profil des jeunes contrevenants ayant reçu une ordonnance de placement sous garde et surveillance en garde ouverte au site Cité des Prairies, d'où l'importance de s'attarder à cette composante lors de l'évaluation et de l'intervention en centre de réadaptation. En effet, les jeunes de l'échantillon présentent en moyenne des scores plus élevés que les données habituellement recensées et ce, même auprès de populations comparables (Kimonis et al., 2008; Munoz et al., 2008; Kimonis et al., 2017). La grande majorité d'entre eux ont commis au moins un crime violent (83,33%) et présentent un profil de délinquance impliquant au minimum deux types différents de délits (91,67%). La moitié (50,00%) des jeunes ont commis au moins un crime contre la propriété. Pour ce qui est de l'adhérence à la culture des gangs de rue, même si le nombre de participants pour lesquels nous disposons des données est restreint, les résultats de l'échantillon semblent élevés et laissent croire que les jeunes contrevenants placés en garde ouverte présentent aussi une importante adhérence à la culture des gangs de rue. Cela est encore plus marqué concernant l'adhérence du groupe de pairs auquel ils sont affiliés.

Plusieurs vignettes cliniques issues de témoignages de jeunes sont aussi présentées dans le guide afin de fournir des exemples concrets aux lecteurs. Elles permettent également de rendre compte de manifestations internes et personnelles des traits d'insensibilité émotionnelle telles que vécues ou ressenties par le jeune.

6.2 Limites

Malgré les forces relatées ci-haut, le présent projet présente aussi des limites importantes à souligner.

L'objectif principal du présent projet étant de rédiger un guide pratique, la collecte de données et les résultats en découlant auraient gagné à être approfondis. En effet, les données

recueillies dans le cas du présent travail sont limitées. Les résultats présentés ci-haut doivent donc être considérés avec certaines précautions, en plus d'être vus comme des données introductives. Un projet de plus grande envergure serait nécessaire pour confirmer ou infirmer les propos avancés. Premièrement, le bassin de participants à la base était restreint (jeunes ayant été admis en garde ouverte pour la durée du stage, soit sept mois), ce qui fait en sorte que l'échantillon final compte seulement 24 participants, limitant les possibilités pour les analyses des données.

De plus, pour ce qui est des types de délits, plusieurs catégories étaient composées d'un nombre de participants trop faible. L'utilisation de données officielles comparativement à des données auto-rapportées pourrait aussi avoir influencé les résultats. L'utilisation de données auto-rapportées, en combinaison aux données officielles, aurait peut-être permis de dresser un profil plus juste de cette variable. Il est aussi important de souligner que les données de l'ICU et de la MAC^g ont été recueillies de façon auto-rapportée dans le cadre de ce projet et pourraient donc contenir certains biais. Certaines études ont en effet souligné que les délinquants ayant des traits psychopathiques présentaient un risque accru de mentir ou d'exagérer certains éléments de leur réalité en répondant à de tels outils (Kimonis et al., 2008; Kimonis, Fanti, Isoma et Donoghue, 2013). Il est donc possible que les individus ayant des traits d'insensibilité émotionnelle puissent aussi présenter cette tendance. Un moyen de pallier cette lacune serait d'inclure des données rapportées par un éducateur (par exemple, l'éducateur de suivi du jeune ou un professeur connaissant bien le jeune) et par les parents. Ces versions de l'ICU existent déjà et n'auraient qu'à être complétées de pair avec la version du jeune. Toutefois, l'utilisation de données auto-rapportées demeure une méthode relativement fiable et valide, même en matière de traits d'insensibilité émotionnelle et de psychopathie (Kimonis et al., 2008; Kimonis et al., 2013).

Il est aussi important de souligner que l'échantillon ne compte que des jeunes contrevenants ayant reçu une ordonnance de placement sous garde et surveillance et de sexe masculin. Il n'est donc pas totalement représentatif de l'ensemble de la population du CJM-IU. Pour ce faire, il faudrait recueillir des données auprès des enfants et adolescents suivis en vertu de la LPJ et de la LSJPA et inclure des participants de sexe féminin. La collecte de données longitudinales dès l'enfance serait aussi fort nécessaire afin d'en distinguer la trajectoire développementale. Il est à souligner toutefois que ce type de collecte aurait été impossible dans le cadre du présent stage.

6.3 Recommandations finales (pistes d'intervention spécifiques)

Tel que souligné précédemment, deux différentes trajectoires développementales sont habituellement décelées à l'égard des problèmes graves de comportement en lien avec la présence ou l'absence de traits d'insensibilité émotionnelle, chacune impliquant des caractéristiques spécifiques (Frick, 2012). De plus, il existe une distinction quant au type de traits d'insensibilité émotionnelle, soit un profil « primaire » (faible niveau d'anxiété) et un profil « secondaire » (haut niveau d'anxiété). Ces deux profils n'impliqueraient pas forcément les mêmes processus explicatifs ou facteurs de risque et symptômes (Kahn et al., 2013b). Ces résultats exposent la nécessité de disposer de données débutant à l'enfance, mais aussi en lien avec les caractéristiques distinctives de chacun des profils.

Dans le cadre du présent projet, nous ne possédons pas d'informations quant au début des manifestations des traits d'insensibilité émotionnelle et de l'adhésion à la culture de gang par exemples. Comme chacun des profils présente des particularités distinctives, les projets de recherches futurs devraient inclure des données recueillies à plusieurs moments dans l'enfance et l'adolescence.

Des entrevues avec les parents et les intervenants du milieu scolaire devraient être favorisées afin de déterminer l'âge d'apparition des premiers symptômes des traits d'insensibilité émotionnelle par exemple. Des entrevues avec les jeunes afin de recueillir des données qualitatives apporterait aussi un raffinement intéressant quant à leur registre d'émotions, leurs pensées à cet égard ainsi que leurs expériences de trauma ou d'exposition à la violence.

Pour ce qui est du processus d'évaluation du CJM-IU, il pourrait être fort utile d'intégrer une évaluation approfondie des traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes dès leurs premiers contacts avec les services du centre, mais aussi à divers temps par la suite. Cette procédure pourrait permettre une meilleure évaluation, permettant ainsi de mieux orienter les stratégies d'intervention.

La prochaine section recense des suggestions d'interventions qui pourraient être ajoutées aux principaux outils et stratégies d'intervention déjà existants dans le milieu.

6.3.1 Rencontres tutorales (suivi individuel du jeune)

Dans le cadre du suivi individuel, principalement lors des rencontres tutorales de semaine, il pourrait s'avérer bénéfique de fournir à ces jeunes une éducation minimale sur le fonctionnement et l'importance des différentes émotions (volet éducatif) (Kolko et Pardini, 2010). Afin d'atténuer la méfiance de ces jeunes (Laurier et al., 2015), ces rencontres doivent représenter des opportunités privilégiées et sécurisantes, sans quoi ils continueront d'éviter de discuter de leur vécu émotionnel et de leurs insécurités les plus profondes. Il importe de les accompagner dans leurs apprentissages, de faire preuve de soutien et d'écoute (même lorsqu'ils expriment leurs insatisfactions face au système de justice ou face à une intervention particulière ayant été faite à leur égard). Si le tout est fait dans un cadre respectueux et que ces discussions sont utilisées pour remettre en question les croyances erronées ou néfastes résonnant de leur discours, ces moments pourraient favoriser la diminution de la méfiance et l'établissement d'une meilleure alliance de travail.

6.3.2 Auto-observations

Les auto-observations consistent un outil largement utilisé par les intervenants du centre jeunesse. En effet, dans le cadre du processus clinique intégré se rapportant aux jeunes contrevenants, plusieurs outils associés à l'approche cognitive-comportementale sont employés, notamment l'auto-observation, les contrats comportementaux et les ateliers d'apprentissage social (Centre Jeunesse de Montréal, s. d. b).

« Les auto-observations permettent à l'adolescent de prendre conscience des pensées et émotions qui sont à la source d'un comportement inapproprié. Le jeune s'arrête sur une situation spécifique pour en faire l'analyse et essayer de comprendre ce qui s'est passé. Les auto-observations peuvent notamment être en lien avec le contrat comportemental, pour en faciliter l'analyse et la compréhension. Dans chaque auto-observation, l'adolescent identifie la situation problématique ou positive qui s'est produite, ainsi que les pensées, les émotions, les sensations, les comportements et les conséquences qui l'ont suivie. » (Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke, s.d., en ligne)

À cet égard, conséquemment à l'ensemble des informations rapportées précédemment, il serait important d'orienter l'attention du jeune sur ses émotions et les signes physiologiques qui les accompagnent. Comme les jeunes présentant une problématique de traits d'insensibilité émotionnelle manifestent généralement des déficits en ce qui a trait à l'expérience émotionnelle (Dadds et al., 2009), l'utilisation de cartons illustrés de nature éducative portant sur les différentes émotions et sensations physiques pourrait s'avérer bénéfique. Plus précisément, ces cartons aident à rendre compte d'une émotion particulière et à reconnaître les signes et les situations habituellement associées à celle-ci. Lors de mon expérience de stage, cet outil s'est par ailleurs montré fort utile pour aider les jeunes à reconnecter à leurs propres émotions. Le fait d'aider le jeune à identifier ses propres émotions et à le reconnecter à son vécu émotionnel pourrait ainsi réduire l'importance des traits d'insensibilité émotionnelle sur le plan de l'affect superficiel. De plus, cela pourrait l'aider à mieux identifier et reconnaître les émotions négatives chez l'autre. Ultimement, cela pourrait avoir une incidence positive sur le plan de l'empathie et de la considération pour autrui.

Puisque les jeunes gravitant auprès des gangs de rue ont tendance à utiliser des stratégies d'adaptation inefficaces pour faire face aux exigences du milieu et à leurs émotions négatives (Laurier et al., 2015), les cartons abordant les diverses stratégies d'adaptation pourraient aussi être utilisés auprès de cette population. Cet outil pourrait aider les jeunes à développer des stratégies d'adaptation plus efficaces ou minimalement moins dommageables à long terme.

6.3.3 Habiletés sociales

L'apprentissage d'habiletés sociales s'étant montré prometteur dans le cadre de programmes de traitement diversifiés auprès des jeunes présentant des traits d'insensibilité émotionnelle (Caldwell et al., 2006a; Caldwell et al., 2006b; Kolko et Pardini, 2010), il importe d'inclure cet aspect dans la réadaptation des jeunes. Cette approche est déjà largement employée en centre de réadaptation (Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke, s. d.). L'entraînement aux habiletés faisant référence à des composantes affectives et relationnelles serait à prioriser : prendre conscience de ses émotions, exprimer ses émotions, comprendre les émotions des autres, exprimer de l'affection, faire face à la

peur, aider les autres, partager avec les autres, exprimer ses émotions, soutenir un ami, s'excuser, aller chercher le point de vue de l'autre et faire un compliment. Ces diverses habiletés sociales ont le potentiel d'aider le jeune à entretenir des relations interpersonnelles plus positives, ce qui pourrait éventuellement avoir une incidence positive sur le plan de l'empathie et de la considération envers autrui.

L'utilisation de « films à discussion » et de mises en situation associés à ces différentes habiletés pourrait bonifier l'apprentissage. On peut aussi demander aux jeunes de créer eux-mêmes ces mises en situation afin qu'elles représentent plus fidèlement leur vécu, leur perspective et leur réalité. Tel que souligné dans le chapitre précédent, les « films à discussion » et les mises en situation relatant le vécu émotionnel du personnage principal peuvent fournir une base intéressante à l'intervention en matière de traits d'insensibilité émotionnelle. Selon mon expérience de stage, cette approche a permis d'entamer une discussion plus approfondie quant à plusieurs aspects du fonctionnement émotif en général, mais aussi de celui des jeunes précisément. En effet, ceux-ci ont tendance à véhiculer des perceptions et des croyances personnelles en discutant du personnage du film. Ces informations peuvent être reprises par la suite en rencontre individuelle.

6.3.4 Contrat comportemental

Dans le cadre de l'élaboration du contrat comportemental, l'emphase devrait se situer sur la récompense puisque les jeunes manifestant des traits d'insensibilité émotionnelle répondent moins bien à une logique de punitions progressives et sont moins sensibles aux potentielles punitions associées aux comportements à proscrire (Viding et al., 2012). De plus, ils ont tendance à sous-estimer les probabilités de se faire réprimander lorsqu'ils font preuve de comportements répréhensibles.

Bref, il serait plus efficace de s'assurer que la récompense en cas de réussite du contrat soit significative aux yeux du jeune que d'augmenter au fur et à mesure la gravité des punitions en cas d'échec du contrat. En effet, peu importe la conséquence, le jeune risque fort probablement de n'y porter qu'une faible attention. Cela implique une plus grande diversité en ce qui a trait aux

récompenses possibles afin que la récompense corresponde aux intérêts et besoins personnels du jeune.

6.3.5 Système de renforcement des comportements prosociaux

Encore une fois, il faut souligner l'importance de renforcer les comportements prosociaux plutôt que de punir les comportements répréhensifs. À cet effet, un système de renforcement positif quotidien constitue une avenue intéressante. À titre d'exemple, il est possible de déterminer un nombre de comportements prosociaux à atteindre dans une semaine et la récompense en cas d'atteinte de l'objectif. Si le jeune atteint l'objectif fixé, il a droit automatiquement à une récompense. En plus de signifier sur le coup le comportement méritoire (p. ex. « *Bravo, tu as fait preuve d'écoute et d'entraide face à un jeune dans le besoin* »), il est essentiel d'attribuer la récompense à tous les jeunes ayant fait des efforts significatifs et ayant atteint l'objectif fixé. Pour conclure sur le sujet, puisque les retraits (« *time out* ») n'ont pas les effets escomptés auprès de cette population particulière (Viding et al., 2012), ceux-ci devraient être suivis d'interventions complémentaires adaptées (p. ex. identification des alternatives prosociales et des habiletés sociales qui pourraient aider dans cette situation, laisser au jeune l'opportunité d'exprimer comment il se sent face à la situation).

6.3.6 Plan d'intervention

Dans le cadre du plan d'intervention, il est important d'inclure un objectif visant l'identification et l'expression adéquate des émotions. À cet égard, l'implication des parents dans les moyens d'atteindre l'objectif est importante. De plus, il faut sensibiliser et former les parents à l'utilisation de techniques de renforcement positif et non répressives et à éviter d'user de punitions corporelles (Frick et al., 2014; Hawes et Dadds, 2005; Lynam et al., 2008). Le fait de démontrer de l'affection et de l'implication dans la vie du jeune est aussi à prioriser (Pardini et al., 2007; Waller et al., 2013).

Puisque la fréquentation de pairs déviants serait reliée à un risque plus élevé de traits d'insensibilité émotionnelle (Lynam et al., 2008) et d'implication au sein des gangs de rue (Dmitrieva et al., 2014), il faut penser à comment le jeune va occuper son temps à sa sortie et à éviter que celui-ci se retrouve avec trop de temps libre inoccupé. L'inclusion d'activités structurées et encadrées (activités parascolaires, sport compétitif ou activité récréative pour n'en nommer que quelques-unes) pourrait s'avérer bénéfique lors de l'élaboration du plan d'action des jeunes présentant ces problématiques. Encore une fois, il ne suffit pas simplement de « remplir l'agenda du jeune » avec une panoplie d'activités prosociales. Les intervenants doivent porter une attention particulière aux activités choisies afin qu'elles cadrent avec les préférences et les intérêts du jeune. Des interventions visant à diminuer l'affiliation à des pairs délinquants et conséquemment l'influence négative qu'ils génèrent pourraient aussi être intéressantes. Une étude ayant mesuré les effets de la surveillance parentale et de la communication en ce qui a trait à la fréquentation de pairs déviants suggère que ces interventions peuvent être bénéfiques dans certaines conditions. Le fait d'encadrer les activités quotidiennes et d'ouvrir une discussion quant à l'influence négative des fréquentations peut aider à diminuer l'influence des pairs auprès des jeunes qui sont à la fin de leur adolescence et qui présentent des problèmes graves de comportement. Il faut toutefois que cela ne soit pas perçu comme étant intrusif et contrôlant par le jeune (Tilton-Weaver, Burk, Kerr et Stattin, 2013).

Malgré l'ensemble des pistes d'intervention suggérées dans le présent rapport, il reste encore beaucoup de travail à accomplir sur les plans de la recherche et de la pratique afin de déterminer précisément les éléments clés d'une intervention efficace et l'élaboration de programmes spécifiques et validés en matière de traits d'insensibilité émotionnelle. Un tel programme à la fois spécifique et global, détaillant avec précision les différentes composantes du processus et facilement implantable dans les milieux d'intervention tels que les centres jeunesse, reste à être élaboré et validé auprès des jeunes contrevenants québécois. Cela constituerait un projet intéressant pour les futurs stagiaires et étudiants aux cycles supérieurs, mais surtout bien utile pour les intervenants œuvrant dans des milieux tels que les centres de réadaptation.

6.4 Étiquetage : dangers et précautions

Avant de conclure, une mise en garde est nécessaire quant à la manière dont nous « qualifions » ces jeunes dans le cadre de nos interventions ou de nos rapports et aux appréhensions que nous pouvons véhiculer. En effet, apposer une étiquette catégorique peut être lourd de conséquences (Cusson, 1974), surtout lorsque l'on aborde des sujets tels que la psychopathie ou les traits d'insensibilité émotionnelle (Hare, 1993; Viding et al., 2013). Cela peut être d'autant plus dommageable pour les jeunes lors de leur passage à la Chambre de la Jeunesse (p. ex. sentence plus longue et plus restrictive) et en centre de réadaptation (p. ex. surveillance plus intensive, désinvestissement des intervenants, associer les échecs ou l'absence de progrès à un manque de motivation du jeune). Ainsi, bien qu'il soit important d'identifier les jeunes les plus à risque de s'enliser dans la délinquance afin d'assurer la sécurité de tous, il importe aussi de s'assurer que nous ne nuisons pas aux chances de réhabilitation de ces jeunes. L'évaluation des traits d'insensibilité émotionnelle devrait permettre d'identifier les jeunes les plus à risque pour mieux intervenir par la suite.

Il faut éviter de stigmatiser ces jeunes pour ne pas les pousser eux-mêmes à intégrer cette étiquette comme étant une part immuable de leur identité (auto-étiquetage). En effet, en apposant de manière répétée une étiquette négative à un jeune, il y a un risque que ce jeune finisse par adopter les comportements négatifs qu'on tente justement d'éviter. L'étiquetage peut aussi engendrer de la stigmatisation qui par la suite crée une distinction claire entre le jeune et la société ou entre le jeune en difficulté et les autres. Plusieurs répercussions néfastes sont associées à ce phénomène, notamment la discrimination, la perte de statut, une aversion plus importante envers l'autorité et la société en général, des émotions de colère ou de haine (Lacaze, 2008), de l'exclusion, mais aussi une diminution des efforts de traitement de la part des intervenants (Cusson, 1974).

CONCLUSION

Pour conclure, il est important de souligner les aspects suivants. Premièrement, l'importance de la prévention. Comme le souligne Frick (2012), les jeunes dont les probabilités de persévérer dans des comportements agressifs et antisociaux à l'âge adulte sont généralement ceux dont les manifestations de comportements problématiques ont commencé dès l'enfance. Lorsque ceux-ci sont accompagnés de traits d'insensibilité émotionnelle, le pronostic est encore plus défavorable. Des méthodes d'intervention peuvent toutefois venir réduire la gravité des symptômes problématiques, d'où la nécessité de s'y attarder le plus tôt possible. Cibler les enfants qui présentent certaines manifestations ou une multitude de facteurs de risque pourrait permettre de prévenir l'escalade des comportements. L'école, les centres locaux de services communautaires (CLSC) et les organismes communautaires peuvent permettre d'entrer en contact avec ces jeunes et leur famille afin de leur proposer des programmes préventifs.

Deuxièmement, si nous souhaitons adresser adéquatement et efficacement la problématique de traits d'insensibilité émotionnelle, il est essentiel de fournir une intervention globale (adressant l'ensemble des besoins ou des facteurs de risque liés aux comportements problématiques) et multimodale (incluant divers modes d'intervention comme par exemples des rencontres individuelles, des exercices cliniques, des rencontres de groupe et des interventions familiales). En effet, selon les principes du modèle du risque, des besoins et de la réceptivité de Andrews et Bonta (2010), qui s'avère l'un des modèles les plus efficaces dans la réadaptation des délinquants, il est essentiel de bien cibler les facteurs de risque et d'adapter l'intervention en fonction de ceux-ci si nous voulons fournir une intervention efficace (Benbouriche et al., 2015). L'inclusion des parents est à encourager. L'intervention doit aussi être individualisée aux besoins spécifiques du jeune, à sa trajectoire développementale et au type de profil de jeunes ayant des traits d'insensibilité émotionnelle (profil « primaire » ou « secondaire ») (Frick, 2012). La collecte de données en matière de traits d'insensibilité émotionnelle et d'expériences aversives dès l'enfance pourrait permettre de mieux déterminer s'il s'agit d'un type « primaire » (faible niveau d'anxiété) ou plutôt « secondaire » (haut niveau d'anxiété). Pour ce faire, il est possible de se référer aux parents, à la famille ou aux intervenants scolaires et sociaux entourant le jeune. Si des données officielles sont disponibles, il pourrait être utile de s'y référer.

Sur le plan de l'empathie plus particulièrement, il apparaît essentiel de distinguer cet aspect lorsque nous travaillons avec un jeune : s'agit-il d'une absence généralisée, c'est-à-dire tant envers les proches qu'envers le reste de la société (Hare, 1993) ? Cette distinction pourrait permettre de mieux cibler la problématique, mais aussi d'orienter plus adéquatement les interventions subséquentes. En effet, un manque d'empathie généralisé, surtout si présent dès le début de l'enfance, pourrait être indicatif d'une prédisposition ou d'une vulnérabilité neurobiologique alors qu'un manque d'empathie plus ciblé pourrait se révéler être un mécanisme de défense échafaudé pour faire face aux exigences du milieu de vie ou à des expériences traumatiques. Cet aspect est d'autant plus important chez les membres de gangs de rue ou les jeunes ayant vécu de multiples victimisations, considérant l'exposition répétée à la violence et à la souffrance. Par exemple, les résultats d'une étude menée auprès de jeunes contrevenants québécois membres et non membres de gangs de rue avancent que les délinquants membres de gangs de rue :

« seraient moins portés à entrer en relation avec autrui, auraient moins tendance à être agréables, sympathiques et disposés à aider les autres, croiraient moins en l'honnêteté et aux bonnes intentions des autres, ne privilégieraient pas des relations franches et sincères et seraient plus égocentriques et compétitifs. » (Laurier et al., 2015, p. 13)

À la lumière de ces informations, un projet de recherche conjoint entre des étudiants, des chercheurs et des étudiants-stagiaires portant sur les traits d'insensibilité émotionnelle, les expériences traumatiques et le phénomène des gangs de rue serait être fort intéressant pour les recherches futures. En effet, les traits d'insensibilité émotionnelle, surtout dans le contexte des gangs de rue, pourraient se manifester suite à un trauma, constituant ainsi une répercussion d'expériences traumatiques répétées. Au contraire, certains jeunes impliqués dans les gangs de rue pourraient s'être engagés dans la délinquance et dans l'univers des gangs de rue en lien avec des prédispositions sur le plan des traits d'insensibilité émotionnelle. Un projet de grande envergure et de nature longitudinale permettrait sans aucun doute de clarifier la nature de ces relations.

RÉFÉRENCES

Alleyne, E. et Wood, J. L. (2010). Gang Involvement: Psychological and Behavioral Characteristics of Gang Members, Peripheral Youth, and Nongang Youth. *Aggressive Behavior*, 36(6), 423–436. <http://dx.doi.org/10.1002/ab.20360>

Alleyne, E. et Wood, J. L. (2012). Gang Membership: The Psychological Evidence. Dans F- A., Esbensen et C. L., Maxson (dir.), *Youth Gangs in International Perspective: Results from the Eurogang Program of Research* (151–168). New York : Springer. http://doi.org/10.1007/978-1-4614-1659-3_9

American Psychiatric Association. (2015). *DSM-5 : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5e éd.). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.

Andrews, D. A. et Bonta, J. (2010). *The Psychology of criminal conduct* (5^e édition). New Providence, New Jersey : Lexis Nexis

Baskin-Sommers, A. R., Waller, R., Fish, A. M. et Hyde, L. W. (2015). Callous-Unemotional Traits Trajectories Interact with Earlier Conduct Problems and Executive Control to Predict Violence and Substance Use Among High Risk Male Adolescents. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 43(8), 1529–1541. <http://dx.doi.org/10.1007/s10802-015-0041-8>

Benbouriche, M., Vanderstukken, O. et Guay, J.-P. (2015). Les principes d'une prévention de la récidive efficace : le modèle Risque-Besoins-Réceptivité. *Pratiques Psychologiques*, 21(3), 219-234. <http://dx.doi.org/10.1016/j.prps.2015.05.002>

Blair, R. J. R. (2005). Responding to the emotions of others: Dissociating forms of empathy through the study of typical and psychiatric populations. *Consciousness and Cognition*, 14(4), 698–718. <http://dx.doi.org/10.1016/j.concog.2005.06.004>

Caldwell, M., Skeem, J., Salekin, R. et Van Rybroek, G. (2006a). Treatment response of

adolescent offenders with psychopathy features: a 2-year follow-up. *Criminal Justice and Behavior*, 33(5), 571–596. <http://dx.doi.org/10.1177/0093854806288176>

Caldwell, M. F., Vitacco, M., & Van Rybroek, G. J. (2006b). Are violent delinquents worth treating?: A cost-benefit analysis. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 43(2), 148–168. <http://dx.doi.org/10.1177/0022427805280053>

Centre Jeunesse de Montréal (s. d. a). Notre mission. Repéré à http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/cjm_mission.htm

Centre Jeunesse de Montréal (s. d. b). Services aux jeunes contrevenants. Repéré à <http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/>

Centre Jeunesse de Montréal – Institut Universitaire (s. d. a). *Aide-mémoire des caractéristiques de la clientèle à recevoir en garde ouverte*. Document inédit.

Centre Jeunesse de Montréal – Institut Universitaire (s. d. b). GART-C.I.T.E. Repéré à <http://cedtc.cjm-iu.qc.ca/Fr/GARTCITE/pages/default.aspx>

Chabrol, H., Van Leeuwen, N., Rodgers, R. et Séjourné, N. (2009). Contributions of psychopathic, narcissistic, Machiavellian, and sadistic personality traits to juvenile delinquency. *Personality and Individual Differences*, 47(7), 734–739. <http://dx.doi.org/10.1016/j.paid.2009.06.020>

Chu, C. M., Daffern, M., Thomas, S. D. M., Ang, Y. et Long, M. (2014). Criminal attitudes and psychopathic personality attributes of youth gang offenders in Singapore. *Psychology, Crime & Law*, 20(3), 284–301. <http://dx.doi.org/10.1080/1068316X.2013.772182>

Cleckley, H. M. (1976). *The mask of sanity: an attempt to clarify some issues about the so-called psychopathic personality* (5e éd.). St. Louis : Mosby.

Cusson, M. (1974). Deux modalités de la peine et leurs effets sur le criminel. *Acta Criminologica*, 7(1), 11–52. <http://dx.doi.org/10.7202/017030ar>

Dadds, M. R., Hawes, D. J., Frost, A. D., Vassallo, S., Bunn, P., Hunter, K. et Merz, S. (2009). Learning to 'talk the talk': the relationship of psychopathic traits to deficits in empathy across childhood. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 50(5), 599–606. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1469-7610.2008.02058.x>

De Chantérac, A., Gignac, M. et Seguin, J. (s.d.). Inventaire des traits de dureté-insensibilité (IDI) (version de l'enfant) - Traduction d'une échelle de cotation non publiée créée par Paul J. Frick.

Dmitrieva, J., Gibson, L., Steinberg, L., Piquero, A. et Fagan, J. (2014). Predictors and Consequences of Gang Membership: Comparing Gang Members, Gang Leaders, and Non-Gang-Affiliated Adjudicated Youth. *Journal of Research on Adolescence*, 24(2), 220–234. <http://dx.doi.org/10.1111/jora.12111>

Essau, C. A., Sasagawa, S. et Frick, P. J. (2006). Callous-Unemotional Traits in a Community Sample of Adolescent. *Assessment*, 13(4), 454–469. <http://dx.doi.org/10.1177/1073191106287354>

Fanti, K. A. (2013). Individual, Social, and Behavioral Factors Associated with Co-Occurring Conduct Problems and Callous-Unemotional Traits. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 41(5), 811–824. <http://dx.doi.org/10.1007/s10802-013-9726-z>

Fanti, K. A., Frick, P. J. et Georgiou, S. (2009). Linking callous-unemotional traits to instrumental and non-instrumental forms of aggression. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 31(4) 285–298. <http://dx.doi.org/10.1007/s10862-008-9111-3>

Fontaine, N. M. G., McCrory, E. J. P. et Viding, E. (sous presse). Genetic Contributions to the

Development of Psychopathic Traits and Antisocial Behavior in Youths. Dans A. Beech, A. J., Carter, R. Mann, et P. Rotshtein (dir), *The Wiley Handbook of Forensic Neuroscience*. Oxford. Royaume-Uni : Wiley Blackwell.

Fontaine, N. M. G., McCrory, E. J. P., Boivin, M., Moffitt, T. E. et Viding, E. (2011). Predictors and Outcomes of Joint Trajectories of Callous–Unemotional Traits and Conduct Problems in Childhood. *Journal of Abnormal Psychology*, 120(3), 730–742.

<http://dx.doi.org/10.1037/a0022620>

Fontaine, N. M. G., Rijdsdijk, F. V., McCrory, E. J. P. et Viding, E. (2010). Etiology of Different Developmental Trajectories of Callous-Unemotional Traits. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 49(7), 656–664. <http://dx.doi.org/10.1016/j.jaac.2010.03.014>

Fredette, C. (2012). *La MAC-Gang : un outil inédit d'évaluation de l'adhésion à la culture des gangs de rue*. Communication présentée lors des Journées de formation en prévention de la criminalité, Montréal. Repéré à

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/prevention/colloque/2012/mac_gang_chantal_fredette.pdf

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

Fredette, C. et Guay, J-P. (2014). Définir et mesurer l'adhésion à la culture des gangs de rue. *Criminologie*, 47(2), 295–315. <http://dx.doi.org/10.7202/1026737ar>

Frick, P. J. (2004). Inventory of callous–unemotional traits. Louisiana State University, Baton Rouge, LA. <https://sites01.lsu.edu/faculty/pfricklab/icu/>

Frick, P. J. (2012). Developmental Pathways to Conduct Disorder : Implications for Future

Directions in Research, Assessment, and Treatment. *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, 41(3), 378–389. <http://dx.doi.org/10.1080/15374416.2012.664815>

Frick, P. J., Cornell, A. H., Barry, C. T., Bodin, S. D. et Dane, H. E. (2003). Callous-Unemotional Traits and Conduct Problems in the Prediction of Conduct Problem Severity, Aggression, and Self-Report of Delinquency. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 31(4), 457–470. <http://dx.doi.org/10.1023/A:1023899703866>

Frick, P. J., Ray, J. V., Thornton, L. C. et Kahn, R. E. (2014). Can Callous-Unemotional Traits Enhance the Understanding, Diagnosis, and Treatment of Serious Conduct Problems in Children and Adolescents? A Comprehensive Review. *Psychological Bulletin*, 140(1), 1–57. <http://dx.doi.org/10.1037/a0033076>

Frick, P. J., Stickle, T. R., Dandreaux, D. M., Farrell, J. M. et Kimonis, E. R. (2005). Callous-unemotional traits in predicting the severity and stability of conduct problems and delinquency. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 33(4), 471–487. <http://dx.doi.org/10.1007/s10648-005-5728-9>

Frick, P. J. et Viding, E. M. (2009). Antisocial behavior from a developmental psychopathology perspective. *Development and Psychopathology*, 21(4), 1111–1131. <http://dx.doi.org/10.1017/S0954579409990071>

Frick, P. J. et White, S. F. (2008). Research review: The importance of callous-unemotional traits for developmental models of aggressive and antisocial behavior. *Journal of Child Psychology & Psychiatry*, 49(4), 359–375. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1469-7610.2007.01862.x>

Gélinas, N. et Brisebois, R.-A. (2011). Le projet de Laboratoire social : GART-C.I.T.E. Repéré à http://www.centrejeunessedemontreal.qc.ca/infolettre/janvier2011/janvier2011_expertise.html

Gordon, R. A., Rowe, H. L., Pardini, D., Loeber, R., White, H. R. et Farrington, D. P. (2014). Serious Delinquency and Gang Participation: Combining and Specializing in Drug Selling, Theft,

and Violence. *Journal of Research on Adolescence*, 24(2), 235–251.

<http://dx.doi.org/10.1111/jora.12124>

Gouvernement du Québec (2017a). Mission, vision et valeurs du CIUSSS. Repéré à

<https://www.ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/le-ciusss/mission-vision-et-valeurs/>

Gouvernement du Québec (2017b). Emplois et stages. Repéré à [https://www.ciusss-](https://www.ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/emplois-et-stages/)

[centresudmtl.gouv.qc.ca/emplois-et-stages/](https://www.ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/emplois-et-stages/)

Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke (s. d.). Le programme cognitif-comportemental : l'exemple du Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire. Repéré à <http://grise.ca/index.php/le-programme-cognitif-comportemental>

Guay, J.-P., Ruscio, J., Knight, R. A. et Hare, R. D. (2007). A Taxometric Analysis of the Latent Structure of Psychopathy: Evidence for Dimensionality. *Journal of Abnormal Psychology*, 116(4), 701–716. <http://dx.doi.org/10.1037/0021-843X.116.4.701>

Hare, R. D. (1993). *Without conscience: the disturbing world of the psychopaths among us*. New York : Guilford Press.

Hare, R. D. et Neumann, C. N. (2006). The PCL–R assessment of psychopathy: Development, structural properties, and new directions. Dans C. Patrick (dir.), *Handbook of psychopathy* (pp. 58–88). New York : Guilford Press.

Hart, S. D., Knopp, P. R. et Hare, R. D. (1988). Performance of male psychopaths following conditional release from prison. *Journal of Consulting & Clinical Psychology*, 56(2), 227–232. <http://dx.doi.org/10.1037/0022-006X.56.2.227>

Hawes, D. J. et Dadds, M. R. (2005). The treatment of conduct problems in children with callous-unemotional traits. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73(4), 737–741. <http://dx.doi.org/10.1037/0022-006X.73.4.737>

Hawes, D. J. et Dadds, M. R. (2007). Stability and Malleability of Callous- Unemotional Traits During Treatment for Childhood Conduct Problems. *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, 36(3), 347–355. <http://dx.doi.org/10.1080/15374410701444298>

Henry, J., Pingault, J.-B., Boivin, M., Rijdsdijk, F. et Viding, E. (2016). Genetic and environmental aetiology of the dimensions of Callous-Unemotional traits. *Psychological Medicine*, 46(2), 405–414. <http://dx.doi.org/10.1017/S0033291715001919>

Hyde, L. W., Waller, R., Trentacosta, C. J., Shaw, D. S., Neiderhiser, J. M., Ganiban, J. M., ... Leve, L. D. (2016). Heritable and Nonheritable Pathways to Early Callous-Unemotional Behaviors. *The American Journal of Psychiatry*, 173(9), 903–910. <https://doi.org/10.1176/appi.ajp.2016.15111381>

IBM (2015). IBM SPSS Statistics for Windows (Version 23.0). Armonk, New York : IBM Corp.

Journée d'accueil des nouveaux employés du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (6 mars 2017, Montréal).

Kahn, R. E., Byrd, A. L. et Pardini, D. A. (2013a). Callous-unemotional traits robustly predict future criminal offending in young men. *Law and Human Behavior*, 37(2), 87–97. <http://dx.doi.org/10.1037/b0000003>

Kahn, R. E., Frick, P. J., Youngstrom, E. A., Findling, R. L. et Youngstrom J. K. (2012). The effects of including a callous-unemotional specifier for the diagnosis of conduct disorder. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 53(3), 271–282. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1469-7610.2011.02463.x>.

Kahn, R. E., Frick, P. J., Youngstrom, E. A., Youngstrom, J. K., Feeny, N. C. et Findling, R. L. (2013b). Distinguishing Primary and Secondary Variants of Callous Unemotional Traits among

Adolescents in a Clinic-referred Sample. *Psychological Assessment*, 25(3), 966–978.

<http://dx.doi.org/10.1037/a0032880>

Karpman, B. (1948). Conscience in the psychopath: another version. *American Journal of Orthopsychiatry*, 18(3), 455–491. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1939-0025.1948.tb05109.x>

Kimonis, E. R., Fanti, K. A. et Singh, J. P. (2014). Establishing Cut-off Scores for the Parent-Reported Inventory of Callous-Unemotional Traits. *Archives of Forensic Psychology*, 1(1), 27–48.

Kimonis, E. R., Fanti, K. A., Isoma, Z. et Donoghue, K. (2013). Maltreatment Profiles Among Incarcerated Boys With Callous-Unemotional Traits. *Child Maltreatment*, 18(2), 108–121.

<http://dx.doi.org/10.1177/1077559513483002>

Kimonis, E. R., Frick, P. J., Cauffman, E., Goldweber, A. et Skeem, J. (2012). Primary and secondary variants of juvenile psychopathy differ in emotional processing. *Development and Psychopathology*, 24(3), 1091–1103. <http://dx.doi.org/10.1017/S0954579412000557>

Kimonis, E. R., Frick, P. J., Skeem, J. L., Marsee, M. A., Cruise, K., Munoz, L. C., ... Morris, A. S. (2008). Assessing callous–unemotional traits in adolescent offenders: Validation of the Inventory of Callous–Unemotional Traits. *International Journal of Law and Psychiatry*, 31(3), 241–252. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ijlp.2008.04.002>

Kimonis, E. R., Graham, N. et Cauffman, E. (2017). Aggressive Male Juvenile Offenders with Callous-Unemotional Traits Show Aberrant Attentional Orienting to Distress Cues. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 4 avril 2017, 1–9. <http://dx.doi.org/10.1007/s10802-017-0295-4>

Knight, R. et Guay, J.-P. (2006). The Role of Psychopathy in Sexual Coercion against Women. Dans C. J. Patrick (dir.), *Handbook of psychopathy* (512–532). New York : Guilford Press.

Kolko, D. et Pardini, D. A. (2010). ODD Dimensions, ADHD, and Callous–Unemotional Traits as Predictors of Treatment Response in Children With Disruptive Behavior Disorders. *Journal of Abnormal Psychology*, 119(4), 713–725. <http://dx.doi.org/10.1037/a0020910>

Lacaze, L. (2008). La théorie de l'étiquetage modifiée, ou l'« analyse stigmatique » revisitée. *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, 1(5), 183-199. <http://dx.doi.org/10.3917/nrp.005.0183>

Laurier, C., Guay, J.-P., Lafortune, D. et Toupin, J. (2015). *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue* (Rapport 2011-GR-138835). Montréal : Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire.

Leblanc, M. (2003). La conduite délinquante des adolescents : son développement et son explication. Dans M. Leblanc, M. Ouimet et D. Szabo (dir.), *Traité de criminologie empirique* (3e édition, p. 367-420). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw (2009). Lois applicables. Repéré à <http://www.batshaw.qc.ca/fr/qui-sommes-nous/documentation/lois-applicables>

Lilienfeld, S. O. et Fowler, K. A. (2006). The self-report assessment of psychopathy: Problems, pitfalls, and promises. Dans C. J. Patrick (dir.), *Handbook of psychopathy* (107–132). New York : Guilford Press.

Lynam, R., Caspi, A., Moffitt, T. E., Loeber, R. et Stouthamer-Loeber, M. (2007). Longitudinal Evidence That Psychopathy Scores in Early Adolescence Predict Adult Psychopathy. *Journal of Abnormal Psychology*, 116(1), 155–165. <http://dx.doi.org/10.1037/0021-843X.116.1.155>

Lynam, D. R. , Loeber, R. et Stouthamer-Loeber, M. (2008). The Stability of Psychopathy From Adolescence Into Adulthood: The Search for Moderators. *Criminal Justice and Behavior*, 35(2), 228–243. <http://dx.doi.org/10.1177/0093854807310153>

Moffitt, T. E. (2006). Life-course persistent versus adolescence-limited antisocial behavior. Dans D. Cicchetti et D. J. Cohen (dir.), *Developmental psychopathology* (2^e édition, vol. 3, 570–598). New York : Wiley. <http://dx.doi.org/10.1002/9780470939406.ch15>

Moffitt, T. E., Arseneault, L., Jaffee, S. R., Kim-Cohen, J., Koenen, K. C., Odgers, C. L., ... Viding, E. (2008). Research review: *DSM–V* conduct disorder: Research needs for an evidence base. *Journal Child Psychology & Psychiatry*, 49(1), 3–33. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1469-7610.2007.01823.x>

Morin, C., Laurier, C. et Simard, V. (2016). Les symptômes et les troubles intériorisés chez les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue. *Revue de Psychoéducation*, 45(2), 289–311. <http://dx.doi.org/10.7202/1039051ar>

Munoz, L. C., Frick, P. J., Kimonis, E. R. et Aucoin, K. J. (2008). Types of Aggression, Responsiveness to Provocation, and Callous-unemotional Traits in Detained Adolescents. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 36(1), 15–28. <http://dx.doi.org/10.1007/s10802-007-9137-0>

Neumann, C. S., Kosson, D. S. et Salekin, R. T. (2007). Exploratory and Confirmatory Factor Analysis of the Psychopathy Construct : Methodological and Conceptual Issues. Dans H. Hervé et J. C. Yuille (dir.), *The Psychopath : Theory, Research, and Practice* (79–104). Mahwah : Lawrence Erlbaum Associates.

Neumann, C. S., Vitacco, M. J., Hare, R. D. et Wupperman, P. (2005). Reconstructing the "Reconstruction" of Psychopathy : A Comment on Cooke, Michie, Hart, and Clark. *Journal of Personality Disorders*, 19(6), 624–640. <https://doi.org/10.1521/pedi.2005.19.6.624>

Pardini, D. A. et Fite, P. J. (2010). Symptoms of conduct disorder, oppositional defiant disorder, attention-deficit/hyperactivity disorder and callous unemotional traits as unique predictors of psychosocial maladjustment in boys: Advancing an evidence base for *DSM–V*. *Journal of the*

American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 49(11), 1134–1144.

<https://doi.org/10.1016/j.jaac.2010.07.010>

Pardini, D. A., Lochman, J. E. et Frick, P. J. (2003). Callous/unemotional traits and social-cognitive processes in adjudicated youths. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 42(3), 364–371. <https://doi.org/10.1097/00004583-200303000-00018>

Pardini, D. A., Lochman, J. E. et Powell, Nicole. (2007). The development of callous-unemotional traits and antisocial behavior in children: are there shared and/or unique predictors? *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, 36(3), 319–333.

<https://doi.org/10.1080/15374410701444215>

Roose, A., Bijttebier, P., Decoene, S., Claes, L. et Frick, P. J. (2010). Assessing the Affective Features of Psychopathy in Adolescence: A Further Validation of the Inventory of Callous and Unemotional Traits. *Assessment*, 17(1), 44–57. <http://dx.doi.org/10.1177/1073191109344153>

Rowe, R., Maughan, B., Moran, P., Ford, T., Briskman, J. et Goodman, R. (2010). The role of callous and unemotional traits in the diagnosis of conduct disorder. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 51(6), 688–695. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1469-7610.2009.02199.x>

Tavakol, M. et Dennick, R. (2011). Making sense of Cronbach's alpha. *International Journal of Medical Education*, 2, 53–55. <http://dx.doi.org/10.5116/ijme.4dfb.8dfd>

Thornton, L. C., Frick, P. J., Shulman, E. P., Ray, J. V., Steinberg, L. et Cauffman, E. (2015). Callous-Unemotional Traits and Adolescents' Role in Group Crime. *Law and Human Behavior*, 39(4), 368–377. <http://dx.doi.org/10.1037/lhb0000124>

Tilton-Weaver, L. C., Burk, W. J., Kerr, M. et Stattin, H. (2013). Can Parental Monitoring and Peer Management Reduce the Selection or Influence of Delinquent Peers? Testing the Question Using a Dynamic Social Network Approach. *Developmental Psychology*, 49(11), 2057–2070.

<http://dx.doi.org/10.1037/a0031854>

Viding, E., Fontaine, N. M. G. et Larsson, H. (2013). Quantitative genetic studies of psychopathic traits in minors: Review and implications for the law. Dans K. A. Kiehl et W. P. Sinnott-Armstrong (dir.), *Handbook of Psychopathy and Law* (161-179). New York : Oxford University Press.

Viding, E., Fontaine, N. M. et McCrory, E. J. (2012). Antisocial behaviour in children with and without callous-unemotional traits. *Journal of the Royal Society of Medicine*, 105(5), 195–200. <http://dx.doi.org/10.1258/jrsm.2011.110223>

Wall, T. D., Frick, P. J., Fanti, K. A., Kimonis, E. R. et Lordos, A. (2016). Factors differentiating callous-unemotional children with and without conduct problems. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 57(8), 976–983. <http://dx.doi.org/10.1111/jcpp.12569>

Waller, R., Gardner, F. et Hyde, L. W. (2013). What are the associations between parenting, callous–unemotional traits, and antisocial behavior in youth? A systematic review of evidence. *Clinical Psychology Review*, 33(4), 593–608. <http://dx.doi.org/10.1016/j.cpr.2013.03.001>

Waschbusch, D. A., Carrey, N. J., Willoughby, M. T., King, S. et Andrade, B. F. (2007). Effects of methylphenidate and behavior modification on the social and academic behavior of children with disruptive behavior disorders: The moderating role of callous-unemotional traits. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 36(4), 629–644. <http://dx.doi.org/10.1080/15374410701662766>

Wymbs, B. T., McCarty, C. A., King, K. M., McCauley, E., Vander Stoep, A., Baer, J. S. et Waschbusch, D. A. (2012). Callous-Unemotional Traits as Unique Prospective Risk Factors for Substance Use in Early Adolescent Boys and Girls. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 40(7), 1099–1110. <http://dx.doi.org/10.1007/s10802-012-9628-5>

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Numéro du participant : _____

Formulaire de consentement - *Projet de stage sur les émotions*

Responsable du projet : Véronique Laframboise (étudiante à la maîtrise en criminologie – option stage en intervention criminologique à l'Université de Montréal)
Courriel : veronique.laframboise@umontreal.ca

Confidentialité

Tous les renseignements obtenus dans le cadre de ce projet sont confidentiels. Pour ce faire, les feuilles-réponse seront conservées indépendamment des formulaires de consentement et seront associées à un numéro (aucune information personnelle concernant le participant ne se trouvera ainsi sur les feuilles-réponse). Veuillez noter toutefois que les renseignements et les résultats obtenus pourront être publiés ou communiqués par l'entremise du rapport de stage de la responsable du projet ainsi que du guide pratique et des présentations en résultant. À noter, les noms des participants ne seront pas dévoilés au public dans le cadre du rapport de stage, du guide pratique et des présentations en résultant.

Consentement

Je, soussigné, _____, reconnais avoir lu le présent formulaire de consentement et consens volontairement à participer à ce projet.

Je reconnais avoir disposé des renseignements et du temps nécessaires pour réfléchir à ma décision. Je comprends que ma participation à ce projet est volontaire et que je peux y mettre fin en tout temps, sans pénalité d'aucune forme, ni justification à donner. Le cas échéant, je m'engage à prévenir la responsable du projet. En signant le présent formulaire, je ne renonce nullement à mes droits ni ne libère la responsable du projet de ses responsabilités légales, éthiques et professionnelles.

_____	_____	_____/_____/_____ / /
Nom du participant (lettres moulées)	Signature	Date

J'ai expliqué au participant tous les aspects pertinents du projet et j'ai répondu aux questions qu'il m'a posées. Je lui ai indiqué que sa participation est libre et volontaire et qu'il peut la retirer en tout temps.

_____	_____	_____/_____/_____ / /
Nom de la personne qui a obtenu le consentement (lettres moulées)	Signature	Date

ANNEXE 2 : INVENTAIRE DES TRAITS D'INSENSIBILITÉ ÉMOTIONNELLE (ICU)

Version de l'enfant

Numéro du participant : _____ Date de passation : _____

Directives : Veuillez lire chaque énoncé et indiquer comment celui-ci s'applique à vous en encerclant le chiffre correspondant (0 à 3). Vous devez encercler un chiffre pour tous les énoncés.

	Pas du tout	Légèrement	Modérément	Totalement
1. J'exprime ouvertement mes émotions.	0	1	2	3
2. Ce que je crois être « bien » ou « mal » semble différent de ce que les autres pensent.	0	1	2	3
3. Je me soucie de mon rendement à l'école ou au travail.	0	1	2	3
4. Je ne me soucie pas des gens que je blesse tant que j'obtiens ce que je veux.	0	1	2	3
5. Je ressens de la culpabilité lorsque je fais quelque chose de mal.	0	1	2	3
6. Je ne montre pas mes émotions aux autres.	0	1	2	3
7. Je n'accorde aucune importance à la ponctualité.	0	1	2	3
8. Je me soucie des sentiments des autres.	0	1	2	3
9. Je ne me soucie pas d'être réprimandé(e).	0	1	2	3
10. Je ne laisse pas mes émotions prendre le dessus.	0	1	2	3
11. Je ne me soucie pas de bien faire les choses.	0	1	2	3
12. Je peux sembler très froid(e) et indifférent(e) aux yeux des autres.	0	1	2	3
13. J'admets facilement avoir tort.	0	1	2	3
14. Il est facile pour les autres de savoir comment je me sens.	0	1	2	3
15. J'essaie toujours de faire de mon mieux.	0	1	2	3
16. Je présente mes excuses aux gens que je blesse.	0	1	2	3
17. Je m'efforce de ne pas faire de peine aux autres.	0	1	2	3
18. Je n'ai aucun remords lorsque je fais quelque chose de mal.	0	1	2	3
19. Je suis très expressif(ve) et émotif(ve).	0	1	2	3
20. Je n'aime pas investir du temps à bien faire les choses.	0	1	2	3
21. Les sentiments des autres n'ont pas d'importance pour moi.	0	1	2	3
22. Je cache mes émotions.	0	1	2	3
23. Je m'investis dans tout ce que j'entreprends.	0	1	2	3
24. Je pose des gestes pour faire plaisir aux autres.	0	1	2	3

De Chantérac, A., Gignac, M. et Seguin, J. (s.d.). Inventaire des traits de dureté-insensibilité (IDI) (version de l'enfant) - Traduction d'une échelle de cotation non publiée créée par Paul J. Frick.

Frick, P. J. (2004). Inventory of callous-unemotional traits. Louisiana State University, Baton Rouge, LA. <https://sites01.lsu.edu/faculty/pfricklab/icu/>

ANNEXE 3 : Mesure de l'adhérence à la culture de gang (MACg)

1. Mon groupe d'amis ou de partenaires a un nom.

Non Oui

a) Est-ce important pour vous qu'un groupe d'amis ou de partenaires ait un nom ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

2. Mon groupe d'amis ou de partenaires est affilié ou s'identifie à un regroupement de gangs connu comme les *Blood, Crips, People Nation* ou *Folk Nation* par exemple.

Non Oui

a) Est-ce important pour vous que votre groupe d'amis ou de partenaires s'affilie ou s'identifie à un regroupement de gangs comme les Blood, Crips, People Nation ou Folk Nation par exemple ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

3. Mon groupe d'amis ou de partenaires est représenté par une ou des couleurs spécifiques.

Non Oui

a) Si oui, au cours des 12 derniers mois, avez-vous porté cette ou ces couleurs spécifiques qui vous identifient à votre groupe ?

Jamais Quelques fois dans l'année Quelques fois par mois

Quelques fois par semaine Tous les jours

b) Est-ce important pour vous qu'un groupe d'amis ou de partenaires soit représenté par une ou des couleurs spécifiques ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

4. Mon groupe d'amis ou de partenaires est identifié par un emblème, un insigne (*Patch*) ou un logo spécifique (c.-à-d. représenté par une image ou un *Tag* quelconque).

Non Oui

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

a) Si oui, au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé cet emblème, insigne ou logo spécifique qui vous identifie à votre groupe ?

- Jamais Quelques fois dans l'année Quelques fois par mois
 Quelques fois par semaine Tous les jours

b) Est-ce important pour vous qu'un groupe d'amis ou de partenaires soit identifié par un emblème, un insigne ou un logo spécifique ?

- Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

5. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires portent des *bandanas/flag* (foulard, bandeau) ou des pièces de vêtements (ex. : souliers, lacets, casquettes, chandails) aux couleurs de notre groupe.

- Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous porté des *bandanas/flag* ou des pièces de vêtements aux couleurs de votre groupe ?

- Jamais Quelques fois dans l'année Quelques fois par mois
 Quelques fois par semaine Tous les jours

b) Est-ce important pour vous que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires portent des *bandanas/flag* ou des pièces de vêtement aux couleurs de leur groupe ?

- Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

6. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires portent un ou des tatouages (*tattoo*) particuliers qui les identifient à notre groupe (ex. : nom du groupe, surnom, nom du territoire ou du quartier, image particulière, etc.)

- Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Portez-vous un ou des tatouages qui vous identifient à votre groupe ?

- Non Oui

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

b) Est-ce important pour vous que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires portent un ou des tatouages particuliers qui les identifient à leur groupe ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

7. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires utilisent des mots, des expressions (jargon, argot) ou des signes de mains particuliers (c.-à-d. des gestes propres au groupe) pour communiquer entre eux.

Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé des mots, des expressions ou des signes de mains particuliers pour communiquer avec les membres de votre groupe ?

Jamais Quelques fois dans l'année Quelques fois par mois

Quelques fois par semaine Tous les jours

b) Est-ce important pour vous que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires utilisent des mots, des expressions ou des signes de mains particuliers pour communiquer avec les membres de votre groupe ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

8. Mon groupe d'amis ou de partenaires défend un territoire précis (ex. : rue, parc, quartier, station de métro, etc.)

Non Oui

a) Est-ce important pour vous qu'un groupe d'amis ou de partenaires défende un territoire précis ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

9. La principale raison d'être de mon groupe d'amis ou de partenaires est de faire de l'argent.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord

D'accord Tout à fait d'accord

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à

a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : la principale raison pour laquelle je fréquente mon groupe d'amis ou de partenaires est de faire de l'argent.

- Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord
 D'accord Tout à fait d'accord

10. Mon groupe d'amis ou de partenaires a des critères pour être accepté comme membre (c.-à-d. n'entre pas qui veut dans notre groupe).

- Non Oui

a) Est-ce important pour vous que votre groupe d'amis ou de partenaires ait des critères pour accepter un nouveau membre ?

- Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

11. Mon groupe d'amis ou de partenaires initie ou teste les nouveaux membres (c.-à-d. qu'ils doivent prouver ce dont ils sont capables).

- Non Oui

a) Est-ce important pour vous que votre groupe d'amis ou de partenaires initie ou teste les nouveaux membres ?

- Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

12. Mon groupe d'amis ou de partenaires a un code d'honneur, c'est-à-dire des règles (verbales ou écrites, officielles ou non) qui déterminent ce qui est correct et ce qui ne l'est pas.

- Non Oui

a) Est-ce important pour vous que votre groupe d'amis ou de partenaires ait un code d'honneur ?

- Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

13. Dans mon groupe, mes amis ou mes partenaires doivent respecter la loi du silence, c'est-à-dire que l'on ne se dénonce pas les uns les autres.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord

D'accord Tout à fait d'accord

a) Est-ce important pour vous de respecter la loi du silence, c'est-à-dire de ne pas dénoncer les membres de votre groupe d'amis ou de partenaires ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

14. Dans mon groupe, mes amis ou mes partenaires doivent se couvrir ou se protéger entre eux en cas de trouble avec la police (ex. : être prêt à faire du temps pour un membre).

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord

D'accord Tout à fait d'accord

a) Est-ce important pour vous de couvrir ou de protéger les membres de votre groupe en cas de trouble avec la police ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

15. Mes amis ou mes partenaires doivent venger la mort (*Pay Back*) d'un membre de notre groupe.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord

D'accord Tout à fait d'accord

a) Est-ce important pour vous de venger la mort d'un ami ou d'un partenaire ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

16. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires utilisent la violence pour régler leurs conflits (*Beef*) (ex. : vengeance, *disrespect*) et défendre la réputation du groupe ou de ses membres.

Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

a) Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'utiliser la violence pour régler vos conflits et défendre la réputation de votre groupe ou ses membres ?

- Jamais Quelques fois dans l'année Quelques fois par mois
 Quelques fois par semaine Tous les jours

b) Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec le fait que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires utilisent la violence pour régler leurs conflits et défendre la réputation du groupe ou de ses membres ?

- Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord
 D'accord Tout à fait d'accord

17. Les actes de violence des membres de mon groupe d'amis ou de partenaires ne sont pas planifiés (ex. : la violence peut péter n'importe quand).

- Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de poser un ou des actes de violence qui n'étaient pas planifiés (c.-à-d. c'est arrivé comme ça) ?

- Jamais Quelques fois dans l'année Quelques fois par mois
 Quelques fois par semaine Tous les jours

18. Dans mon groupe d'amis ou de partenaires, les filles dansent nues, se prostituent ou exécutent d'autres tâches pour faire faire de l'argent aux gars.

- Aucune Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Toutes

a) Est-ce acceptable (correct) pour vous que les filles dansent nues, se prostituent ou exécutent d'autres tâches pour faire faire de l'argent aux gars ?

- Pas du tout Peu Moyennement Assez Très acceptable

19. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires passent du temps à faire la fête ou à trainer ensemble (*Chiller*).

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

Jamais Quelques fois dans l'année

Quelques fois par mois Quelques fois par semaine Tous les jours

a) Est-ce important pour vous de passer du temps à faire la fête ou à traîner avec les membres de votre groupe d'amis ou de partenaires ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

20. Mon groupe d'amis ou de partenaires est visible, c'est-à-dire que l'on fait du bruit pour se faire voir, pour montrer aux autres qu'on est là.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord

D'accord Tout à fait d'accord

a) Est-ce important pour vous que votre groupe d'amis ou de partenaires soit visible ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

21. Dans mon groupe d'amis ou de partenaires, il y a des vétérans (c.-à-d. des membres plus vieux) qui *coachent* les plus jeunes, c'est-à-dire qu'ils leur expliquent la *game*.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord

D'accord Tout à fait d'accord

a) Est-ce important pour vous qu'il y ait des vétérans dans votre groupe pour *coach* les plus jeunes ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

22. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires ont un surnom qui n'est pas le diminutif de leur prénom et nom.

Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Avez-vous un surnom qui n'est pas le diminutif de votre prénom et nom ?

Non Oui

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à

<https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

b) Si oui, au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'utiliser ce surnom ?

- Jamais Quelques fois dans l'année Quelques fois par mois
 Quelques fois par semaine Tous les jours

c) Est-ce important pour vous que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires aient un surnom qui n'est pas le diminutif de leur prénom et nom ?

- Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

23. Dans mon groupe, les personnes qui ont beaucoup d'argent ont un statut plus important que les autres.

- Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord
 D'accord Tout à fait d'accord

a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : je dois faire beaucoup d'argent pour avoir un statut plus important que les autres dans mon groupe d'amis et de partenaires.

- Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord
 D'accord Tout à fait d'accord

24. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires sont toujours là quand quelqu'un d'entre eux est dans le trouble, peu importe les circonstances et le moment ou l'heure de la journée.

- Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : je suis toujours là quand un membre de mon groupe d'amis ou de partenaires est dans le trouble, peu importe les circonstances et le moment ou l'heure de la journée.

- Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord
 D'accord Tout à fait d'accord

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à

- b) Est-ce important pour vous que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires soient toujours là quand quelqu'un d'entre eux est dans le trouble, peu importe les circonstances et le moment ou l'heure de la journée ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

25. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires possèdent une arme pour assurer leur sécurité.

Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

- a) Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé de porter une arme pour assurer votre sécurité ?

Jamais Quelques fois dans l'année Quelques fois par mois
 Quelques fois par semaine Tous les jours

- b) Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec le fait que les membres d'un groupe d'amis ou de partenaires possèdent une arme pour assurer leur sécurité ?

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord
 D'accord Tout à fait d'accord

26. Dans mon groupe, une personne qui est violente est assurée d'être respectée par les autres et d'avoir une bonne réputation.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord
 D'accord Tout à fait d'accord

- a) Est-ce important pour vous d'être violent pour être respecté et avoir une bonne réputation ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

27. Dans mon groupe, une personne doit être crainte par les autres pour s'assurer d'être respectée.

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord

D'accord Tout à fait d'accord

a) Est-ce important pour vous d'être craint par les autres pour vous assurer d'être respecté ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

28. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires considèrent qu'il existe des bonnes filles (qui s'occupent de la maison) et des mauvaises filles (qui traînent dans la rue).

Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : dans la vie, il y a des bonnes filles (qui s'occupent de la maison) et des mauvaises filles (qui traînent dans la rue) ?

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord

D'accord Tout à fait d'accord

29. Dans mon groupe, les gars sont supérieurs aux filles, c'est-à-dire qu'ils ont du pouvoir sur elles (ex. : les contrôlent, décident pour elles).

Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Est-ce acceptable (correct) pour vous que les gars soient supérieurs aux filles dans votre groupe d'amis ou de partenaires ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très acceptable

30. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires considèrent qu'être un homme, c'est être un *player*, c'est-à-dire avoir plusieurs copines à la fois et avoir des relations sexuelles fréquemment.

Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Est-ce acceptable (correct) pour vous qu'un homme ait plusieurs copines à la fois ?

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très acceptable

31. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires considèrent qu'il est correct d'utiliser les moyens nécessaires pour intimider les représentants de l'autorité lorsque les circonstances l'exigent (ex. : policiers, avocats, intervenants, professeurs, employeurs, etc.)

Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Jusqu'à quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : il est correct d'utiliser les moyens nécessaires pour intimider un ou des représentants de l'autorité.

Pas du tout d'accord Pas d'accord Ni en accord, ni en désaccord

D'accord Tout à fait d'accord

b) Au cours des 12 derniers mois, vous est-il arrivé d'utiliser les moyens nécessaires pour intimider un ou des représentants de l'autorité ?

Jamais Quelques fois dans l'année Quelques fois par mois

Quelques fois par semaine Tous les jours

32. Les membres de mon groupe d'amis ou de partenaires défendent l'honneur de leur quartier (*Represent the Hood*).

Aucun Moins de la moitié La moitié Plus de la moitié Tous

a) Est-ce important pour vous de défendre l'honneur de votre quartier ?

Pas du tout Peu Moyennement Assez Très important

Fredette, C. (2014). *Mesurer l'apport unique de l'adhésion à la culture des gangs de rue à l'explication des conduites délinquantes chez les adolescents et les hommes contrevenants* (Thèse de doctorat, Université de Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12326>

La manifestation de traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes contrevenants : état des connaissances, enjeux et pistes d'intervention.



*Guide pratique
destiné aux
intervenants œuvrant
en centre
de réadaptation*

Rédigé par *Véronique Laframboise*, étudiante à la Maîtrise (M. Sc.) en criminologie (option stage en intervention criminologique) à l'Université de Montréal et révisé par :

- *Nathalie Fontaine*, Professeure agrégée à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal
- *Geneviève Parent*, Professeure au Département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais, Chercheure régulière à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS CSMTL
- *René-André Brisebois*, Agent de planification, de programmation et de recherche à l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du CIUSSS CSMTL

Table des matières

Introduction	2
Qu'entend-on précisément par « traits d'insensibilité émotionnelle » ?	3
L'importance de s'intéresser aux traits d'insensibilité émotionnelle	8
Comment évaluer les traits d'insensibilité émotionnelle ?	10
Que peut-on faire en matière d'intervention auprès de ces jeunes ?	12
Pistes d'intervention générales	13
Pistes d'intervention spécifiques	17
Conclusion	22
Références	24

Introduction ...

Les *problèmes graves de comportement*

chez les adolescents engendrent des coûts importants pour la société, que ce soit sur les plans personnel, monétaire ou en matière de sécurité publique. Par ailleurs, ces problèmes de comportement sont généralement associés à un assortiment d'autres problématiques importantes telles que la consommation abusive de drogue ou d'alcool, le décrochage scolaire, l'instabilité des relations conjugales à l'âge adulte, un rendement inférieur à l'école et au travail ou des problèmes de santé physique (1).

2

Au fait de ces répercussions, un intérêt grandissant s'est développé quant à l'identification des facteurs sous-jacents à l'ensemble de ces problématiques, plus particulièrement encore en ce qui a trait à la **délinquance**. À cet égard, plusieurs études avancent que les

traits d'insensibilité émotionnelle

seraient un facteur à considérer. En effet, ces traits ont été associés à la présence de comportements antisociaux graves et persistants (1).

À noter que nous retrouvons désormais une spécification se rapportant aux traits d'insensibilité émotionnelle dans le diagnostic du trouble des conduites tel qu'évalué dans la dernière version du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (DSM-5). Cette spécification est identifiée sous le terme

« *émotions prosociales limitées* » (2).

Qu'entend-on précisément par « traits d'insensibilité émotionnelle » ?

En général, les traits d'insensibilité émotionnelle se résument par :

- **un manque d'empathie;**
- **une absence de culpabilité ou de remords;**
- **un affect superficiel;**
- **un manque de considération envers autrui** (3) (4).



La combinaison de ces caractéristiques faciliterait l'endossement d'objectifs de vie déviant des normes de la société (1). Les individus présentant une déficience sur les plans de l'empathie et de la culpabilité semblent aussi avoir une habileté marquée pour ne pas assumer la responsabilité de leurs gestes. Ils rejettent la faute sur les victimes ou la société, ils rationalisent leurs actes de manière inadéquate ou ils se trouvent une multitude d'excuses pour justifier leurs actions (5). Il est aussi approprié d'affirmer que ces individus présentent peu de préoccupations quant à leur performance dans des activités importantes de leur quotidien comme le travail et l'école (4). **Bref, ces individus présentent des déficits importants sur le plan des processus liés au traitement affectif. Ils ont de faibles capacités d'empathie, un affect superficiel et sont généralement peu réactifs à la détresse et à la souffrance d'autrui (6).**

Encadré clinique 1

*« Tu veux que j'en fasse quoi de l'école moi ? J'en ai rien à foutre ! Ça change rien à ma vie. J'y vais sans déranger, c'est tout ce qui compte.
- Monsieur Y »*

Manque d'empathie

En termes courants, il s'agit d'individus qui semblent incapables de « se mettre dans la peau » ou « de marcher dans les souliers » de l'autre afin de comprendre leur vécu émotionnel (5) (7).

Absence de culpabilité ou de remords

Ils apparaissent peu préoccupés par les effets et les conséquences négatives de leurs agissements sur les autres. Ils ne se sentent ni mal, ni désolés de ce qu'ils font subir aux gens qu'ils blessent ou qu'ils escroquent (5) (7).

Affect superficiel

Aux yeux des autres, ils peuvent paraître « froids » et dépourvus d'émotions. S'ils peuvent ressentir certaines émotions fortes comme la colère ou l'euphorie, il n'en demeure pas moins difficile pour eux de distinguer les nuances et les subtilités de leur vécu émotionnel (5) (7) (8).

Manque de considération envers autrui

De manière générale, ils ne pensent pas à autrui dans leur prise de décision. Ils n'ont pas le réflexe de se questionner à l'égard d'autrui. Ils ont aussi peu de considération envers la société en générale. Le fait de répondre aux attentes et aux normes de la société ne constitue donc pas une préoccupation pour eux (4) (5).

Sur le plan **environnemental**, un faible statut socioéconomique, un environnement de vie chaotique ainsi que des sentiments négatifs et des techniques éducatives négatives (crier, gronder vivement, employer des punitions corporelles p. ex.) de la part des parents sont souvent associés aux jeunes ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle et des problèmes de comportement (9).

Encadré clinique 2

*« Je sais que je peux paraître comme menaçant, comme si je m'en fou de tout, de tout le monde [...] et je sais que j'ai de la difficulté à identifier mes émotions internes.
– Monsieur X »*

Encadré clinique 3

« Chez nous, ça crie tout le temps. On se parle pas. Tout le monde chiale, tout le monde crie et on fait juste se faire engueuler peu importe. – Monsieur Y »

Sur le plan **personnel**, les jeunes ayant des traits élevés d'insensibilité émotionnelle seraient plus à risque de présenter des problèmes de comportement dès leur jeune âge. Des études basées sur des échantillons de jumeaux suggèrent que les traits d'insensibilité seraient grandement influencés par des **facteurs génétiques** (10).

Bien que les **prédispositions génétiques** contribuent au développement et à la stabilité des traits d'insensibilité émotionnelle à travers les âges, plusieurs facteurs environnementaux ont aussi un rôle important à jouer dans le développement, le maintien et la diminution de ces traits à travers le temps (10).

Ces facteurs environnementaux peuvent constituer des bases intéressantes à la prévention et à l'intervention auprès des jeunes à risque (11).

Encadré clinique 4

*« Avant j'étais plus sensible, mais pu maintenant... dans mon milieu [référant ici à sa famille et son entourage proche], tu peux juste pas. J'ai grandi différemment du monde peut-être.
- Monsieur X »*

L'importance de s'intéresser aux traits d'insensibilité émotionnelle

Il est important de s'intéresser à la présence de traits d'insensibilité émotionnelle à l'enfance ou à l'adolescence, car ces traits sont aussi associés à un risque accru :

- **d'impulsivité**; (12)
- de présenter **moins de comportements prosociaux** et davantage **d'indices psychopathologiques** (comportements d'opposition et de provocation, déficits d'attention et hyperactivité) même en l'absence de problèmes graves de comportement; (13)
- d'abus de **drogue** et **d'alcool**; (14)
- d'implication dans des situations **d'intimidation**, soit comme agresseur ou comme agresseur-victime; (15)
- de **contacts avec les autorités** policières et judiciaires; (13)
- de **délinquance** en général; (1)
- d'association à des **groupes de pairs déviants** et à la perpétration de délits en contexte de groupe; (16)
- de joindre un **gang de rue** et d'y jouer un rôle important (*leader*); (17)
- de comportements **d'agression** et de **violence**; (1)
- de **traits psychopathiques** à l'âge adulte. (18)

Bref, la présence de traits d'insensibilité émotionnelle à l'enfance et à l'adolescence constitue :

un facteur de risque important dans le développement d'une trajectoire pathologique et stable de délinquance, d'agression et de violence.

Même chez les jeunes n'ayant pas de problèmes de comportement à la base, la présence de traits d'insensibilité émotionnelle augmente le risque de délinquance ultérieure (19). Ces jeunes ont aussi de la difficulté à associer les conséquences et les punitions à leurs comportements répréhensibles et ils auraient tendance à être insensibles à la peur et à la détresse des autres, limitant ainsi le développement de leur empathie. (20)

Encadré clinique 5

« Je sais pas pourquoi, mais y'a des gens que je m'en fou complètement. Je sais ce qu'ils vivent, mais je m'en fou. Si je leur fais de la peine, c'est juste too bad ... Pis si j'ai de quoi à faire, faut que je le fasse, c'est tout. – Monsieur X »

9

Comment évaluer les traits d'insensibilité émotionnelle ?

Il est important de souligner toutefois que **l'appréciation des traits d'insensibilité émotionnelle chez un jeune ne devrait pas se réduire à sa présence ou à son absence** (p. ex. « *le jeune a de l'empathie* » ou « *le jeune n'a pas du tout d'empathie* »). Les traits d'insensibilité émotionnelle se manifesteraient plutôt selon un continuum (conception dimensionnelle). Les personnes ayant une problématique à cet égard devraient donc être considérées comme ayant des carences et des déficits plus ou moins importants sur les plans de l'empathie, de la culpabilité, de l'affect et de la considération envers autrui.

Encadré clinique 6

« C'est pas que je m'en fou de ce que je fais aux autres, mais juste que y'a certaines personnes qui ne méritent pas mon attention. Si je connais pas la personne, c'est plus facile, mais si je fais de la peine à quelqu'un que j'aime, ma famille, je me sens mal.
– Monsieur Y »

Un outil intéressant pour évaluer cet aspect est l'« *Inventory of Callous-Unemotional Traits (ICU)* » (21).

Cet outil a été conçu spécialement pour évaluer la présence de traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes.

Le score final peut varier entre zéro et 72. Plus le score à l'outil est élevé, plus le jeune manifeste des traits d'insensibilité émotionnelle de manière importante.

Encadré clinique 7

Selon les données collectées auprès de **24 jeunes contrevenants** de la **garde ouverte** (unités La Place et l'Inouik) du **centre de réadaptation Cité-des-Prairies**, il est possible de remarquer que ces derniers présentent effectivement des traits importants d'insensibilité émotionnelle.

En moyenne, leur score à l'ICU était de 30,78 sur un score total pouvant aller jusqu'à 72 (Laframboise, 2017).

Or, il est important de souligner que cet échantillon n'est composé que de 24 jeunes et qu'il n'est donc pas forcément représentatif de l'ensemble des jeunes contrevenants placés en garde ouverte.

Tel que soulevé brièvement dans l'introduction, une spécification se rapportant aux traits d'insensibilité émotionnelle a été ajoutée au diagnostic du trouble des conduites tel qu'évalué par le DSM-5, soit la notion « **d'émotions prosociales limitées.** » Outre l'évaluation des critères se rapportant à l'agression, à la destruction de biens matériels, à la fraude ou le vol et aux violations graves de règles établies ainsi que le type (début avant ou après l'âge de 10 ans ou début non spécifié) et la gravité du trouble, il est désormais nécessaire de préciser si le trouble des conduites s'accompagne de traits d'insensibilité émotionnelle (ou d'émotions prosociales limitées) (2).

Il existe aussi une distinction possible quant au type de traits d'insensibilité émotionnelle, soit un profil « **primaire** » qui implique un faible niveau d'anxiété et des déficits de reconnaissance des émotions dès l'enfance et un profil « **secondaire** » qui implique à l'inverse un haut niveau d'anxiété et des indices de trauma ou de stress post-traumatique. Ces profils n'impliqueraient pas nécessairement les mêmes processus explicatifs, facteurs de risque et symptômes (22).

Que peut-on faire en matière d'intervention auprès de ces jeunes ?

À ce jour, la majorité des recherches en matière de traits d'insensibilité émotionnelle expose ces jeunes comme posant un défi de taille à l'intervention. Or, cette population n'est pas totalement non-réceptive à l'intervention (4).

Pistes d'intervention générales

Les programmes d'intervention les plus susceptibles de se montrer efficaces auprès de cette population particulière sont d'ordre :

- **cognitivo-comportemental;**
- **multimodal** (c'est-à-dire incluant divers modes d'intervention);
- **global** (c'est-à-dire adressant l'ensemble des besoins ou des facteurs de risque liés aux comportements problématiques) (23).

Il importe aussi d'adresser les **particularités** et les **spécificités émotionnelles, développementales et cognitives** que l'on trouve au cœur de cette problématique (24).

Un programme d'intervention **individualisé** tenant compte des besoins spécifiques du jeune en question et incluant une médication pour adresser le déficit d'attention et l'hyperactivité (*au besoin*), des interventions cognitivo-comportementales, une formation auprès de la famille en matière de compétences parentales, des consultations à l'école, le développement de certaines habiletés sociales, l'implication dans des activités prosociales et un volet en lien avec la gestion de crise constitue une **avenue prometteuse** (25).

13

La pauvreté de l'expérience affective et émotionnelle constitue un obstacle important aux processus habituels d'apprentissage. Cela serait d'autant plus marqué en ce qui a trait à la **peur** puisque les réponses physiologiques associées à celle-ci seraient déficientes. Ainsi, les indices physiologiques (par ex., avoir les mains moites ou le rythme cardiaque qui s'accélère) qui accompagnent généralement la peur et l'appréhension ne se manifesteraient pas aussi ardemment chez les jeunes ayant des traits d'insensibilité émotionnelle (5).

Cependant, plusieurs stratégies d'intervention au sein des centres de réadaptation s'orientent justement autour de l'anticipation des conséquences d'un comportement et l'appréhension de punitions déplaisantes. Les retraits (« *time out* ») n'auraient pas les effets escomptés auprès de cette population (26).

Puisque les jeunes ayant des traits marqués d'insensibilité émotionnelle sont moins sensibles aux punitions, aux menaces et à l'appréhension de conséquences, il serait encore plus avisé de **mettre l'accent sur des stratégies de renforcement positif ou axées sur la récompense** afin d'encourager les comportements prosociaux.

Les comportements des jeunes manifestant des traits d'insensibilité émotionnelle peuvent s'améliorer lorsqu'ils participent à un **programme de nature intensive** qui emploie des **techniques orientées vers la récompense** se rapportant aux **intérêts personnels des jeunes** (plutôt que la punition pour éviter de générer davantage de haine face aux autorités et créer de la résistance) et qui enseigne les **habiletés sociales appropriées** (notamment pour améliorer les relations sociales du jeune, l'identification et l'expression de ses émotions et ses techniques de résolution de conflits). Selon ces données, les jeunes ayant suivi un programme de nature intensive (qui est basé sur le « *Decompression Treatment Model* » et l'« *Aggression Replacement Training* ») étaient significativement moins à risque de récidiver sur une période de deux ans comparativement à ceux ayant bénéficié des interventions habituelles (27) (28).

Auprès des parents, lorsque le traitement encourage l'utilisation de stratégies disciplinaires répressives, les effets sont presque nuls alors qu'ils sont prometteurs lorsque le traitement les encourage à **employer des techniques de renforcement positif** (23). Les traits d'insensibilité émotionnelle sont plus à risque d'augmenter lorsque les jeunes sont exposés à des punitions corporelles de la part de leurs parents (29). À l'inverse, on remarque une diminution de la gravité des traits d'insensibilité émotionnelle chez les jeunes qui reçoivent de **l'affection** et de **l'implication de la part de leurs parents** dans leur éducation et leur quotidien (30).

Il serait aussi intéressant de distinguer les interventions en fonction des profils de traits d'insensibilité émotionnelle. Pour ce qui est du **profil primaire**, comme il est davantage associé à des déficits de reconnaissance de la détresse et de la peur chez l'autre se manifestant dès l'enfance (22) (31), des interventions axées sur l'apprentissage et la reconnaissance des indices physiologiques associées aux différentes émotions chez l'autre pourraient être bénéfiques. En lien avec l'absence d'anxiété, de remords et de culpabilité, des activités de réflexion et de discussion entourant le développement du jugement moral pourraient engendrer certaines améliorations. Pour ce qui est du **profil secondaire**, comme il renvoie à des indices plus élevés d'anxiété, de trauma et de stress post-traumatique (22), des méthodes d'intervention spécifiques au trauma pourraient être ajoutées avant d'entamer une intervention plus spécifique aux traits d'insensibilité émotionnelle.

Pistes d'intervention spécifiques

Cette section recense des suggestions d'interventions qui pourraient être mises en place ou perfectionnées dans le cadre de l'intervention en centres de réadaptation.

Rencontres tutorales (suivi individuel)

- Éducation minimale sur le fonctionnement et l'importance des différentes émotions (volet éducatif); (25)
- Créer un climat de confiance, de soutien et d'écoute (favoriser une discussion quant à leur vécu émotionnel et leurs insécurités les plus profondes) (32).

Auto-observations

- Orienter l'attention du jeune sur ses émotions et les signes physiologiques qui les accompagnent;
- Tenter de reconnecter le jeune à ses propres émotions.

Comme ces jeunes manifestent généralement des déficits en ce qui a trait à l'expérience émotionnelle (8), l'utilisation de cartons illustrés et descriptifs portant sur les différentes émotions et sensations physiques pourrait s'avérer bénéfique.

Encadré clinique 8

« Maintenant au moins, je sais que je ne suis pas toujours en colère, que des fois, c'est de la tristesse ou de la déception au fond.
- Monsieur X »

117

Habiletés sociales

L'apprentissage d'habiletés sociales s'étant montré fort prometteur auprès des jeunes présentant des traits d'insensibilité émotionnelle (25), l'entraînement aux habiletés suivantes (puisqu'elles font référence à des composantes affectives et relationnelles) serait à prioriser :

- **prendre conscience de ses émotions;**
- **exprimer ses émotions;**
- **comprendre les émotions des autres;**
- **exprimer de l'affection;**
- **aider les autres;**
- **partager avec les autres;**
- **soutenir un ami;**
- **s'excuser;**
- **aller chercher le point de vue de l'autre;**
- **faire un compliment.**

L'emploi de « **films à discussion** » et de **misés en situation** en lien avec ces différentes habiletés pourrait bonifier l'apprentissage. Il serait intéressant de demander aux jeunes de créer eux-mêmes ces mises en situation afin qu'elles représentent plus fidèlement leur vécu, leur perspective et leur réalité. Les « films à discussion » et les mises en situation peuvent s'avérer de bons médiums, notamment si on y relate concrètement le vécu émotionnel du personnage.

Lors de mon expérience de stage, cela a permis d'entamer une discussion plus approfondie sur certains aspects du fonctionnement émotif puisque les jeunes se sentaient moins menacés que s'ils devaient discuter de leur propre vécu émotionnel.

Contrat comportemental

- Préconiser la « récompense » ou le « renforcement » plutôt que la conséquence;
- S'assurer que la récompense soit liée à un intérêt personnel du jeune.

Si un jeune échoue son contrat comportemental à plusieurs reprises, il se peut que l'objectif soit trop élevé ou que la récompense ne soit pas assez attrayante à ses yeux. En effet, les jeunes manifestant des traits d'insensibilité émotionnelle répondent moins bien à une logique de punitions progressives et sont moins sensibles aux potentielles punitions associées aux comportements à proscrire (6). Donc, peu importe la conséquence, le jeune risque fort probablement de n'y porter qu'une faible attention. Cela implique une plus grande diversité en ce qui a trait aux récompenses possibles afin que la récompense corresponde aux intérêts et besoins personnels du jeune. **Il est donc important de consulter le jeune dans le choix de la récompense.**

La documentation scientifique ne fournit pas encore de spécificités quant à la nature précise des renforcements à prioriser. Selon mon expérience de stage toutefois, le fait de fournir un moment privilégié avec un éducateur pour faire une activité choisie par le jeune (p. ex. une marche dans la cour ou jouer à une console de jeu) peut s'avérer bénéfique, car il répond à un intérêt du jeune tout en ajoutant la possibilité de discuter de manière plus informelle. Cette ambiance peut aider à réduire la méfiance et l'appréhension du jeune.

Systeme de renforcement des comportements prosociaux

- Renforcer au quotidien les comportements prosociaux plutôt que de punir les comportements répréhensifs; *
- Déterminer clairement le nombre de comportements prosociaux à atteindre dans une semaine et la récompense en cas d'atteinte de cet objectif;
- Si le jeune atteint l'objectif, il a automatiquement droit à la récompense;
- Signifier sur le coup le comportement méritoire.

* Puisque les retraits (« *time out* ») n'ont pas les effets escomptés auprès de cette population particulière (6), ceux-ci devraient être suivis d'interventions complémentaires adaptées (p. ex. identification des alternatives prosociales et des habiletés sociales qui pourraient aider dans cette situation, laisser au jeune l'opportunité d'exprimer comment il se sent face à la situation).



Plan d'intervention

- Inclure un objectif visant l'identification et l'expression adéquate des émotions;
- Inclure davantage les parents dans les moyens employés pour atteindre cet objectif;
- Sensibiliser et former les parents à l'utilisation de techniques de renforcement positif et non répressives (et surtout à éviter les punitions corporelles);
- Inclure des activités prosociales structurées et encadrées (activités parascolaires, sport compétitif ou activité récréative pour n'en nommer que quelques-unes). *

* Puisque la **fréquentation de pairs déviants** serait liée à un risque plus élevé de traits d'insensibilité émotionnelle (29) et d'implication au sein des gangs de rue (17), il faut penser à comment le jeune occupera son temps à sa sortie pour éviter que celui-ci se retrouve avec trop de temps libre inoccupé. Il ne suffit pas simplement de « remplir l'agenda du jeune » avec diverses activités prosociales, mais bien de choisir des activités qui cadrent avec les préférences et les intérêts du jeune. Le fait d'encadrer et surveiller les activités quotidiennes et d'entretenir des discussions quant à l'influence négative des fréquentations peut aider à diminuer l'influence des pairs auprès des jeunes qui sont à la fin de l'adolescence et qui présentent des problèmes graves de comportement. Il faut toutefois que cela ne soit pas perçu comme étant intrusif et contrôlant par le jeune (33).

Malgré l'ensemble des pistes d'intervention suggérées dans le présent guide, il reste encore beaucoup de travail à accomplir sur les plans de la recherche et de la pratique afin de déterminer précisément les éléments clés d'une intervention efficace et l'élaboration de programmes spécifiques et validés en matière de traits d'insensibilité émotionnelle.

Dans les prochaines années, il sera donc essentiel de se pencher sur le développement et la validation d'un programme d'intervention auprès des jeunes contrevenants québécois qui serait à la fois :

Conclusion

- **spécifique** (c'est-à-dire tenant compte de manière individualisée des besoins précis du jeune);
- **global** (c'est-à-dire adressant l'ensemble des besoins ou des facteurs de risque liés aux comportements problématiques);
- **détaillé** (c'est-à-dire expliquant avec précision les différentes composantes du programme);
- **facilement implantable** dans les milieux d'intervention tels que les centres de réadaptation.

Pour conclure ...

Pour conclure, une attention particulière doit être portée aux étiquettes que nous apposons sur les jeunes, à la manière dont nous les « qualifions » dans le cadre de nos interventions ou de nos rapports ainsi qu'aux appréhensions que nous pouvons véhiculer. **En effet, apposer une étiquette sur un individu peut être lourd de conséquences (34), surtout lorsque l'on aborde des sujets tels que les traits d'insensibilité émotionnelle (35).**

Cela peut être d'autant plus dommageable pour les jeunes lors de leur passage à la Chambre de la Jeunesse (p. ex. sentence plus longue et plus restrictive) et en centre de réadaptation (p. ex. surveillance plus intensive, désinvestissement des intervenants, associer les échecs ou l'absence de progrès à un manque de motivation du jeune). **Nous devons à tout prix éviter de stigmatiser ces jeunes pour ne pas les pousser eux-mêmes à intégrer cette étiquette comme étant une part immuable de leur identité.**

Ainsi, bien qu'il importe d'identifier les jeunes les plus à risque de s'enliser dans une délinquance chronique afin d'assurer une meilleure protection du public, il importe aussi de s'assurer que nous ne nuisons pas aux chances de réhabilitation de ces jeunes. **L'évaluation des traits d'insensibilité émotionnelle devrait permettre d'identifier les jeunes les plus à risque pour mieux intervenir par la suite.**

Références

- (1) Frick, P. J., Ray, J. V., Thornton, L. C. et Kahn, R. E. (2014). Can Callous-Unemotional Traits Enhance the Understanding, Diagnosis, and Treatment of Serious Conduct Problems in Children and Adolescents? A Comprehensive Review. *Psychological Bulletin*, 140(1), 1–57. <http://dx.doi.org/10.1037/a0033076>
- (2) American Psychiatric Association. (2015). *DSM-5 : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5e éd.). Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson.
- (3) Baskin-Sommers, A. R., Waller, R., Fish, A. M. et Hyde, L. W. (2015). Callous-Unemotional Traits Trajectories Interact with Earlier Conduct Problems and Executive Control to Predict Violence and Substance Use Among High Risk Male Adolescents. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 43(8), 1529–1541. <http://dx.doi.org/10.1007/s10802-015-0041-8>
- (4) Frick, P. J. (2012). Developmental Pathways to Conduct Disorder : Implications for Future Directions in Research, Assessment, and Treatment. *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, 41(3), 378–389. <http://dx.doi.org/10.1080/15374416.2012.664815>
- (5) Hare, R. D. (1993). *Without conscience: the disturbing world of the psychopaths among us*. New York : Guilford Press.
- (6) Viding, E., Fontaine, N. M. et McCrory, E. J. (2012). Antisocial behaviour in children with and without callous-unemotional traits. *Journal of the Royal Society of Medicine*, 105(5), 195–200. <http://dx.doi.org/10.1258/jrsm.2011.110223>
- (7) Cleckley, H. M. (1976). *The mask of sanity: an attempt to clarify some issues about the so-called psychopathic personality* (5e éd.). St. Louis : Mosby.
- (8) Dadds, M. R., Hawes, D. J., Frost, A. D., Vassallo, S., Bunn, P., Hunter, K. et Merz, S. (2009). Learning to 'talk the talk': the relationship of psychopathic traits to deficits in empathy across childhood. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 50(5), 599–606. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1469-7610.2008.02058.x>
- (9) Fontaine, N. M. G., McCrory, E. J. P., Boivin, M., Moffitt, T. E. et Viding, E. (2011). Predictors and Outcomes of Joint Trajectories of Callous–Unemotional Traits and Conduct Problems in Childhood. *Journal of Abnormal Psychology*, 120(3), 730742. <http://dx.doi.org/10.1037/a0022620>
- (10) Fontaine, N. M. G., Rijdsdijk, F. V., McCrory, E. J. P. et Viding, E. (2010). Etiology of Different Developmental Trajectories of Callous-Unemotional Traits. *Journal of the American Academy*

Références

- of *Child & Adolescent Psychiatry*, 49(7), 656–664. <http://dx.doi.org/10.1016/j.jaac.2010.03.014>
- (11) Hyde, L. W., Waller, R., Trentacosta, C. J., Shaw, D. S., Neiderhiser, J. M., Ganiban, J. M., ... Leve, L. D. (2016). Heritable and Nonheritable Pathways to Early Callous-Unemotional Behaviors. *The American Journal of Psychiatry*, 173(9), 903–910. <https://doi.org/10.1176/appi.ajp.2016.15111381>
- (12) Chu, C. M., Daffern, M., Thomas, S. D. M., Ang, Y. et Long, M. (2014). Criminal attitudes and psychopathic personality attributes of youth gang offenders in Singapore. *Psychology, Crime & Law*, 20(3), 284–301. <http://dx.doi.org/10.1080/1068316X.2013.772182>
- (13) Rowe, R., Maughan, B., Moran, P., Ford, T., Briskman, J. et Goodman, R. (2010). The role of callous and unemotional traits in the diagnosis of conduct disorder. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 51(6), 688–695. <http://dx.doi.org/10.1111/j.1469-7610.2009.02199.x>
- (14) Wymbs, B. T., McCarty, C. A., King, K. M., McCauley, E., Vander Stoep, A., Baer, J. S. et Waschbusch, D. A. (2012). Callous-Unemotional Traits as Unique Prospective Risk Factors for Substance Use in Early Adolescent Boys and Girls. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 40(7), 1099–1110. <http://dx.doi.org/10.1007/s10802-012-9628-5>
- (15) Fanti, K. A., Frick, P. J. et Georgiou, S. (2009). Linking callous-unemotional traits to instrumental and non-instrumental forms of aggression. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 31(4) 285–298. <http://dx.doi.org/10.1007/s10862-008-9111-3>
- (16) Thornton, L. C., Frick, P. J., Shulman, E. P., Ray, J. V., Steinberg, L. et Cauffman, E. (2015). Callous-Unemotional Traits and Adolescents' Role in Group Crime. *Law and Human Behavior*, 39(4), 368–377. <http://dx.doi.org/10.1037/lhb0000124>
- (17) Dmitrieva, J., Gibson, L., Steinberg, L., Piquero, A. et Fagan, J. (2014). Predictors and Consequences of Gang Membership: Comparing Gang Members, Gang Leaders, and Non-Gang-Affiliated Adjudicated Youth. *Journal of Research on Adolescence*, 24(2), 220–234. <http://dx.doi.org/10.1111/jora.12111>
- (18) Lynam, R., Caspi, A., Moffitt, T. E., Loeber, R. et Stouthamer-Loeber, M. (2007). Longitudinal Evidence That Psychopathy Scores in Early Adolescence Predict Adult Psychopathy. *Journal of Abnormal Psychology*, 116(1), 155–165. <http://dx.doi.org/10.1037/0021-843X.116.1.155>
- (19) Frick, P. J., Stickle, T. R., Dandreaux, D. M., Farrell, J. M. et Kimonis, E. R. (2005). Callous-unemotional traits in predicting the severity and stability of conduct problems and delinquency.

Références

Journal of Abnormal Child Psychology, 33(4), 471–487. <http://dx.doi.org/10.1007/s10648-005-5728-9>

(20) Frick, P. J. et Viding, E. M. (2009). Antisocial behavior from a developmental psychopathology perspective. *Development and Psychopathology*, 21(4), 1111–1131. <http://dx.doi.org/10.1017/S0954579409990071>

(21) Frick, P. J. (2004). *Inventory of callous–unemotional traits*. Louisiana State University, Baton Rouge, LA. <https://sites01.lsu.edu/faculty/pfricklab/icu/>

(22) Kahn, R. E., Frick, P. J., Youngstrom, E. A., Youngstrom, J. K., Feeny, N. C. et Findling, R. L. (2013). Distinguishing Primary and Secondary Variants of Callous Unemotional Traits among Adolescents in a Clinic-referred Sample. *Psychological Assessment*, 25(3), 966–978. <http://dx.doi.org/10.1037/a0032880>

(23) Hawes, D. J. et Dadds, M. R. (2005). The treatment of conduct problems in children with callous-unemotional traits. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73(4), 737–741. <http://dx.doi.org/10.1037/0022-006X.73.4.737>

(24) Waschbusch, D. A., Carrey, N. J., Willoughby, M. T., King, S. et Andrade, B. F. (2007). Effects of methylphenidate and behavior modification on the social and academic behavior of children with disruptive behavior disorders: The moderating role of callous-unemotional traits. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 36(4), 629–644. <http://dx.doi.org/10.1080/15374410701662766>

(25) Kolko, D. et Pardini, D. A. (2010). ODD Dimensions, ADHD, and Callous–Unemotional Traits as Predictors of Treatment Response in Children With Disruptive Behavior Disorders. *Journal of Abnormal Psychology*, 119(4), 713–725. <http://dx.doi.org/10.1037/a0020910>

(26) Viding, E., Fontaine, N. M. et McCrory, E. J. (2012). Antisocial behaviour in children with and without callous-unemotional traits. *Journal of the Royal Society of Medicine*, 105(5), 195–200. <http://dx.doi.org/10.1258/jrsm.2011.110223>

(27) Caldwell, M., Skeem, J., Salekin, R. et Van Rybroek, G. (2006a). Treatment response of adolescent offenders with psychopathy features: a 2-year follow-up. *Criminal Justice and Behavior*, 33(5), 571–596. <http://dx.doi.org/10.1177/0093854806288176>

(28) Caldwell, M. F., Vitacco, M., & Van Rybroek, G. J. (2006b). Are violent delinquents worth treating?: A cost-benefit analysis. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 43(2), 148–168. <http://dx.doi.org/10.1177/0022427805280053>

Références

- (29) Lynam, D. R. , Loeber, R. et Stouthamer-Loeber, M. (2008). The Stability of Psychopathy From Adolescence Into Adulthood: The Search for Moderators. *Criminal Justice and Behavior*, 35(2), 228–243. <http://dx.doi.org/10.1177/0093854807310153>
- (30) Pardini, D. A., Lochman, J. E. et Powell, Nicole. (2007). The development of callous-unemotional traits and antisocial behavior in children: are there shared and/or unique predictors ? *Journal of Clinical Child & Adolescent Psychology*, 36(3), 319–333. <https://doi.org/10.1080/15374410701444215>
- (31) Kimonis, E. R., Frick, P. J., Cauffman, E., Goldweber, A. et Skeem, J. (2012). Primary and secondary variants of juvenile psychopathy differ in emotional processing. *Development and Psychopathology*, 24(3), 1091–1103. <https://dx.doi.org/10.1017/S0954579412000557>
- (32) Laurier, C., Guay, J.-P., Lafortune, D. et Toupin, J. (2015). *Évaluer pour prévenir : les caractéristiques de la personnalité et les risques pris par les jeunes contrevenants associés aux gangs de rue* (Rapport 2011-GR-138835). Montréal : Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire.
- (33) Tilton-Weaver, L. C., Burk, W. J., Kerr, M. et Stattin, H. (2013). Can Parental Monitoring and Peer Management Reduce the Selection or Influence of Delinquent Peers? Testing the Question Using a Dynamic Social Network Approach. *Developmental Psychology*, 49(11), 2057–2070. <http://dx.doi.org/10.1037/a0031854>
- (34) Cusson, M. (1974). Deux modalités de la peine et leurs effets sur le criminel. *Acta Criminologica*, 7(1), 11–52. <http://dx.doi.org/10.7202/017030ar>
- (35) Viding, E., Fontaine, N. M. G. et Larsson, H. (2013). Quantitative genetic studies of psychopathic traits in minors: Review and implications for the law. Dans K. A. Kiehl et W. P. Sinnott-Armstrong (dir.), *Handbook of Psychopathy and Law* (161-179). New York : Oxford University Press.